



NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

OPCVM de droit français

OSTRUM SRI MONEY

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2025

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Forvis Mazars



Sommaire

Page

1. Rapport de Gestion	3
a) Politique d'investissement	3
■ Politique de gestion	
b) Informations sur l'OPC	9
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
c) Informations sur les risques	16
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)	17
2. Engagements de gouvernance et compliance	18
3. Frais et Fiscalité	37
4. Certification du Commissaire aux comptes	38
5. Comptes de l'exercice	44
6. Annexe(s)	157



1. Rapport de Gestion

a) Politique d'investissement

■ Politique de gestion

- Sur le plan macroéconomique, la croissance de la zone Euro a été de +0,4 % au 3ème trimestre et de +0,3 % au 4ème trimestre 2024 et s'est révélée plus forte dans les pays périphériques que dans les pays core comme la France et l'Allemagne. La demande interne en a été à l'origine et plus particulièrement la consommation des ménages. Ces derniers ont en effet bénéficié des gains de pouvoir d'achat, liés à la progression plus importante des salaires par rapport à l'inflation, et de la politique monétaire moins restrictive de la BCE. Au total, sur l'ensemble de l'année 2024, le PIB de la zone euro s'est établi à +0.9%. Au 1er trimestre 2025, la croissance est tout d'abord ressortie bien meilleure qu'attendue à +0,6 %. C'est l'effet miroir de la forte hausse des importations américaines car les exportations de biens de la zone euro vers les Etats-Unis ont fortement augmenté en anticipation de la hausse des tarifs douaniers. La demande interne s'est également révélée solide notamment en ce qui concerne l'investissement et dans une moindre mesure la consommation des ménages. Au 2ème trimestre 2025, la croissance a corrigé à +0.1% et est restée quasiment atone. En effet, depuis avril, les biens européens sont taxés à hauteur de 10 % par les américains, l'acier et l'aluminium de 50 % (initialement 25 %) et les voitures et pièces détachées de 25 %. Le Président Trump menace de les relever davantage et d'appliquer des tarifs réciproques pouvant aller jusqu'à 30 %, à partir du 1er août, en cas d'échec des négociations. La croissance 2025 pourrait donc être sensiblement impactée par la guerre commerciale initiée par la nouvelle Administration américaine issue de l'élection de D. Trump.

- De fait, l'indice PMI HCOB (ex Markit) composite zone Euro, combinant services et activité manufacturière, s'affiche fin juin 2025 presque inchangé à 50.6 contre 50.9 fin juin 2024 et sa moyenne mensuelle pendant la période sous revue a été de 50.1, soit très proche mais à peine au-dessus du seuil des 50, frontière entre croissance et récession, illustrant parfaitement le fait que la croissance de la zone euro a échappé en fait de peu à la récession au cours de l'année calendaire concernée. L'indice PMI HCOB (ex Markit) du secteur des services s'affiche quant à lui en net recul à 50.5 fin juin 2025 contre 52.8 fin juin 2024 bien que plus nettement au-dessus du seuil des 50, sa moyenne mensuelle ressortant quant à elle à 51 sur l'année en cause. C'est clairement grâce aux services que la croissance de la zone euro échappe donc à la récession. Enfin, l'indice PMI du secteur industriel s'affiche pour sa part en nette hausse de début à fin de période à 49.5 fin juin 2025 contre 45.8 fin juin 2024 tout en demeurant sous le seuil des 50 pour le 36ème mois consécutif et avec une moyenne mensuelle sur l'ensemble de la période de 47! L'activité de la zone euro continue donc de se montrer extrêmement faible dans le secteur industriel même si un rebond s'observe en fin de période. On notera toutefois que l'écart sur les moyennes mensuelles des deux sous-indices sectoriels ressort à 4 points (51 – 47) témoignant d'une divergence inquiétante dans la dynamique relative de ces deux macro-secteurs, le secteur industriel ayant clairement été le maillon faible de l'économie de la zone Euro sur l'année écoulée même s'il s'est repris en fin de période. Il doit cependant continuer à se redresser pour que la croissance économique de la zone puisse renouer avec une croissance plus vigoureuse.



1. Rapport de Gestion

- Cependant il est patent que le contexte actuel est très mouvant dans de nombreux domaines et est à l'origine d'incertitudes se traduisant par un ralentissement économique global susceptible d'encore plus affecter une économie européenne à la peine. Tout d'abord les risques géopolitiques sont toujours hélas présents: la guerre en Ukraine et le conflit israélo-palestinien ainsi que leurs extensions toujours possibles continuent de peser sur le moral des consommateurs et rendent plus compliquée l'équation pour les entreprises. De plus, sur le marché des devises, la forte appréciation de l'euro face au dollar depuis le début de l'année (environ +15%), si elle permet de diminuer le prix des importations et contribue à faire baisser l'inflation, est en revanche fortement pénalisante pour les entreprises exportatrices. Enfin la guerre commerciale déclarée par les USA au reste du monde via une hausse inédite des droits de douanes, et notamment vis-à-vis de l'UE, est générateur d'un fort attentisme chez les entreprises: si les États-Unis institue de forts tarifs douaniers sur les importations européennes et que l'UE riposte, l'effet sur la croissance risquerait d'être très dépressif. On peut rajouter à ce constat une attitude américaine ambiguë vis-à-vis de l'Ukraine et de la défense européenne plus globalement mettant les européens dans l'obligation de s'endetter massivement pour financer l'effort de guerre nécessaire à assurer leur propre défense avec pour conséquence une sensible remontée des taux long-terme et des ressources budgétaires qui ne pourront pas être utilisées pour financer de quelconques plans de relance. Ainsi, entre situation géopolitique, appréciation de l'euro, guerre commerciale et financement accru des dépenses militaires, la croissance de la zone Euro pour les mois à venir est assez incertaine.

- L'un des éléments les plus marquants de l'exercice sous revue aura été le retour de l'inflation sur le niveau objectif de moyen terme de la BCE des 2%, le reflux de celle-ci ayant débuté lors de l'exercice antérieur. Rappelons toutefois que l'inflation globale de la zone Euro avait atteint son pic en octobre 2022 en rythme annuel à +10.6% (niveau le plus élevé enregistré par l'office européen des statistiques depuis le début de la publication de l'indicateur en janvier 1997) avant de se replier régulièrement par la suite. Après avoir touché son plus bas niveau depuis trois ans et demi grâce notamment au recul des tarifs de l'énergie à +1.7% en septembre 2024, elle a cependant rebondi mois après mois jusqu'à celle de janvier 2025 ayant atteint +2.5%. En revanche depuis elle s'est stabilisée autour des 2%. Ainsi celle du mois de juin s'affiche à +2% après +1.9% en mai. De même pour l'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac), indicateur de référence des banquiers centraux, qui demeure en juin à +2.3% comme en mai ce qui est son plus bas niveau depuis 41 mois. Un certain consensus existe cependant dorénavant pour considérer que cet important processus de désinflation est quasiment parvenu à son terme.

- Dans ce contexte de désinflation quasi continue au cours de la période en cause, la BCE a réduit ses taux directeurs dès le mois de juin 2024 et ceci à 8 reprises de 25bps pour un total de 200bps (les 06/06, 12/09, 17/10, 12/12, 30/01, 06/03, 17/04 et 05/06). Le taux de dépôt a ainsi été ramené à 2% en juin 2025 contre un pic historique de 4% entre septembre 2023 et mai 2024. Il convient en outre de rappeler que la baisse de septembre 2024 s'était accompagnée d'une «restructuration» des taux directeurs entre eux par réduction de l'écart entre chacun. Ainsi, alors que le taux de facilité de dépôt avait été réduit de 25bps, le taux de refinancement («taux refi») et le taux de facilité de prêt marginal avaient eux alors été réduits de 60bps. Par le resserrement de l'écart entre ses taux directeurs, le but de la BCE était de réduire la volatilité des taux sur les marchés interbancaires. Désormais il n'y a donc plus que 40bps d'écart entre le plus bas et le plus haut de ces trois taux de référence.



1. Rapport de Gestion

- La Banque centrale a continué dans le même temps la réduction de la taille de son bilan à travers les remboursements en totalité des TLTRO fin 2024, la fin des réinvestissements des tombées dans le cadre de l'APP et le réinvestissement partiel des tombées du PEPP à partir du mois de juillet 2024 (au rythme de 7,5Mds€ en moyenne par mois) pour y mettre un terme définitif fin 2024.
- En conséquence de ces mesures, de fin juin 2024 à fin juin 2025, la moyenne annuelle de l'Ester s'est établie à +2.938% contre +3.812% lors de l'exercice précédent. De son côté la moyenne annuelle de l'Euribor 3 mois s'est inscrite à +2.820% contre +3.866% précédemment. Le spread moyen entre les moyennes annuelles de ces 2 taux de référence s'est donc très sensiblement réduit passant de +5.4bps pour l'exercice 2024 à -11.8bps pour l'exercice 2025 traduisant un très important effet d'anticipation de baisse des taux directeurs à venir par le taux Euribor 3 mois.
- En ce qui concerne l'évolution des spreads de crédit des émetteurs du secteur privé de la zone euro, l'indice iTraxx Europe 5 ans Corporate IG «générique», représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», aura globalement baissé pendant la période sous revue passant de +61bps fin juin 2024 à +55bps fin juin 2025. Il se situe donc toujours en dessous de son niveau prévalant le 23 février 2022, veille de l'entrée des troupes russes en Ukraine, à +71bps. On peut toutefois distinguer trois périodes distinctes dans l'évolution de cet indice. Une 1ère période allant de fin juin 2024 à tout début avril 2025, veille du «Libération Day», marquée par l'annonce par D. Trump de l'instauration de droits de douane élevés frappant les importations en provenance de l'ensemble du monde sauf négociations bilatérales immédiates mettant fin au régime de libre-échange prévalant jusque-là. Au cours de cette période, les niveaux de l'indice auront peu varié. Une 2ème période allant du 2 avril à mi-mai 2025, a été marquée par une forte hausse de l'indice en réaction à l'annonce de guerre des tarifs douaniers ayant atteint un plus haut le 9 avril de +85bps suite aux anticipations d'un brusque ralentissement de la croissance mondiale conséquences de l'annonce de hausse des tarifs douaniers s'étant traduites par une brusque chute des marchés actions mondiaux entraînant les spreads de crédit à la hausse. Face à cette débâcle des marchés risqués, D. Trump ayant finalement accordé des délais pour parvenir à des accords négociés, une 3ème période s'est ouverte de début mai à fin juin marquée par un retour de l'indice sur ses niveaux prévalant avant les annonces du «Libération Day». Cette variabilité des spreads de crédit sur la période sous-revue aura été à l'origine d'une certaine volatilité de l'évolution des valeurs liquidatives du fonds courant avril 2025.
- La valeur liquidative de la part C1 de capitalisation FR0007075122, passant de 13 027.65€ à 13 431.40€ a connu un taux de progression annuel net de 3.099%, soit un écart de +8bp par rapport au rendement du taux interbancaire européen capitalisé au jour le jour (ESTR).
- La valeur liquidative de la part C2 de capitalisation FR0011563535, passant de 10 387.27€ à 10 697.57€ a connu un taux de progression annuel net de 2.987%, soit un écart de -3bp par rapport au rendement du taux interbancaire européen capitalisé au jour le jour (ESTR).
- La valeur liquidative de la part C3 de capitalisation FR0013298965, passant de 10 396.55€ à 10 707.91€ a connu un taux de progression annuel net de 2.995%, soit un écart de -2bp par rapport au rendement du taux interbancaire européen capitalisé au jour le jour (ESTR).
- La valeur liquidative de la part C4 de capitalisation FR0013299245, passant de 10 386.14€ à 10 697.19€ a connu un taux de progression annuel net de 2.995%, soit un écart de -2bp par rapport au rendement du taux interbancaire européen capitalisé au jour le jour (ESTR).



1. Rapport de Gestion

- La valeur liquidative de la part C5 de capitalisation FR001400FJ16, passant de 104.03€ à 107.25€ a connu un taux de progression annuel net de 3.095%, soit un écart de +8bp par rapport au rendement du taux interbancaire européen capitalisé au jour le jour (ESTR).
- La valeur liquidative de la part D1 de distribution FR0010894964, passant de 12 470.40€ à 12 392.11€ a connu un taux de progression annuel net de 3.099% dividende réinvesti, soit un écart de +8bp par rapport au rendement du taux interbancaire européen capitalisé au jour le jour (ESTR) ; la part a versé un dividende unitaire de 454.24€ mis en paiement le 11/09/2024.
- La valeur liquidative de la part D2 de distribution FR0013358934, passant de 393.932€ à 406.140€ a connu un taux de progression annuel net de 3.099% dividende réinvesti, soit un écart de +8bp par rapport au rendement du taux interbancaire européen capitalisé au jour le jour (ESTR) ; il n'y a pas eu de dividende versé aux porteurs sur la période.
- La valeur liquidative de la part D3 de distribution FR0013358942, passant de 125.768€ à 129.638€ a connu un taux de progression annuel net de 3.077% dividende réinvesti, soit un écart de +6bp par rapport au rendement du taux interbancaire européen capitalisé au jour le jour (ESTR) ; il n'y a pas eu de dividende versé aux porteurs sur la période.
- En termes de stratégies d'investissement mises en œuvre au cours de l'exercice sous revue, la surperformance de toutes les parts du fonds (hors parts C2, C3 et C4) par rapport à leur indice de référence, l'Ester, au cours de l'exercice 2025 a pour origine diverses sources de valeur ajoutée. Tout d'abord, le fonds ayant investi en permanence la quasi-intégralité de ses actifs sur des créances d'émetteurs du secteur privé, bancaires ou corporates, a donc pu profiter pleinement du maintien de spreads de crédit sur des niveaux plutôt attractifs (moyenne de l'indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate IG «générique», représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», de 57.5 sur l'ensemble de l'exercice). De plus, dans une période marquée par une baisse ininterrompue des taux directeurs BCE (8 baisses consécutives de 25bps pour un total de 200bps) et par une volatilité non négligeable des courbes de taux, une politique active d'allocation taux fixes/taux variables consistant à favoriser les investissements à taux fixe sur les échéances courtes (moins de 3 mois) et à taux variable sur les échéances les plus longues (plus de 6 mois) a permis au fonds de limiter la volatilité des valeurs liquidatives. Enfin une part accrue des investissements a été réalisée sur des titres émis en devise autre que l'euro (principalement en US\$) permettant de bénéficier, après swaps de devise en euro pour éviter tout risque de change conformément à la réglementation monétaire européenne, de spreads de crédit bien supérieurs à ceux de créances des mêmes émetteurs pour les mêmes maturités émises directement en euro.
- La gestion a en outre naturellement veillé en permanence à sélectionner des titres de créance émis par des émetteurs de premier plan (émetteurs de «haute qualité de crédit» au sens de la Réglementation monétaire européenne «MMFR») quasi-exclusivement localisés au sein des principales grandes zones économiques traditionnelles. Ceci a conduit à continuer d'exclure tout au long de la période sous revue les émetteurs grecs. Des investissements en émetteurs espagnols, portugais et italiens ont continué d'être réalisés à partir d'une liste d'émetteurs autorisés limitée, les détentions cumulées sur ces trois pays passant de 14.5% en début de période à 9.1% en fin de période dans un contexte de poursuite de l'amélioration des fondamentaux budgétaires de ces 3 pays.



1. Rapport de Gestion

- Une attention particulière a été portée à la liquidité globale du fonds tout au long de la période. En fin d'exercice, le ratio de liquidité journalière était de 11.6%, contre 16.6% en fin d'exercice précédent (pour un minimum réglementaire de 7.5%), tandis que le ratio de liquidité hebdomadaire était, quant à lui, de 25.2% contre 27.2% en fin d'exercice précédent (pour un minimum réglementaire de 15.0%). Ces niveaux de liquidité élevés ont permis au fonds de faire face à d'éventuels flux de rachats importants, propres à la vie normale d'un fonds monétaire.
- En outre la gestion s'est employée tout au long de l'exercice à essayer de maintenir une détention équilibrée, selon les contraintes du marché en matière d'offres de titres, entre titres de créance d'émetteurs «corporates» et d'émetteurs «bancaires et financiers» afin de ne pas s'exposer à des biais sectoriels en cas de tensions éventuelles sur le «marché du crédit» pouvant résulter des diverses incertitudes précédemment décrites et lorsque cela était possible. Ainsi, à fin juin 2025, la détention cumulée en créances d'émetteurs «corporates» était-elle de 32.6% (contre 30.9% fin juin 2024) à comparer avec une détention cumulée en créances d'émetteurs «bancaires et financiers» de 55.0% (contre 53.4% fin juin 2024). En outre la détention cumulée en titres d'émetteurs souverains, publics et assimilés était à fin juin 2025 de 0% (contre 0% fin juin 2024).
- Enfin la durée de vie résiduelle moyenne des actifs (ou WAL, «Weighted Average Life»), représentative de la sensibilité moyenne du portefeuille aux évolutions des spreads de crédit, a été maintenue raisonnable tout au long de la période sous revue passant de 0.38 (138 jours) en début d'exercice à 0.40 (146 jours) en fin d'exercice dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes (situation géopolitique, appréciation de l'euro, guerre commerciale et financement accru des dépenses militaires par les pays partageant la monnaie unique) afin de limiter l'impact de l'occurrence d'éventuelles nouvelles tensions sur les spreads de crédit.
- On pourra noter que l'encours moyen annuel sera passé de 10,817,511,891.78€ pour l'exercice 2024 à 11,224,996,209.72€ pour l'exercice 2025.
- Dans le cadre de son processus de gestion ISR, le fonds n'investit pas sur des émetteurs qui, bien qu'étant notés en interne de «Haute Qualité de Crédit» au sens de la Réglementation monétaire européenne «MMFR», font partie de différentes listes d'exclusions dont notamment:
 - Liste d'exclusions sectorielles de la Société de Gestion (tels que par exemple tous les émetteurs appartenant au secteur du tabac);
 - Listes d'émetteurs faisant l'objet de graves controverses portant atteinte à des principes fondamentaux des PAIs («Principal Adverse Impacts» ou «Principales Incidences Négatives» sur les facteurs de durabilité) telle que la liste des émetteurs interdits à l'investissement au niveau de la gestion au titre des «Politiques Armes Controversées (AC) et Worst Offenders (WO)».
- Le processus de gestion ISR sélectionne les émetteurs en adoptant une approche dite de «note moyenne», visant à surperformer l'univers d'investissement initial filtré de 25% des émetteurs les moins bien notés ESG en poids, pour chacune des deux catégories d'émetteurs :



1. Rapport de Gestion

- concernant la catégorie des « Emetteurs Privés », le score ESG était de 3.03 en fin d'exercice contre un maximum de référence à 3.27 (un score faible étant meilleur). De plus, l'intensité carbone (scope 1, 2 & 3) était de 125 tonnes de CO2 par million d'euro de chiffre d'affaires contre un maximum de 222 (un nombre faible étant meilleur). Enfin, la part des émetteurs ayant une politique anticorruption était de 84.6% contre un minimum de 83.3% (un pourcentage élevé étant meilleur).

- concernant la classe des « Emetteurs Assimilés Souverains », le fonds n'affichait aucune exposition en fin d'exercice. Le processus de gestion ISR ne s'applique donc pas.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



1. Rapport de Gestion

b) Informations sur l'OPC

■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
KBC BANK 160425 FIX 0.0	399 973 224,01	400 000 000,00
KBC BANK 090125 FIX 0.0	399 967 669,28	400 000 000,00
KBC BANK 070125 FIX 0.0	399 967 669,28	400 000 000,00
KBC BANK 280425 FIX 0.0	349 937 011,34	350 000 000,00
OSTRUM SRI CASH PLUS I	182 023 923,90	448 621 979,01
KBC BANK 030125 FIX 0.0	299 975 751,96	300 000 000,00
KBC BANK 080125 FIX 0.0	299 975 751,96	300 000 000,00
KBC BANK 130125 FIX 0.0	299 927 267,64	300 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 240425 FIX 0.0	289 982 601,04	290 000 000,00
OSTRUM SRI MON PLUS IC FCP	149 212 178,30	416 294 535,76

■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Cet OPC n'a pas fait l'objet de changements substantiels.

■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.



1. Rapport de Gestion

■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

o Prêts de titres : 0,00

o Emprunt de titres : 0,00

o Prises en pensions : 0,00

o Mises en pensions : 0,00

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 3 728 139 003,02

o Change à terme : 333 173 094,02

o Future : 0,00

o Options : 0,00

o Swap : 3 394 965 909,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CREDIT AGRICOLE CIB EUREX CLEARING AG J.P.MORGAN AG FRANCFORT SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.



1. Rapport de Gestion

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	15 401 000,00
Total	15 401 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus	3,79
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	3,79
. Frais opérationnels directs	4 039,16
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	4 039,16



1. Rapport de Gestion

■ Réglementation SFTR en EUR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	0,00				
% de l'Actif Net (*)	0,00				

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
% de l'Actif Net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

	0,00			0,00	0,00
--	------	--	--	------	------

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--	------	------	------	------	------

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	0,00			0,00	0,00
- Obligations	0,00			0,00	0,00
- OPC	0,00			0,00	0,00
- TCN	0,00			0,00	0,00
- Cash	0,00		0,00		0,00
Rating	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Monnaie de la garantie					
Euro	0,00		0,00	0,00	0,00

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	



1. Rapport de Gestion

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00			0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00			0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00			0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00			0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00			0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00			0,00	0,00
Ouvertes	0,00			0,00	0,00

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	0,00			0,00	0,00
Cash	0,00				0,00

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cash	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



1. Rapport de Gestion

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	0,00	0,00	3,79	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Coûts					
- OPC	0,00	0,00	-4 039,16	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Le collatéral reçu doit être conforme à la politique de NIM International définie afin de garantir un haut niveau de qualité et de liquidité ainsi qu'une absence de corrélation directe avec la contrepartie de l'opération. En complément, la politique de collatéralisation de NIM International définit des niveaux de sur-collatéralisation adaptés à chaque type de titres pour faire face le cas échéant à la variation de leur valeur. Enfin un dispositif d'appel de marges quotidien est en place afin de compenser les variations de mark to market des titres.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les OPCVM doivent impérativement réinvestir l'intégralité de leurs garanties cash (ie. montant maximal = montant maximal utilisé = 100%), mais ne peuvent réutiliser leurs garanties titres (ie. montant maximal = montant utilisé = 0%).

Par ailleurs, en cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci doivent, dans des conditions fixées par la réglementation, uniquement être :

- placées en dépôts ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Pour les opérations réalisées par Natixis TradEx Solutions, en mode agent ou en mode principal, les sommes reçues au titre du collatéral espèces sur les opérations de cessions temporaires de titres sont investies sur un compte de dépôts rémunéré.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Toutes les garanties financières fournies par l'OPC sont transférées en pleine propriété.



1. Rapport de Gestion

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

La société de gestion a confié à Natixis TradEx Solutions pour le compte de l'OPCVM la réalisation des opérations de prêts de titres et de mises en pension.

Les revenus de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation de Natixis TradEx Solutions ne peut excéder 40% des revenus générés par ces opérations et est déduite des produits comptabilisés par l'OPCVM.

Les montants présentés n'intègrent pas la rémunération du placement en compte de dépôt des garanties financières reçues en espèces.

■ Accès à la documentation

La documentation légale du fonds (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : ClientServicingAM@natixis.com



1. Rapport de Gestion

c) Informations sur les risques

■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de Gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

■ Gestion des risques

Néant.

■ Gestion des liquidités

Néant.

■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.



1. Rapport de Gestion

d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

La prise en compte de critères ESG dans le processus d'investissement est explicitée en détail dans le pre-contractual document annexé au prospectus du fonds.

Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.



2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/site-information/regulatory-information>.

■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/site-information/regulatory-information>.

■ Politique de rémunération de la société de gestion délégente

La présente politique de rémunération de NIMI est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point I), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point II) et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point III).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par NATIXIS et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIFII »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

I- Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique de NIMI. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.



2. Engagements de gouvernance et compliance

La politique de rémunération de NIMI, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

I-1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de NIMI. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité de direction est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion, cette stratégie s'inscrivant dans celle de la plateforme internationale de distribution et dans celle de Solutions. Le Comité de direction est également évalué sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services, sur la performance de l'activité de distribution, et plus globalement sur le développement du modèle multi-boutiques du groupe, ainsi que sur la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs liés à l'évolution des résultats économiques de NIMI et des activités supervisées ainsi que d'une contribution à la performance globale de NATIXIS IM. La performance s'apprécie également à travers l'atteinte d'objectifs qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner proactivement les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement par l'atteinte d'objectifs qualitatifs tels que la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires. Ces objectifs sont définis annuellement en cohérence avec ceux de NIMI et ceux de la plateforme internationale de distribution et, le cas échéant, de Solutions.



2. Engagements de gouvernance et compliance

- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon un critère quantitatif lié à la génération de valeur par l'allocation, complété de critères qualitatifs. Le critère quantitatif reflète les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de NIMI et/ou des produits gérés. Ce critère quantitatif est calculé sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour l'ensemble des collaborateurs des équipes de gestion.

- L'évaluation de performance des fonctions de gestion de dette privée sur actifs réels repose sur deux critères (un quantitatif, un qualitatif) dont la bonne réalisation concourt à la fois à l'intérêt de la société de gestion et des clients investisseurs dans les fonds et stratégies gérés par l'équipe.

Le critère quantitatif consiste à mesurer le montant de fonds levés auprès des investisseurs et reflète la participation de chaque gérant au développement des encours sous gestion, générateurs de revenus pour l'activité. Le critère qualitatif vise à s'assurer que les investissements réalisés pour le compte des clients l'ont été selon l'application stricte des critères d'investissement définis avec ces derniers. Il a aussi pour objectif de s'assurer, lors de l'investissement et pendant toute la durée de détention de ces transactions, que le gérant a identifié les facteurs de risques de façon exhaustive, et anticipée. En cas de survenance d'un des facteurs de risque, il sera tenu compte de la pertinence des mesures de remédiation qui seront exécutées avec diligence et dans le seul intérêt de l'investisseur. De manière plus spécifique, ce facteur ne consiste pas à pénaliser le gérant en raison de l'occurrence d'un événement de crédit (le risque de crédit est en effet consubstantiel à cette activité). Il vise à assurer les clients qu'une analyse exhaustive des risques et de ses facteurs d'atténuation a été réalisée ab initio, puis grâce à un processus de contrôle, pendant toute la durée de détention des investissements. Il permet de mettre en œuvre une réaction réfléchie et efficace, dans le cas d'un événement de crédit, afin d'en neutraliser ou limiter l'impact pour l'investisseur.

- L'évaluation de la performance des fonctions de distribution repose sur l'appréciation de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs s'appuient sur la collecte brute, la collecte nette, le chiffre d'affaires, la rentabilité des encours et leurs évolutions. Les critères qualitatifs incluent notamment la diversification et le développement du fonds de commerce (nouveaux clients ; nouveaux affiliés ; nouvelles expertises ; ...) et la prise en compte conjointe des intérêts de NIMI et de ceux des clients.

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité de NIMI.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de NIMI.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de NIMI.

I-2. Composantes de la rémunération

I-2.1. Rémunération fixe

NIMI veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de NIMI, de la plateforme internationale de distribution, de Solutions mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle individuelle s'inscrivant dans le cadre d'une performance collective.

Les rémunérations variables collectives de NIMI sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de NIMI et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. I-1. ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, NIMI peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

I-2.3. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

NIMI souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité de ses équipes.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur l'évolution de la performance financière consolidée de NATIXIS IM mesurée par son Résultat Courant Avant Impôt (RCAI), constatée chaque année sur une période de 3 ans minimum. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet d'associer les collaborateurs aux performances de NATIXIS IM. Le taux de rémunération variable différée résulte de l'application d'une table de différés.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de NIMI. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

I-2.4. Equilibre entre rémunération fixe et variable

NIMI s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

II- Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de NIMI comprend les catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, NIMI a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables des activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des ressources humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée de NIMI, en lien avec le Directeur des contrôles permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction générale de NIMI puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de NATIXIS.



2. Engagements de gouvernance et compliance

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des ressources humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de NIMI. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé,
- Entre 200 K€ et 499 K€ : 50% de différé au 1^{er} euro,
- A partir de 500 K€ : 60% de différé au 1^{er} euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité de direction de NIMI et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé :

- Pour les équipes qui participent directement à la gestion de portefeuille, à l'exception des équipes de gestion de dette privée sur actifs réels, sur la performance d'un panier de produits gérés par NIMI.
- Pour les équipes qui ne participent pas directement à la gestion de portefeuille et pour les équipes de gestion de dette privée sur actifs réels, sur l'évolution de la performance financière consolidée de NATIXIS IM mesurée par son Résultat Courant Avant Impôt (RCAI), constatée chaque année sur une période de 3 ans minimum.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière consolidée de NATIXIS IM et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de NIMI et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans les Long Term Incentive Plans (LTIP) de NIMI et de NATIXIS IM.



2. Engagements de gouvernance et compliance

III- Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines de NIMI en cohérence avec la politique applicable au sein de la plateforme internationale de distribution.

La Direction des contrôles permanents et la Direction des risques de NIMI ont pour leur part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée. Elles sont aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération de NIMI est validée par le Conseil d'administration de NIMI, dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés successivement, de manière détaillée, par les membres du Comité de direction de NIMI, puis par un Comité intermédiaire, établi au niveau de la Fédération, ensemble qui regroupe toutes les fonctions de distribution, de support et de contrôle du Groupe NATIXIS IM et qui intègre notamment NIMI. Ce Comité intermédiaire réunit la Direction générale de NIMI et la Direction générale de NATIXIS IM. Cette dernière soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

NIMI, qui n'a pas de Comité des rémunérations en propre mais qui appartient au Groupe NATIXIS, reporte en effet au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Le Comité des rémunérations de NATIXIS est établi et agit en conformité avec la réglementation ¹ :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de NIMI, sont externes au Groupe NATIXIS et sont donc totalement indépendants.
- Que dans l'exercice de ses missions, qui plus spécifiquement sur les sociétés de gestion comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

¹ : Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de NATIXIS, voir le Document de référence de la société.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération de NIMI avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis en dernière instance à la revue du Comité des rémunérations de NATIXIS, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La rémunération du Directeur général de NIMI est déterminée par la Direction générale de NATIXIS IM et de NATIXIS, puis présentée au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les rémunérations des Directeurs des risques et de la conformité de NIMI sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de NATIXIS IM. Elles sont ensuite soumises au Comité des rémunérations de NATIXIS.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité intermédiaire établi au niveau de la Fédération, qui intègre NIMI, et/ou par le Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. NIMI se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de NATIXIS.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération de NIMI fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de NATIXIS IM.

Quand NIMI délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* :	23 029 378 €
Rémunérations variables attribués au titre de 2024 :	9 317 275 €
Effectifs concernés :	284

*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2024

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 :	4 669 102 €	dont,
- Cadres supérieurs :	2 516 750 €	
- Membres du personnel :	2 152 352 €	
Effectifs concernés :	24	



2. Engagements de gouvernance et compliance

■ Politique de rémunération de la société de gestion déléguataire

La présente politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. « 2. Principes généraux »), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. « Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et / ou UCITS V ») et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. « Gouvernance »).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par Natixis et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIF II »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

I. PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique d'Ostrum Asset Management. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.



2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

I.1. DEFINITION DE LA PERFORMANCE

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers d'Ostrum Asset Management et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et / ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et / ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques / réglementaires.
- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques / réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés de critères qualitatifs. Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés. Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs. Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité d'Ostrum Asset Management.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

Le mode de détermination de la rémunération variable des gérants est conforme à l'objectif de servir au mieux les intérêts des clients avec une évaluation de leur satisfaction appréciée à travers les réponses à un questionnaire. Les responsables métier complètent cette évaluation par une analyse des éléments d'appréciation communiqués par les clients et s'assurent que les gérants exercent le niveau de vigilance adapté face aux demandes du client, en s'assurant notamment qu'elles demeurent appropriées.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour les membres du Comité exécutif, ainsi que pour les gérants et les analystes au sein des équipes de gestion.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

I-2. COMPOSANTES DE LA REMUNERATION

I-2.1. Rémunération fixe

Ostrum Asset Management veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels d'Ostrum Asset Management mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et / ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives d'Ostrum Asset Management sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. « 2.1. Définition de la performance » ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, Ostrum Asset Management peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.



2. Engagements de gouvernance et compliance

I-2.3. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

Ostrum Asset Management souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs les plus talentueux, ou identifiés comme clés au regard de leur engagement ou de leur contribution aux résultats.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet ainsi d'associer les collaborateurs aux performances d'Ostrum Asset Management.

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

I-2.4. Equilibre entre rémunération fixe et variable

Ostrum Asset Management s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et / ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

II- DECLINAISON DU DISPOSITIF APPLICABLE A LA POPULATION IDENTIFIEE AU TITRE D 'AIFM ET/OU UCITS V

II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée d'Ostrum Asset Management comprend les catégories de personnel, y compris la Direction Générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et / ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, Ostrum Asset Management a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).



2. Engagements de gouvernance et compliance

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction.
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille.
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne).
- Les responsables des activités de support ou administratives.
- Les autres preneurs de risques.
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des Ressources Humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée d'Ostrum Asset Management, en lien avec la Direction des Contrôles Permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction Générale d'Ostrum Asset Management, puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de Natixis.

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des Ressources Humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées d'Ostrum Asset Management. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé.
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1^{er} euro.
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1^{er} euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management et du Comité des rémunérations de Natixis.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management.



2. Engagements de gouvernance et compliance

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) d'Ostrum Asset Management.

III- GOUVERNANCE

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines d'Ostrum Asset Management. La Direction des Contrôles Permanents et la Direction des Risques d'Ostrum Asset Management ont un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée pour la Direction des Contrôles Permanents ou dans la détermination de l'indexation et du panier de fonds du LTIP pour la Direction des Risques. Cette dernière est aussi chargée de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est validée par le Conseil d'administration d'Ostrum Asset Management, dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques et les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés, de manière détaillée, par les membres du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management.



2. Engagements de gouvernance et compliance

Le Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management est établi et agit en conformité avec la réglementation² :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, et sont donc indépendants.
- Que dans l'exercice de ses missions, qui comprennent les rôles suivants :
 - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
 - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
 - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La Direction Générale de Natixis Investment Managers soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à la validation de la Direction Générale de Natixis, qui remonte en dernier lieu au Comité des Rémunérations de Natixis avant approbation par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

Le Comité des Rémunérations de Natixis, lui-même, est établi et agit en conformité avec la réglementation, tant dans sa composition (indépendance et expertise de ses membres), que dans l'exercice de ses missions. La majorité de ses membres, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, sont externes au Groupe Natixis et sont donc totalement indépendants³.

La rémunération du Directeur Général d'Ostrum Asset Management est proposée par la Direction Générale de Natixis Investment Managers et de Natixis, puis présentée au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management et enfin à celui de Natixis.

Les rémunérations des Directeurs des Risques et de la Conformité d'Ostrum Asset Management sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières Risques et Conformité, par les Directeurs des Risques et de la Conformité de Natixis Investment Managers. Elles sont ensuite soumises au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management puis à celui de Natixis.

² Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations d'OSTRUM AM, voir le Règlement intérieur du comité des nominations et des rémunérations.

³ Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de Natixis, voir le Document de référence de la société.



2. Engagements de gouvernance et compliance

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité des Rémunérations établi au niveau d'Ostrum Asset Management et / ou par le Comité des Rémunérations de Natixis.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. Ostrum Asset Management se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de Natixis.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de Natixis Investment Managers.

Quand Ostrum Asset Management délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

Rémunération versée au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* :	23 640 216 €
Rémunérations variables attribués au titre de 2024 :	13 379 850 €
Effectifs concernés :	252

*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2024

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 :	20 671 116 €	dont,
- Cadres supérieurs :	3 537 000 €	
- Membres du personnel :	17 134 116 €	
Effectifs concernés :	102	



3. Frais et Fiscalité

■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.im.natixis.com>.

■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par des récupérations de retenues à la source au titre de cet exercice.



4. Rapport du Commissaire aux comptes

FCP OSTRUM SRI MONEY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

FCP OSTRUM SRI MONEY

43 avenue Pierre MENDES France
75013 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux porteurs de parts du FCP OSTRUM SRI MONEY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) OSTRUM SRI MONEY relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique de
Bertrand DESPORTES
Date : 2025.09.12 17:36:29
+02'00'

Bertrand DESPORTES

Associé



5. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels

Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	2 299 114 982,54
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 795 128 003,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	503 986 979,03
Titres de créances (D)	7 363 529 034,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	6 902 547 894,94
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	460 981 139,06
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 052 368 340,26
OPCVM	1 052 368 340,26
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	15 605 885,55
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	10 730 618 242,35
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 727 033,74
Comptes financiers	325 419 416,60
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	331 146 450,34
Total de l'actif I+II	11 061 764 692,69

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Capitaux propres :	
Capital	10 708 699 333,44
Report à nouveau sur revenu net	2,80
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	8,48
Résultat net de l'exercice	328 081 439,64
Capitaux propres I	11 036 780 784,36
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	11 036 780 784,36
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	2 945 461,31
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 945 461,31
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	22 033 092,55
Concours bancaires	5 354,47
Sous-total autres passifs IV	22 038 447,02
Total Passifs : I+II+III+IV	11 061 764 692,69

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	41 563 303,42
Produits sur titres de créances	245 588 094,04
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	-4 287 059,91
Produits sur opérations temporaires sur titres	3,79
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	20 134 007,10
Sous-total produits sur opérations financières	302 998 348,44
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	4 055 840,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	-4 039,16
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-109 678,76
Sous-total charges sur opérations financières	3 942 122,08
Total revenus financiers nets (A)	306 940 470,52
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-22 054 451,01
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-22 054 451,01
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	284 886 019,51
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-8 283 967,24
Sous-total revenus nets I = (C+D)	276 602 052,27
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	69 881 051,08
Frais de transactions externes et frais de cession	-388 311,51
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	69 492 739,57
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 099 092,61
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	68 393 646,96



5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-16 725 698,77
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-123,30
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-16 725 822,07
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-188 437,52
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-16 914 259,59
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice (L)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	328 081 439,64

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

■ Comptes annuels - Annexes comptables

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'OPCVM a pour objectif de chercher à réaliser une performance supérieure à celle de l'€STR capitalisé (taux au jour le jour du marché interbancaire en euro), nette des frais de gestion, pour les parts I(C), I(D), N, R ; RE, T, I 1 et R 1 en intégrant dans sa gestion une approche qui vise à sélectionner des valeurs respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale/sociétale et de gouvernance (ESG).

A travers cette approche d'investissement ISR, le délégataire de gestion financière estime pouvoir privilégier le financement à court terme des sociétés les plus responsables sur le plan Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG). En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

L'OPCVM est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement SFDR"), il promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.



5. Comptes de l'exercice

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Actif net Global en EUR	9 801 157 806,45	8 931 664 817,72	10 343 028 936,67	10 669 375 300,96	11 036 780 784,36
Part OSTRUM SRI MONEY I1 en EUR					
Actif net	19 570 940,98	17 811 824,21	7 336 306,57	6 731 221,54	15 016 675,59
Nombre de titres	52 269,50805	47 848,25304	19 374,52067	17 087,25524	36 974,06310
Valeur liquidative unitaire	374,423	372,256	378,657	393,932	406,140
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,93	-1,39	-0,40	1,38	2,51
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,63	-0,64	6,00	12,91	10,31
Part OSTRUM SRI MONEY I-C en EUR					
Actif net	8 942 020 039,49	8 150 108 308,97	9 135 695 724,96	8 065 228 978,21	7 468 358 681,11
Nombre de titres	722 276,81545	662 096,02530	729 564,06785	619 085,24008	556 037,23242
Valeur liquidative unitaire	12 380,32	12 309,55	12 522,12	13 027,65	13 431,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-30,81	-46,29	-13,16	45,71	83,22
Capitalisation unitaire sur revenu	-20,16	-20,25	199,36	427,17	341,10
Part OSTRUM SRI MONEY I-D en EUR					
Actif net	29 599 998,00	40 515 250,41	37 686 095,38	12 467 553,63	16 797 412,92
Nombre de titres	2 458,27618	3 384,13036	3 094,38193	999,77114	1 355,49239
Valeur liquidative unitaire	12 040,95	11 972,13	12 178,87	12 470,40	12 392,11
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	43,83	77,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-29,96	-44,96	-12,83	0,00	0,00
Distribution unitaire sur revenu	0,00	0,00	193,91	410,41	317,85
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (1)
Capitalisation unitaire sur revenu	-19,60	-19,76	0,00	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Part OSTRUM SRI MONEY N en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	5 945 082,81	4 648 772,05
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	57 147,11917	43 342,48229
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	104,03	107,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,36	0,66
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	3,40	2,72
Part OSTRUM SRI MONEY R en EUR					
Actif net	201 101 606,30	206 509 265,27	514 899 836,77	1 822 219 016,67	2 671 610 802,45
Nombre de titres	20 350,62303	21 019,60381	51 526,04668	175 427,58967	249 739,91149
Valeur liquidative unitaire	9 881,84	9 824,60	9 993,00	10 387,30	10 697,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-24,53	-36,88	-10,51	36,55	66,31
Capitalisation unitaire sur revenu	-16,77	-16,99	157,85	331,83	260,20
Part OSTRUM SRI MONEY R1 en EUR					
Actif net	15 633 055,28	13 782 322,20	21 594 129,42	81 032 519,00	115 101 447,88
Nombre de titres	130 660,43131	115 896,21960	178 568,47113	644 296,89315	887 864,46204
Valeur liquidative unitaire	119,646	118,919	120,929	125,768	129,638
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,29	-0,44	-0,12	0,44	0,80
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,23	-0,24	1,88	4,08	3,26
Part OSTRUM SRI MONEY RE en EUR					
Actif net	579 372 229,62	491 303 765,22	615 346 505,96	665 313 617,13	735 678 646,29
Nombre de titres	58 552,52173	49 952,04234	61 522,90014	63 993,65178	68 704,20826
Valeur liquidative unitaire	9 894,91	9 835,50	10 001,90	10 396,55	10 707,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-24,62	-36,49	-10,52	36,49	66,31
Capitalisation unitaire sur revenu	-18,62	-19,54	155,81	332,21	260,40



5. Comptes de l'exercice

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Part OSTRUM SRI MONEY T en EUR					
Actif net	13 859 936,78	11 634 081,44	10 470 337,61	10 437 311,97	9 568 346,07
Nombre de titres	1 401,91365	1 183,96472	1 047,88304	1 004,92630	894,47280
Valeur liquidative unitaire	9 886,44	9 826,37	9 991,89	10 386,14	10 697,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-24,59	-36,33	-10,58	36,45	66,31
Capitalisation unitaire sur revenu	-19,24	-20,37	154,98	331,89	260,18

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.



5. Comptes de l'exercice

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.



5. Comptes de l'exercice

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 29 juin 2024 au 30 juin 2025.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.



5. Comptes de l'exercice

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).



5. Comptes de l'exercice

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.



5. Comptes de l'exercice

Frais facturés à l'OPCVM :

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière;
- Les frais administratifs externes à la société de ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPCVM/FIA de NATIXIS Investment managers	Part I-C et I-D 0,16% TTC Taux maximum Part R, RE et T : 0,50% TTC Taux maximum Part R 1 : 0,50 % TTC Part I 1 : 0,16 % TTC Part N: 0,40% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	
Commissions de mouvement	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC de l'assiette par rapport à l'indice de référence défini ci-dessous

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

A partir du 1er juillet 2021, l'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est l'€STR capitalisé pour toutes les parts.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie d'action donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du FCP et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

- L'actif valorisé du FCP s'entend comme l'actif du FCP évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.
- L'actif de référence représente l'actif du FCP constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des (mêmes) montants de souscriptions/rachats applicable à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du FCP.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'€STR capitalisé cours de clôture, libellé en euro.



5. Comptes de l'exercice

Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du FCP est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à cinq ans. La société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du FCP par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1er juillet 2022 pour l'ensemble des parts à l'exception de celle de la part N qui débute le 23 juin 2023.

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

1/ La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er juillet au 30 juin.

2/ La fréquence de cristallisation : la cristallisation des commissions de surperformance consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions.

Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence et ce, même si le FCP enregistre une performance négative pour autant que le FCP surperforme son indice de référence.



5. Comptes de l'exercice

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.



5. Comptes de l'exercice

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part OSTRUM SRI MONEY I-D	Distribution	Distribution
Part OSTRUM SRI MONEY RE	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI MONEY I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI MONEY I1	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part OSTRUM SRI MONEY T	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI MONEY R	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI MONEY R1	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part OSTRUM SRI MONEY N	Capitalisation	Capitalisation



5. Comptes de l'exercice

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	10 669 375 300,96
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	43 759 589 835,16
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-43 729 371 893,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	284 886 019,51
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	69 492 739,57
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-16 725 822,07
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-420 489,34
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-44 906,43
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	11 036 780 784,36

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



5. Comptes de l'exercice

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI MONEY I1		
Parts souscrites durant l'exercice	67 658,70400	27 091 058,07
Parts rachetées durant l'exercice	-47 771,89614	-19 174 773,47
Solde net des souscriptions/rachats	19 886,80786	7 916 284,60
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	36 974,06310	
Part OSTRUM SRI MONEY I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 064 197,33775	40 523 513 356,32
Parts rachetées durant l'exercice	-3 127 245,34541	-41 364 091 665,45
Solde net des souscriptions/rachats	-63 048,00766	-840 578 309,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	556 037,23242	
Part OSTRUM SRI MONEY I-D		
Parts souscrites durant l'exercice	1 112,39945	13 717 303,65
Parts rachetées durant l'exercice	-756,67820	-9 295 359,99
Solde net des souscriptions/rachats	355,72125	4 421 943,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 355,49239	
Part OSTRUM SRI MONEY N		
Parts souscrites durant l'exercice	109 653,21402	11 600 323,14
Parts rachetées durant l'exercice	-123 457,85090	-13 023 576,40
Solde net des souscriptions/rachats	-13 804,63688	-1 423 253,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	43 342,48229	
Part OSTRUM SRI MONEY R		
Parts souscrites durant l'exercice	213 153,69323	2 247 993 940,14
Parts rachetées durant l'exercice	-138 841,37141	-1 467 094 864,65
Solde net des souscriptions/rachats	74 312,32182	780 899 075,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	249 739,91149	
Part OSTRUM SRI MONEY R1		
Parts souscrites durant l'exercice	374 634,44776	47 889 108,14
Parts rachetées durant l'exercice	-131 066,87887	-16 788 065,49
Solde net des souscriptions/rachats	243 567,56889	31 101 042,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	887 864,46204	
Part OSTRUM SRI MONEY RE		
Parts souscrites durant l'exercice	83 382,46671	881 863 687,19
Parts rachetées durant l'exercice	-78 671,91023	-832 818 315,93
Solde net des souscriptions/rachats	4 710,55648	49 045 371,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	68 704,20826	



5. Comptes de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI MONEY T		
Parts souscrites durant l'exercice	560,90873	5 921 058,51
Parts rachetées durant l'exercice	-671,36223	-7 085 271,62
Solde net des souscriptions/rachats	-110,45350	-1 164 213,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	894,47280	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part OSTRUM SRI MONEY I1	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY I-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY R1	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY RE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00



5. Comptes de l'exercice

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part OSTRUM SRI MONEY T	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
OSTRUM SRI MONEY I1 FR0013358934	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	15 016 675,59	36 974,06310	406,140
OSTRUM SRI MONEY I-C FR0007075122	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 468 358 681,11	556 037,23242	13 431,40
OSTRUM SRI MONEY I-D FR0010894964	Distribution	Distribution	EUR	16 797 412,92	1 355,49239	12 392,11
OSTRUM SRI MONEY N FR001400FJ16	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 648 772,05	43 342,48229	107,25
OSTRUM SRI MONEY R FR0011563535	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 671 610 802,45	249 739,91149	10 697,57
OSTRUM SRI MONEY R1 FR0013358942	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	115 101 447,88	887 864,46204	129,638
OSTRUM SRI MONEY RE FR0013298965	Capitalisation	Capitalisation	EUR	735 678 646,29	68 704,20826	10 707,91
OSTRUM SRI MONEY T FR0013299245	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 568 346,07	894,47280	10 697,19



5. Comptes de l'exercice

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



5. Comptes de l'exercice

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	2 299 114,98	515 433,81	1 783 681,17	0,00	0,00
Titres de créances	7 363 529,03	4 081 040,55	3 282 488,48	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	325 419,42	0,00	0,00	0,00	325 419,42
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-5,35	0,00	0,00	0,00	-5,35
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	-3 164 965,91	3 164 965,91	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		1 431 508,45	8 231 135,56	0,00	325 414,07



5. Comptes de l'exercice

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	81 481,37	646 182,19	912 573,63	658 877,80	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4 520 755,89	1 690 600,61	1 016 176,47	135 996,05	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	325 419,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-5,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	1 763 815,00	-916 750,00	-767 403,00	-79 662,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6 691 466,33	1 420 032,80	1 161 347,10	715 211,85	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.



5. Comptes de l'exercice

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	SEK	JPY	GBP	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	276 071,82	41 828,79	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	177,94	1,93	0,00	0,00	0,03
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	-5,19	-0,07	-0,09
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-276 171,58	-41 860,50	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	78,18	-29,78	-5,19	-0,07	-0,06



5. Comptes de l'exercice

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 489 810,74	0,00	809 304,24
Titres de créances	7 106 774,92	77 848,22	178 905,90
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	8 596 585,66	77 848,22	988 210,14

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.



5. Comptes de l'exercice

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE CIB	4 845,50	0,00
EUREX CLEARING AG	461,09	0,00
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	4 205,72	0,00
SOCIETE GENERALE PAR	6 093,59	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	5 727,03	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
EUREX CLEARING AG	0,00	2 941,67
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	3,79
Dettes		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	5 156,00
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	0,00	4 180,00
SOCIETE GENERALE PAR	0,00	6 065,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



5. Comptes de l'exercice

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
Créances		
	Collatéraux	5 727 033,74
Total des créances		5 727 033,74
Dettes		
	Frais de gestion fixe	3 380 547,69
	Frais de gestion variable	3 251 544,86
	Collatéraux	15 401 000,00
Total des dettes		22 033 092,55
Total des créances et des dettes		-16 306 058,81



5. Comptes de l'exercice

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
Part OSTRUM SRI MONEY I1	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 232,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	2 788,22
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 511 250,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	1 697 884,72
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY I-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 859,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	2 632,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »



5. Comptes de l'exercice

	30/06/2025
Part OSTRUM SRI MONEY N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 580,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	858,98
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 433 444,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,27
Frais de gestion variables provisionnés	135 286,72
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY R1	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	171 297,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Frais de gestion variables provisionnés	16 031,13
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY RE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 975 581,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,27
Frais de gestion variables provisionnés	38 094,42
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »



5. Comptes de l'exercice

	30/06/2025
Part OSTRUM SRI MONEY T	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	27 140,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,27
Frais de gestion variables provisionnés	488,02
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00



5. Comptes de l'exercice

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions			0,00
Obligations			82 831 233,78
	FR0013476199	BPCE 0.25% 15-01-26	19 823 539,73
	FR001400OGI0	BPCE E3R+0.39% 06-03-26 EMTN	30 081 500,00
	FR001400WMQ4	BPCE E3R+0.55% 20-01-27 EMTN	25 145 745,83
	FR0013455540	BPCE ISSUER 0.5% 24-02-27 EMTN	7 780 448,22
TCN			406 705 700,14
	666904678INF	NATIXIS 010825 OISEST 0.24	50 567 259,39
	666904468INF	NATIXIS 030725 OISEST 0.22	101 328 914,83
	666905453INF	NATIXIS 070426 OISEST 0.33	50 204 320,67
	666904484INF	NATIXIS 070725 OISEST 0.22	50 647 927,08
	666903000INF	NATIXIS 080725 OISEST 0.29	51 616 685,00
	666903319INF	NATIXIS 120825 OISEST 0.29	51 430 546,60
	666904128INF	NATIXIS 201025 OISEST 0.29	50 910 046,57
OPC			1 052 368 340,26
	FR001400XZ22	OSTRUM EURO LIQUIDITY LVNAV SI	150 056 412,00
	FR0010392951	OSTRUM SRI CASH Part M	210 066 609,00
	FR001400R6M6	OSTRUM SRI CASH PLUS SI	300 998 375,16
	FR001400XCV3	OSTRUM SRI MONEY 6M PART SIC	131 059 177,60
	FR001400R6K0	OSTRUM SRI MONEY PLUS SI	260 187 766,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 541 905 274,18



5. Comptes de l'exercice

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	276 602 052,27
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	276 602 052,27
Report à nouveau	2,80
Sommes distribuables au titre du revenu net	276 602 055,07

Part OSTRUM SRI MONEY I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	189 664 810,58
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	189 664 810,58
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	189 664 810,58
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	189 664 810,58
Total	189 664 810,58
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY I-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	430 842,35
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	430 842,35
Report à nouveau	2,80
Sommes distribuables au titre du revenu net	430 845,15
Affectation :	
Distribution	430 843,26
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,89
Capitalisation	0,00
Total	430 845,15
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1 355,49239
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	317,85
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY I1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	381 300,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	381 300,90
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	381 300,90
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	381 300,90
Total	381 300,90
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	118 148,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	118 148,40
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	118 148,40
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	118 148,40
Total	118 148,40
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	64 984 303,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	64 984 303,04
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	64 984 303,04
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	64 984 303,04
Total	64 984 303,04
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY R1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	2 899 195,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 899 195,43
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 899 195,43
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 899 195,43
Total	2 899 195,43
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY RE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	17 890 721,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	17 890 721,00
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	17 890 721,00
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	17 890 721,00
Total	17 890 721,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY T

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	232 730,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	232 730,57
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	232 730,57
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	232 730,57
Total	232 730,57
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



5. Comptes de l'exercice

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées et latentes nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	68 393 646,96
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	68 393 646,96
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	8,48
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	68 393 655,44

Part OSTRUM SRI MONEY I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	46 277 982,45
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	46 277 982,45
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	46 277 982,45
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	46 277 982,45
Total	46 277 982,45
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY I-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	104 398,39
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	104 398,39
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	8,48
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	104 406,87
Affectation :	
Distribution	104 400,02
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	6,85
Capitalisation	0,00
Total	104 406,87
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	1 355,49239
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	77,02

Part OSTRUM SRI MONEY I1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	93 036,42
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	93 036,42
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	93 036,42
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	93 036,42
Total	93 036,42
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	28 801,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	28 801,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	28 801,33
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	28 801,33
Total	28 801,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part OSTRUM SRI MONEY R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	16 560 453,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	16 560 453,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	16 560 453,33
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	16 560 453,33
Total	16 560 453,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY R1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	713 254,76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	713 254,76
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	713 254,76
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	713 254,76
Total	713 254,76
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part OSTRUM SRI MONEY RE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 556 400,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 556 400,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 556 400,33
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	4 556 400,33
Total	4 556 400,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

Part OSTRUM SRI MONEY T

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	59 319,95
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	59 319,95
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	59 319,95
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	59 319,95
Total	59 319,95
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



5. Comptes de l'exercice

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			2 299 114 982,54	20,83
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 795 128 003,51	16,26
Assurance			17 461 121,67	0,16
SWISSCOM FINANCE BV 3.5% 29-05-26	EUR	4 200 000	4 255 181,67	0,04
SWISSCOM FINANCE BV E3R+0.37% 30-06-27	EUR	13 200 000	13 205 940,00	0,12
Banques commerciales			536 102 473,88	4,86
BBVA 0.125% 24-03-27 EMTN	EUR	20 000 000	19 692 312,33	0,18
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	13 100 000	12 776 137,49	0,12
BK AMERICA E3R+0.48% 10-03-27	EUR	38 800 000	38 873 526,00	0,34
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	14 500 000	14 362 621,44	0,13
BNP PAR 1.5% 17-11-25 EMTN	EUR	5 450 000	5 487 259,34	0,05
BNP PAR 2.125% 23-01-27 EMTN	EUR	25 000 000	25 206 215,75	0,23
BPCE 0.25% 15-01-26	EUR	20 000 000	19 823 539,73	0,18
BPCE E3R+0.39% 06-03-26 EMTN	EUR	30 000 000	30 081 500,00	0,27
BPCE E3R+0.55% 20-01-27 EMTN	EUR	25 000 000	25 145 745,83	0,23
BPCE ISSUER 0.5% 24-02-27 EMTN	EUR	8 000 000	7 780 448,22	0,07
CAN IMP BK E3R+0.4% 27-03-26	EUR	25 000 000	25 034 485,42	0,23
CAN IMP BK E3R+0.47% 17-07-26	EUR	25 000 000	25 176 195,83	0,23
CAN IMP BK E3R+0.5% 17-06-27	EUR	25 000 000	25 040 605,56	0,23
CREDIT AGRICOLE 3.125% 02/16	EUR	16 000 000	16 287 590,14	0,15
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01% 28-01-26	EUR	15 000 000	14 819 278,76	0,13
DANSKE BK 4.0% 12-01-27	EUR	7 000 000	7 191 803,84	0,07
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	5 563 000	5 518 760,43	0,05
INTE 1.0% 19-11-26 EMTN	EUR	14 062 000	13 922 921,04	0,13
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	33 100 000	33 304 144,25	0,30
JPM CHASE 1.09% 11-03-27 EMTN	EUR	10 000 000	9 945 347,95	0,09
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.184% 13-04-26	EUR	14 800 000	14 583 967,44	0,13
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	3 317 000	3 330 925,49	0,03
RCI BANQUE 4.125% 01-12-25	EUR	9 500 000	9 754 085,96	0,09
RCI BANQUE E3R+0.71% 14-09-26	EUR	18 000 000	18 033 195,00	0,16
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.4% 04-11-26	EUR	20 000 000	20 098 072,22	0,18
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.45% 24-03-27	EUR	28 000 000	28 035 392,00	0,25
SG 0.125% 17-11-26	EUR	23 100 000	22 932 768,66	0,21
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 05-05-26	EUR	12 000 000	12 227 681,10	0,11
UNICREDIT 0.325% 19-01-26 EMTN	EUR	31 900 000	31 635 946,66	0,29
Biens de consommation durables			27 054 588,94	0,25
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 04-09-25	EUR	13 000 000	13 025 795,61	0,12
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 27-05-26	EUR	14 000 000	14 028 793,33	0,13



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Composants automobiles			14 352 932,64	0,13
ROBERT BOSCH FINANCE LLC E3R+0.45% 28-11-26	EUR	14 300 000	14 352 932,64	0,13
Crédit à la consommation			6 863 243,01	0,06
Santander Consumer Finance 0.5% 14-11-26	EUR	7 000 000	6 863 243,01	0,06
Electricité			6 257 119,27	0,06
ORSTED 3.625% 01-03-26 EMTN	EUR	6 143 000	6 257 119,27	0,06
Gestion immobilière et développement			5 990 757,53	0,05
VONOVIA SE 1.5% 22-03-26 EMTN	EUR	6 000 000	5 990 757,53	0,05
Industrie aérospatiale et défense			4 434 583,56	0,04
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	4 500 000	4 434 583,56	0,04
Logiciels			45 241 090,98	0,41
VINCI E3R+0.33% 26-11-26 EMTN	EUR	10 000 000	10 032 729,17	0,09
VINCI E3R+0.35% 14-01-27 EMTN	EUR	35 000 000	35 208 361,81	0,32
Logiciels et services internet			6 031 493,42	0,05
DXC TECHNOLOGY COMPANY 1.75% 26-01-26	EUR	6 000 000	6 031 493,42	0,05
Machines			17 296 243,56	0,16
FORTIVE 3.7% 13-02-26	EUR	12 000 000	12 263 612,05	0,11
SANDVIK AB 3.0% 18-06-26 EMTN	EUR	5 000 000	5 032 631,51	0,05
Marchés de capitaux			240 730 614,78	2,18
ABN AMRO BK 0.6% 15-01-27	EUR	10 000 000	9 771 487,67	0,09
ABN AMRO BK E3R+0.35% 25-02-27	EUR	20 900 000	20 964 421,35	0,19
BANCO NTANDER 0.5% 04-02-27	EUR	22 500 000	21 908 700,00	0,20
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.4% 17-06-26	EUR	30 000 000	30 054 543,33	0,27
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 05-01-26	EUR	7 347 000	7 284 737,70	0,07
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC E3R+0.45% 14-01-27	EUR	30 800 000	31 013 662,17	0,26
MACQUARIE E3R+0.43% 25-06-27	EUR	15 000 000	15 018 627,08	0,14
NATL BANK OF CANADA E3R+0.4% 06-11-26	EUR	10 000 000	10 038 336,11	0,09
NATL BANK OF CANADA E3R+0.45% 06-03-26	EUR	19 400 000	19 456 389,33	0,18
NATL BANK OF CANADA OISEST+0.27% 26-09-25	EUR	25 000 000	25 003 230,94	0,23
NATL BANK OF CANADA OISEST+0.28% 27-10-25	EUR	25 000 000	25 113 963,13	0,23
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV E3R+0.55% 14-08-26	EUR	25 000 000	25 102 515,97	0,23
Produits pharmaceutiques			7 715 786,07	0,07
SANOFI E3R+0.3% 11-03-27 EMTN	EUR	7 700 000	7 715 786,07	0,07
Produits pour l'industrie du bâtiment			12 933 587,81	0,12
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.125% 23-03-26	EUR	13 000 000	12 933 587,81	0,12
Services aux collectivités			22 010 797,40	0,20
ENGIE 1.0% 13-03-26 EMTN	EUR	8 500 000	8 455 003,56	0,08
ENGIE 2 3/8 05/19/26	EUR	13 500 000	13 555 793,84	0,12



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services clientèle divers			87 803 442,58	0,80
LEASYS E3R+0.75% 08-04-26 EMTN	EUR	87 000 000	87 803 442,58	0,80
Services financiers diversifiés			686 574 916,23	6,20
AMERICAN HONDA FIN E3R+0.42% 29-05-26	EUR	10 000 000	10 025 797,78	0,09
AMERICAN HONDA FIN E3R+0.55% 28-05-27	EUR	20 000 000	20 055 065,00	0,18
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.01% 11-05-26	EUR	11 000 000	10 806 990,68	0,10
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.375% 24-03-26	EUR	10 000 000	10 064 467,12	0,09
BMW INTL INVESTMENT E3R+0.45% 09-10-26	EUR	20 000 000	20 166 702,22	0,18
BMW US LLC E3R+0.37% 29-01-27	EUR	10 000 000	10 045 613,33	0,09
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 26-01-26	EUR	12 700 000	12 801 495,23	0,12
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.2% 18-03-26	EUR	7 950 000	7 841 242,91	0,07
DIGITAL DUTCH FINCO BV 0.625% 15-07-25	EUR	10 000 000	10 052 531,51	0,09
FRESENIUS FINANCE IRELAND 0.0% 01-10-25	EUR	11 000 000	10 935 650,00	0,10
OP CORPORATE BANK 0.5% 12-08-25	EUR	10 000 000	10 024 409,59	0,09
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.1% 17-10-25	EUR	125 000 000	127 451 116,67	1,15
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.1% 18-11-25	EUR	150 000 000	152 507 642,67	1,36
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.17% 04-05-26	EUR	125 000 000	125 463 281,11	1,14
RICHEMONT INTL 1.0% 26-03-26	EUR	8 000 000	7 949 681,10	0,07
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.4% 30-04-26	EUR	9 000 000	9 050 596,50	0,08
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.43% 21-08-26	EUR	25 000 000	25 102 033,33	0,23
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.43% 22-12-25	EUR	5 000 000	5 004 547,50	0,05
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.7% 21-08-26	EUR	20 000 000	20 088 466,67	0,18
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.95% 18-09-25	EUR	20 000 000	20 044 473,33	0,18
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+1.0% 21-01-26	EUR	10 000 000	10 089 123,33	0,09
VOLVO TREASURY AB 3.125% 08-09-26	EUR	5 000 000	5 168 084,25	0,05
VOLVO TREASURY AB E3R+0.38% 22-05-26	EUR	8 600 000	8 631 504,67	0,08
VOLVO TREASURY AB E3R+0.4% 10-01-27	EUR	23 700 000	23 859 246,23	0,22
VOLVO TREASURY AB E3R+0.4% 22-11-26	EUR	13 300 000	13 345 153,50	0,12
Services liés aux technologies de l'information			22 898 749,56	0,21
THALES SERVICES SAS 4.0% 18-10-25	EUR	22 200 000	22 898 749,56	0,21
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			27 374 460,62	0,25
HALEON NETHERLANDS CAPITAL BV 1.25% 29-03-26	EUR	27 500 000	27 374 460,62	0,25
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			503 986 979,03	4,57
Services financiers diversifiés			503 986 979,03	4,57
CODEIS SECURITIES OISEST+0.17% 12-12-25	EUR	250 000 000	253 725 027,78	2,30
CODEIS SECURITIES OISEST+0.17% 15-06-26	EUR	150 000 000	150 157 170,75	1,36
SG LUXEMBOURG OISEST+0.17% 15-06-26	EUR	100 000 000	100 104 780,50	0,91



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES DE CRÉANCES			7 363 529 034,00	66,71
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			6 902 547 894,94	62,53
Automobiles			129 144 897,25	1,17
General Motors Financial Co Inc 050825 F	USD	12 500 000	10 619 283,55	0,10
General Motors Financial Co Inc 071125 F	USD	25 000 000	20 975 380,35	0,19
General Motors Financial Co Inc 220825 F	USD	20 000 000	16 952 927,04	0,15
RENAULT SA 080725 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 498 919,55	0,02
RENAULT SA 100925 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 973 823,40	0,05
RENAULT SA 150725 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 497 840,03	0,02
RENAULT SA 230725 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 994 573,62	0,04
RENAULT SA 240925 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 968 785,49	0,05
VOLKSWAGEN AG 300925 FIX 0.0	EUR	60 000 000	59 663 364,22	0,55
Banques commerciales			3 133 969 348,09	28,36
BANK OF MONTREAL, LONDON BRANCH 171025 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 853 333,03	0,23
BBVA ZCP 26-11-25	EUR	25 000 000	24 790 742,99	0,22
BNP PA OISEST+0.17% 16-07-25	EUR	150 000 000	150 731 513,50	1,37
BNP PA OISEST+0.215% 17-12-25	EUR	80 000 000	80 070 752,71	0,73
BNP PARIBAS 150925 OISEST 0.2	EUR	120 000 000	120 893 378,73	1,10
CASA L OISEST+0.27% 12-01-26	EUR	50 000 000	50 065 889,71	0,45
CFCM MAINE ANJOU B 050825 OISEST 0.23	EUR	30 000 000	30 286 993,68	0,27
CFCM MAINE ANJOU BA 110825 OISEST 0.235	EUR	30 000 000	30 305 209,60	0,27
CFCM MAINE ANJOU BA 141125 OISEST 0.245	EUR	30 000 000	30 099 726,40	0,27
COMMERZBANK AG FRANCFORT 200326 FIX 0.0	EUR	38 500 000	37 928 496,78	0,34
COMMONWEALTH B 290626 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 403 239,69	0,27
CREDIT AGRICOLE LEASING 290725 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 984 568,63	0,09
CREDIT AGRICOLE SA 031125 OISEST 0.25	EUR	100 000 000	100 415 940,00	0,91
CREDIT AGRICOLE SA 051125 OISEST 0.25	EUR	50 000 000	50 197 664,88	0,45
CREDIT AGRICOLE SA 080725 OISEST 0.24	EUR	200 000 000	202 593 823,67	1,77
CREDIT AGRICOLE SA 210725 OISEST 0.24	EUR	50 000 000	50 598 464,25	0,46
CREDIT MUTUEL ARKEA 010725 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	51 653 526,25	0,47
CREDIT MUTUEL ARKEA 011025 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	51 166 162,46	0,46
CREDIT MUTUEL ARKEA 080825 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	51 452 436,08	0,47
CREDIT MUTUEL ARKEA 090925 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	51 283 937,43	0,46
CREDIT MUTUEL ARKEA 150725 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	51 579 589,88	0,47
CREDIT MUTUEL ARKEA 190626 OISEST 0.33	EUR	50 000 000	50 032 022,32	0,45
CREDIT MUTUEL ARKEA 290126 OISEST 0.31	EUR	50 000 000	50 588 302,63	0,46
CREDIT MUTUEL ARKEA 300326 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	50 223 454,44	0,46
CREDITO EMILIANO 040725 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 997 354,15	0,13
CREDITO EMILIANO 160725 FIX 0.0	EUR	24 000 000	23 977 341,41	0,22
CW BK AUST ZCP 19-11-25	EUR	15 000 000	14 885 420,59	0,13
DZ BANK AG DEUT ZE ZCP 29-10-25	EUR	25 000 000	24 837 726,85	0,23



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING BANK NEDERLAND NV 311025 OISEST 0.18	EUR	75 000 000	75 047 970,98	0,68
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 050326 F	EUR	50 000 000	49 303 855,18	0,45
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 211125 F	EUR	50 000 000	49 602 995,95	0,45
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 230226 F	EUR	50 000 000	49 333 809,39	0,45
KBC GROUPE SA 180825 FIX 0.0	EUR	43 000 000	42 883 670,90	0,39
LA BANQUE POSTALE. 221225 OISEST 0.205	EUR	50 000 000	50 032 662,60	0,45
LA BANQUE POSTALE 240725 OISEST 0.285	EUR	50 000 000	51 522 636,61	0,47
LA BANQUE POSTALE 270126 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	50 598 005,49	0,46
LA BANQUE POSTALE 270226 OISEST 0.275	EUR	50 000 000	50 340 116,67	0,46
LCL CREDIT LYONNAIS 020725 OISEST 0.23	EUR	50 000 000	50 671 017,50	0,46
LCL CREDIT LYONNAIS 120126 OISEST 0.26	EUR	50 000 000	50 062 975,82	0,45
LCL CREDIT LYONNAIS 200426 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	50 035 813,99	0,45
MUFG BANK, LTD., LONDON BRANCH 070725 FI	EUR	50 000 000	49 983 072,40	0,45
MUFG BANK, LTD., LONDON BRANCH 241125 FI	EUR	50 000 000	49 585 758,64	0,45
NATIONAL AUSTRALIA 260626 OISEST 0.25	EUR	70 000 000	70 014 596,36	0,63
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD, LONDON 0210	EUR	50 000 000	49 741 549,95	0,45
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD, LONDON 3110	EUR	50 000 000	49 663 008,07	0,45
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD LONDON 31102	EUR	50 000 000	49 663 008,07	0,45
RCI BANQUE SA 260825 FIX 0.0	EUR	17 000 000	16 945 096,76	0,15
SANTANDER CONSUMER BANK 111225 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 872 299,59	0,13
SANTANDER CONSUMER BANK 170925 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 892 531,47	0,23
SG OISEST+0.44% 02-10-25	EUR	25 000 000	25 615 421,56	0,23
SG OISEST+0.46% 22-09-25	EUR	15 000 000	15 386 092,14	0,14
SOCIETE GENERALE 010825 OISEST 0.2	EUR	50 000 000	50 510 166,00	0,46
SOCIETE GENERALE 020725 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	51 579 614,88	0,47
SOCIETE GENERALE 020725 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	51 557 021,51	0,47
SOCIETE GENERALE 040725 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	51 489 831,88	0,47
SOCIETE GENERALE 281125 OISEST 0.25	EUR	50 000 000	50 119 579,72	0,45
SOCIETE GENERALE 310326 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	50 072 073,06	0,45
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110725 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 991 491,91	0,14
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 250825 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 843 891,70	0,45
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 260925 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 926 068,20	0,14
TORONTO DOMINION BANK, THE 090925 OISEST	EUR	30 000 000	30 763 641,30	0,28
UBS AG, LONDON BRANCH 031125 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 650 121,80	0,45
UBS AG, LONDON BRANCH 070825 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 947 582,98	0,23
UNICREDIT S.P.A. 111125 OISEST 0.26	EUR	50 000 000	50 524 784,44	0,46
UNICREDIT S.P.A. 120326 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 298 499,88	0,45
Biens de consommation durables			32 980 729,88	0,30
SEB SA 090725 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 989 381,97	0,21
SEB SA 160725 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 991 347,91	0,09
Boissons			33 260 478,05	0,30
CARLSBERG BREWERIES A/S 220825 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 965 985,71	0,10
HEINEKEN NV 041225 FIX 0.0	EUR	22 500 000	22 294 492,34	0,20



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Compagnies aériennes			23 930 836,69	0,22
OTIS WORLDWIDE CORPORATIO 180825 FIX 0.0	EUR	24 000 000	23 930 836,69	0,22
Composants automobiles			90 059 226,47	0,82
AUTOLIV INC. 290825 FIX 0.0	USD	15 000 000	12 702 326,54	0,12
BRIDGESTONE EUROPE SA 040825 FIX 0.0	EUR	41 000 000	40 907 928,30	0,36
OPMOBILITY 040725 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 998 365,40	0,07
OPMOBILITY 050825 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 995 261,95	0,02
OPMOBILITY 110925 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 976 087,91	0,05
OPMOBILITY 210725 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 994 559,41	0,04
VALEO SA 140725 FIX 0.0	EUR	17 500 000	17 484 696,96	0,16
Construction et ingénierie			50 624 385,51	0,46
GROU E E3R+0.9% 05-02-27	EUR	24 400 000	24 557 933,07	0,22
GROU E E3R+0.9% 17-12-26	EUR	26 000 000	26 066 452,44	0,24
Crédit à la consommation			99 751 879,32	0,90
NTT FINANCE UK LIMITED 100925 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 782 018,09	0,45
NTT FINANCE UK LIMITED 110725 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 969 861,23	0,45
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			107 786 667,31	0,98
CARREFOUR S A 020725 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 998 871,62	0,18
CARREFOUR S A 220925 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 878 810,89	0,23
CARREFOUR S A 280725 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 969 603,77	0,18
SAVENCIA SA 150725 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 984 729,87	0,16
SAVENCIA SA 310725 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 954 651,16	0,23
Divertissement			40 854 223,74	0,37
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 220925 FIX 0.	EUR	15 500 000	15 419 640,88	0,14
VIVENDI 140825 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 482 591,22	0,06
VIVENDI 170725 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 993 246,39	0,06
VIVENDI 260825 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 958 745,25	0,11
Electricité			301 861 766,86	2,74
EDF 020426 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 229 049,16	0,45
EDF 250725 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 967 296,17	0,23
EDF E3R+0.58% 22-01-27	EUR	30 000 000	30 176 566,67	0,27
EDF E3R+0.6% 19-05-27	EUR	55 000 000	55 195 098,75	0,50
ORANO SA 120825 FIX 0.0	EUR	17 500 000	17 454 861,15	0,16
ORANO SA 140825 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 972 921,86	0,09
ORANO SA 260825 FIX 0.0	EUR	9 700 000	9 666 156,42	0,09
SSE PLC. 080725 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 498 212,65	0,04
SSE PLC. 130825 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 486 392,95	0,05
SSE PLC. 160725 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 993 194,46	0,07
SSE PLC. 280725 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 954 118,53	0,27



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SSE PLC. 290725 FIX 0.0	EUR	17 500 000	17 472 246,11	0,16
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 220925 FI	EUR	40 000 000	39 795 651,98	0,36
Emballage et conditionnement			5 493 468,88	0,05
VERALLIA SASU 210725 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 493 468,88	0,05
Equipements électriques			32 339 798,63	0,29
ALSTOM SA 220925 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 955 328,14	0,08
ALSTOM SA 300925 FIX 0.0	EUR	21 000 000	20 885 700,11	0,19
NEXANS SA 090725 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 498 770,38	0,02
Equipements et fournitures médicaux			25 959 948,34	0,24
ESSILORLUXOTTICA 280725 FIX 0.0	EUR	26 000 000	25 959 948,34	0,24
Equipements et instruments électroniques			99 994 305,05	0,91
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 020725 FIX 0.	EUR	100 000 000	99 994 305,05	0,91
FPI Bureautiques			106 299 414,91	0,96
GECINA 080925 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 908 539,56	0,21
GECINA 091225 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 724 585,37	0,26
GECINA 181225 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 805 855,30	0,18
GECINA 300925 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 868 473,89	0,23
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 170725 FIX 0.	EUR	9 000 000	8 991 960,79	0,08
FPI de détail			153 908 968,34	1,39
CARMILA SA 220925 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 960 830,44	0,07
CARMILA SA 310725 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 976 089,24	0,13
KLEPIERRE 051225 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 433 506,72	0,07
KLEPIERRE 061025 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 966 885,29	0,05
KLEPIERRE 071125 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 926 854,88	0,09
KLEPIERRE 080925 FIX 0.0	EUR	22 000 000	21 913 863,18	0,20
KLEPIERRE 120925 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 958 552,37	0,09
KLEPIERRE 150925 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 913 658,36	0,18
KLEPIERRE 160126 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 944 088,65	0,04
KLEPIERRE 181225 FIX 0.0	EUR	20 500 000	20 303 546,27	0,18
KLEPIERRE 230925 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 942 673,57	0,11
KLEPIERRE 260626 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 797 437,97	0,09
KLEPIERRE 270226 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 918 796,51	0,05
KLEPIERRE 300126 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 952 184,89	0,04
FPI Soins de Santé			33 961 318,64	0,31
COFINIMMO SA 150725 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 991 789,91	0,09
COFINIMMO SA 220725 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 990 154,73	0,07
COFINIMMO SA 230725 FIX 0.0	EUR	16 000 000	15 979 374,00	0,15
Gestion et promotion immobilière			71 878 136,96	0,65
CDC HABITAT 050126 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 891 068,24	0,09
CDC HABITAT 090226 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 741 749,73	0,18



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CDC HABITAT 160326 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 387 698,00	0,07
CDC HABITAT 190925 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 906 686,30	0,17
CDC HABITAT 260825 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 950 934,69	0,14
Industrie aéronautique et défense			13 466 445,25	0,12
SAFRAN SA 130825 FIX 0.0	EUR	13 500 000	13 466 445,25	0,12
Infrastructure de transports			11 980 535,68	0,11
ABERTIS INFRASTRUCTURAS SA 110925 FIX 0	EUR	2 500 000	2 489 286,61	0,02
ABERTIS INFRASTRUCTURAS SA 170725 FIX 0	EUR	9 500 000	9 491 249,07	0,09
Logiciels			108 485 605,76	0,98
EVONIK INDUSTRIES 070725 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 997 851,17	0,05
VICAT SA 210725 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 982 344,96	0,13
VINCI OISEST+0.2% 06-08-25	EUR	25 000 000	25 258 942,60	0,23
VINCI SA 090725 OISEST 0.2	EUR	12 500 000	12 658 627,78	0,11
VINCI SA 210725 OISEST 0.195	EUR	50 000 000	50 587 839,25	0,46
Marchés de capitaux			164 680 428,89	1,49
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BR) 230426	EUR	30 000 000	29 506 389,58	0,27
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 060825 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 980 464,24	0,09
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 14072	EUR	25 000 000	24 982 355,03	0,23
DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT 071125	EUR	25 000 000	24 822 108,22	0,22
NORDEA BANK ABP. 210725 OISEST 0.17	EUR	50 000 000	50 580 964,25	0,46
ROYA BANK OF CANA ZCP 18-11-25	EUR	25 000 000	24 808 147,57	0,22
Médias			16 887 679,54	0,15
HAVAS SA 070725 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 995 577,58	0,10
HAVAS SA 210725 FIX 0.0	EUR	5 900 000	5 892 101,96	0,05
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			10 983 280,61	0,10
DANAHER CORP 120825 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 987 766,59	0,05
DANAHER CORP 140725 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 995 514,02	0,05
Produits alimentaires			41 609 767,25	0,38
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 080725 FIX 0	EUR	4 000 000	3 998 175,23	0,04
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 300925 FIX 0	EUR	14 000 000	13 911 405,45	0,13
BONDUELLE 230925 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 479 927,78	0,03
BONDUELLE 290925 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 987 585,05	0,02
MONDELEZ INTERNATIONAL INC 200825 FIX 0.	USD	21 500 000	18 232 673,74	0,16
Produits chimiques			30 915 017,11	0,28
AKZO NOBEL NV 210725 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 978 785,93	0,17
BASF SE 300925 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 936 231,18	0,11
Services aux collectivités			329 900 426,97	2,99
ENGIE SA 010825 OISEST 0.25	EUR	71 000 000	71 327 432,20	0,64
ENGIE SA 220925 FIX 0.0	EUR	65 000 000	64 693 858,78	0,59



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EWE AG 190925 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 448 204,77	0,09
EWE AG 190925 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 935 872,57	0,12
VEOL ENVI ZCP 10-07-25	EUR	50 000 000	49 973 968,56	0,45
VEOLIA ENVIRONNEMENT 031125 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 710 978,53	0,36
VEOLIA ENVIRONNEMENT 060825 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 948 175,16	0,23
VEOLIA ENVIRONNEMENT 080825 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 978 134,58	0,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT 140825 FIX 0.0	EUR	46 000 000	45 883 801,82	0,42
Services aux entreprises			21 935 363,17	0,20
AVERY DENNISON CORP 060825 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 972 507,37	0,11
ELIS SA EX HOLDELIS SA 200825 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 985 026,23	0,05
SOCIETE BIC 290925 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 977 829,57	0,04
Services aux professionnels			14 958 862,07	0,14
TELEPERFORMANCE SE 070825 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 979 520,03	0,09
TELEPERFORMANCE SE 260825 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 979 342,04	0,05
Services clientèle divers			33 971 857,04	0,31
ISS GLOBAL AS 150725 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 490 872,30	0,10
ISS GLOBAL AS 170725 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 986 094,09	0,12
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 020725 FI	EUR	6 500 000	6 499 576,12	0,06
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 250725 FI	EUR	3 000 000	2 995 314,53	0,03
Services de télécommunication diversifiés			99 502 720,29	0,90
TELEFONICA EMISIONES SAU 260925 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 968 387,79	0,05
TELEFONICA EUROPE BV 070725 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 990 979,51	0,24
TELEFONICA EUROPE BV 080126 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 912 824,52	0,07
TELEFONICA EUROPE BV 101125 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 929 978,55	0,08
TELSTRA GROUP LTD 180725 FIX 0.0	USD	22 500 000	19 159 951,21	0,17
TELSTRA GROUP LTD 291025 FIX 0.0	USD	15 000 000	12 606 035,00	0,11
TELUS CORP 110725 FIX 0.0	USD	6 000 000	5 113 664,59	0,05
TELUS CORP 280825 FIX 0.0	USD	17 500 000	14 820 899,12	0,13
Services de télécommunication mobile			114 984 316,25	1,04
AMERICA MOVIL BV 031025 FIX 0.0	EUR	21 500 000	21 374 253,25	0,19
AMERICA MOVIL BV 061125 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 448 419,52	0,06
AMERICA MOVIL BV 061125 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 912 709,96	0,10
AMERICA MOVIL BV 070825 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 476 462,30	0,09
AMERICA MOVIL BV 100725 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 496 478,91	0,06
AMERICA MOVIL BV 141125 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 907 365,68	0,10
AMERICA MOVIL BV 170725 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 975 938,74	0,24
AMERICA MOVIL BV 211125 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 955 770,79	0,04
AMERICA MOVIL BV 260925 FIX 0.0	EUR	11 500 000	11 437 760,19	0,10
AMERICA MOVIL BV ZCP 03-07-25	EUR	7 000 000	6 999 156,91	0,06



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés			1 219 359 720,46	11,05
AMCOR UK FINANCE PLC 140825 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 976 583,78	0,08
AMCOR UK FINANCE PLC 210825 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 958 154,15	0,13
AMERICAN HONDA FINANCE CORP 130825 FIX 0	USD	20 000 000	16 973 070,11	0,15
AMERICAN HONDA FINANCE CORP 230725 FIX 0	USD	18 000 000	15 317 529,74	0,14
AVERY DENNISON 240925 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 953 773,41	0,08
AVERY DENNISON 300925 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 950 472,04	0,08
AVRIL SCA 190925 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 956 534,34	0,07
BANQUE FEDERATIVE 010825 OISEST 0.32	EUR	50 000 000	51 502 482,61	0,47
BANQUE FEDERATIVE 040825 OISEST 0.32	EUR	20 000 000	20 540 142,45	0,19
BANQUE FEDERATIVE 311025 OISEST 0.33	EUR	50 000 000	51 026 844,13	0,46
CA CONSUMER FINANCE 110925 OISEST 0.23	EUR	50 000 000	50 392 912,00	0,46
CA CONSUMER FINANCE 281025 OISEST 0.25	EUR	50 000 000	50 221 710,00	0,46
CRH AMERICA FINANCE INC 150725 FIX 0.0	USD	20 000 000	17 037 974,36	0,15
CRH AMERICA FINANCE INC 210725 FIX 0.0	USD	27 500 000	23 409 700,30	0,21
DIAC SA 130825 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 987 377,40	0,05
EUROFACTOR 241025 OISEST 0.25	EUR	50 000 000	50 235 136,06	0,46
FERROVIAL SE 220725 FIX 0.0	EUR	16 500 000	16 479 971,62	0,15
FRESENIUS FINANCE IRELAND PLC 290725 FIX	EUR	20 000 000	19 965 696,71	0,18
KBC BANK 241125 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 784 117,39	0,22
MEDIOBANCA INTERNATIONAL LTD 150526 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 640 066,00	0,18
NATIXIS 010825 OISEST 0.24	EUR	50 000 000	50 567 259,39	0,46
NATIXIS 030725 OISEST 0.22	EUR	100 000 000	101 328 914,83	0,90
NATIXIS 070426 OISEST 0.33	EUR	50 000 000	50 204 320,67	0,45
NATIXIS 070725 OISEST 0.22	EUR	50 000 000	50 647 927,08	0,46
NATIXIS 080725 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	51 616 685,00	0,47
NATIXIS 120825 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	51 430 546,60	0,47
NATIXIS 201025 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	50 910 046,57	0,46
RELX (INVESTMENTS) PLC 110825 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 980 265,84	0,07
RELX (INVESTMENTS) PLC 230725 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 985 615,80	0,10
RELX (INVESTMENTS) PLC 310725 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 992 864,75	0,04
SGS NEDERLAND HOLDING BV 101125 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 435 864,92	0,07
SGS NEDERLAND HOLDING BV 150725 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 991 175,35	0,09
SUMI MITS BANK COR ZCP 01-08-25	EUR	50 000 000	49 912 972,85	0,45
SUMITOMO ELECTRIC FINANCE UK PLC 280725	EUR	50 000 000	49 916 806,16	0,45
SUMITOMO MITSU 101125 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 628 162,65	0,45
SUMITOMO MITSU 161025 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 696 384,77	0,45
TORONTO DOMINION BANK, THE 030725 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 997 204,20	0,23
TORONTO DOMINION BANK, THE 170725 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 977 657,76	0,23
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 160925 FIX	SEK	117 500 000	10 517 032,40	0,10
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 240925 FIX	SEK	350 000 000	31 311 764,27	0,28



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services liés aux technologies de l'information			66 940 187,11	0,61
CAPGEMINI 050925 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 984 130,08	0,04
CAPGEMINI 110725 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 997 594,56	0,04
CAPGEMINI 180725 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 992 848,80	0,06
THALES SERVICES SAS 100725 FIX 0.0	EUR	27 000 000	26 985 905,94	0,24
THALES SERVICES SAS 150725 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 979 707,73	0,23
Sociétés commerciales et de distribution			12 981 509,10	0,12
REXEL SA 240725 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 981 509,10	0,12
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			14 944 373,47	0,14
COVIVIO SA (EX 010925 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 944 373,47	0,14
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			460 981 139,06	4,18
Automobiles			38 197 934,50	0,35
General Motors Financial Co Inc 070725 F	USD	25 000 000	21 318 206,99	0,20
General Motors Financial Co Inc 240925 F	USD	20 000 000	16 879 727,51	0,15
Banques commerciales			64 994 383,26	0,59
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 061125 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 781 370,33	0,27
SANTANDER CONSUMER BANK 141025 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 942 131,82	0,09
UNICREDIT S.P.A. 100226 OISEST 0.3	EUR	25 000 000	25 270 881,11	0,23
Boissons			22 765 835,25	0,21
CARLSBERG BREWERIES A/S 150825 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 973 441,97	0,09
COCA COLA HBC FINANCE BV 270326 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 792 393,28	0,12
Compagnies aériennes			9 971 181,95	0,09
OTIS WORLDWIDE CORPORATIO 180825 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 971 181,95	0,09
Crédit à la consommation			59 745 999,98	0,54
NTT FINANCE UK LIMITED 040925 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 880 595,48	0,27
NTT FINANCE UK LIMITED 120925 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 865 404,50	0,27
Electricité			45 219 423,56	0,41
SSE PLC. 110925 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 940 188,23	0,13
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 231025 FI	EUR	31 500 000	31 279 235,33	0,28
Infrastructure de transports			14 942 125,00	0,14
ABERTIS INFRAESTRUCTURAS SA 040925 FIX 0	EUR	15 000 000	14 942 125,00	0,14
Logiciels			10 989 862,87	0,10
EVONIK INDUSTRIES 070725 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 498 388,38	0,04
EVONIK INDUSTRIES 230725 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 491 474,49	0,06
Marchés de capitaux			22 686 365,41	0,21
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 03032	EUR	23 000 000	22 686 365,41	0,21



5. Comptes de l'exercice

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			14 925 872,19	0,14
DANAHER CORP 220925 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 925 872,19	0,14
Produits chimiques			9 950 178,35	0,09
AKZO NOBEL NV 250925 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 950 178,35	0,09
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			22 958 395,56	0,21
RED ELEC FINA ZCP 31-07-25	EUR	23 000 000	22 958 395,56	0,21
Services clientèle divers			34 930 572,94	0,32
ECOLAB NL 11 BV 290825 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 945 818,09	0,14
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 090725 FI	EUR	4 000 000	3 997 914,51	0,04
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 110725 FI	EUR	9 000 000	8 994 134,82	0,08
ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG SARL 170725 FI	EUR	7 000 000	6 992 705,52	0,06
Services de télécommunication mobile			8 987 556,98	0,08
AMERICA MOVIL BV 240725 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 987 556,98	0,08
Services financiers diversifiés			79 715 451,26	0,70
AMCOR UK FINANCE PLC 120825 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 967 631,71	0,12
AMCOR UK FINANCE PLC 130825 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 493 635,22	0,02
ASSA ABLO FINA SER ZCP 14-11-25	EUR	10 000 000	9 918 380,33	0,09
CRH AMER FINA ZCP 20-08-25	USD	25 000 000	21 201 064,32	0,16
CRH AMERICA FINANCE INC 010825 FIX 0.0	USD	15 000 000	12 751 402,08	0,12
RELX (INVESTMENTS) PLC 230725 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 985 615,80	0,10
SGS NEDERLAND HOLDING BV 151225 FIX 0.0	EUR	9 500 000	9 397 721,80	0,09
TITRES D'OPC			1 052 368 340,26	9,54
OPCVM			1 052 368 340,26	9,54
Gestion collective			1 052 368 340,26	9,54
OSTRUM EURO LIQUIDITY LVNAV SI	EUR	600	150 056 412,00	1,36
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	19 671	210 066 609,00	1,90
OSTRUM SRI CASH PLUS SI	EUR	1 169	300 998 375,16	2,73
OSTRUM SRI MONEY 6M PART SIC	EUR	520	131 059 177,60	1,19
OSTRUM SRI MONEY PLUS SI	EUR	1 010	260 187 766,50	2,36
Total			10 715 012 356,80	97,08

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).



5. Comptes de l'exercice

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/SEK/EUR/20250916	138 597,53	0,00	EUR	10 663 164,58	SEK	-10 524 567,05
V/SEK/EUR/20250924	224 149,89	0,00	EUR	31 560 081,16	SEK	-31 335 931,27
V/USD/EUR/20250707	2 751 018,25	0,00	EUR	24 067 941,36	USD	-21 316 923,11
V/USD/EUR/20250711	353 329,22	0,00	EUR	5 466 963,02	USD	-5 113 633,80
V/USD/EUR/20250715	455 317,09	0,00	EUR	17 492 703,10	USD	-17 037 386,01
V/USD/EUR/20250718	1 292 459,68	0,00	EUR	20 452 764,34	USD	-19 160 304,66
V/USD/EUR/20250721	410 498,70	0,00	EUR	23 820 425,38	USD	-23 409 926,68
V/USD/EUR/20250723	1 673 374,64	0,00	EUR	16 992 622,32	USD	-15 319 247,68
V/USD/EUR/20250801	669 411,36	0,00	EUR	13 421 880,34	USD	-12 752 468,98
V/USD/EUR/20250805	774 625,62	0,00	EUR	11 396 588,17	USD	-10 621 962,55
V/USD/EUR/20250813	873 222,59	0,00	EUR	17 851 997,32	USD	-16 978 774,73
V/USD/EUR/20250818	814 342,49	0,00	EUR	22 024 973,61	USD	-21 210 631,12
V/USD/EUR/20250820	328 155,94	0,00	EUR	18 564 873,11	USD	-18 236 717,17
V/USD/EUR/20250822	1 886 778,67	0,00	EUR	18 847 044,84	USD	-16 960 266,17
V/USD/EUR/20250828	1 647 797,22	0,00	EUR	16 477 183,59	USD	-14 829 386,37
V/USD/EUR/20250829	271 258,50	0,00	EUR	12 980 608,29	USD	-12 709 349,79
V/USD/EUR/20250924	454 303,63	0,00	EUR	17 344 758,69	USD	-16 890 455,06
V/USD/EUR/20251029	126 159,11	0,00	EUR	12 743 541,43	USD	-12 617 382,32
V/USD/EUR/20251107	0,00	-3 786,99	EUR	21 002 979,37	USD	-21 006 766,36
Total	15 144 800,13	-3 786,99		333 173 094,02		-318 032 080,88

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.



5. Comptes de l'exercice

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
FIX/1.8328/OISEST/0.	15 000 000	0,00	-3 548,40	15 000 000,00
FIX/2.1443/OISEST/0.	25 000 000	0,00	-40 697,13	25 000 000,00
FIX/2.2683/OISEST/0.	15 000 000	0,00	-9 240,10	15 000 000,00
FIX/2.2738/OISEST/0.	60 000 000	19 026,80	0,00	60 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.693	30 000 000	48 066,97	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.750	30 000 000	6 386,91	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.768	10 000 000	546,81	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.770	12 000 000	5 121,70	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.782	7 500 000	1 698,69	0,00	7 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.794	50 000 000	8 367,77	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.796	13 000 000	619,13	0,00	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.807	6 000 000	1 610,62	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.808	4 000 000	453,20	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.819	30 000 000	7 975,92	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.819	6 143 000	1 312,56	0,00	6 143 000,00



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/1.835	22 500 000	5 847,90	0,00	22 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.838	20 000 000	0,00	-3 049,59	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.846	9 500 000	871,44	0,00	9 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.854	20 000 000	591,26	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.858	20 500 000	231,63	0,00	20 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.864	50 000 000	19 360,25	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.865	25 000 000	4 726,75	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.866	9 000 000	3 317,12	0,00	9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.867	25 000 000	9 681,50	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.869	25 000 000	131,21	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.869	50 000 000	445,78	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.870	40 000 000	17 029,33	0,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.872	4 000 000	1 427,82	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.875	5 000 000	750,35	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.875	7 000 000	2 397,19	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.878	21 000 000	2 212,15	0,00	21 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.878	25 000 000	10 440,31	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.879	6 000 000	824,62	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.881	50 000 000	19 510,72	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.887	20 000 000	5 492,46	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.892	5 000 000	584,83	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.902	15 500 000	522,95	0,00	15 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.906	4 062 000	5 719,32	0,00	4 062 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.907	40 000 000	3 314,40	0,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.908	12 500 000	3 642,50	0,00	12 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.922	10 000 000	245,07	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.929	12 000 000	2 247,61	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.932	6 500 000	28,94	0,00	6 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.938	15 000 000	707,86	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.945	12 000 000	391,51	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.952	60 000 000	2 916,80	0,00	60 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.954	25 000 000	623,17	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.958	50 000 000	1 437,71	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.959	15 000 000	338,55	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.959	23 000 000	2 793,77	0,00	23 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.971	19 000 000	148,91	0,00	19 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.973	7 500 000	0,00	-5 430,75	7 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.974	10 000 000	0,00	-7 074,92	10 000 000,00



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/1.977	22 500 000	0,00	-58 064,25	22 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.977	50 000 000	0,00	-40 245,45	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.980	7 950 000	0,00	-5 585,67	7 950 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.990	50 000 000	1 716,72	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.994	15 000 000	0,00	-457,40	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.013	10 000 000	0,00	-10 711,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.014	13 000 000	323,44	0,00	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.017	13 500 000	0,00	-560,53	13 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.018	10 000 000	0,00	-11 529,47	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.022	5 000 000	1 941,67	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.024	6 000 000	0,00	-6 907,68	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.025	8 000 000	0,00	-9 460,46	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.026	7 000 000	0,00	-456,70	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.034	10 000 000	0,00	-5 988,26	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.039	23 000 000	0,00	-17 200,78	23 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.041	50 000 000	0,00	-40 924,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.046	13 500 000	0,00	-30 858,28	13 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.048	5 000 000	0,00	-5 037,80	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.051	10 000 000	0,00	-8 208,59	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.054	7 000 000	0,00	-5 450,69	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.059	8 500 000	0,00	-10 189,71	8 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.060	10 000 000	0,00	-14 804,66	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.065	10 000 000	0,00	-14 026,61	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.067	8 000 000	0,00	-37 873,06	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.068	13 000 000	0,00	-19 944,60	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.069	6 000 000	0,00	-17 020,56	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.078	43 000 000	0,00	-3 719,46	43 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.079	5 000 000	0,00	-14 927,53	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.083	7 500 000	13 081,73	0,00	7 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.094	3 500 000	0,00	-10 821,75	3 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.103	38 500 000	0,00	-68 905,25	38 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.104	25 000 000	0,00	-22 846,46	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.104	10 000 000	0,00	-20 074,47	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.109	5 000 000	0,00	-16 206,31	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.113	6 000 000	0,00	-2 434,08	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.118	6 000 000	0,00	-7 546,54	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.124	5 000 000	0,00	-14 349,26	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.125	24 000 000	0,00	-1 697,30	24 000 000,00



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.129	14 800 000	0,00	-37 706,38	14 800 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.130	10 000 000	0,00	-689,79	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.133	25 000 000	0,00	-10 745,89	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.141	9 500 000	0,00	-2 527,01	9 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.154	50 000 000	0,00	-83 791,15	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.166	40 000 000	0,00	-20 247,55	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.168	23 100 000	0,00	-16 471,42	23 100 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.170	7 000 000	0,00	-23 348,34	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.172	4 500 000	0,00	-10 780,27	4 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.179	50 000 000	0,00	-10 716,03	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.181	7 500 000	0,00	-8 732,30	7 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.185	50 000 000	0,00	-5 051,53	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.187	10 000 000	0,00	-6 139,39	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.192	13 100 000	0,00	-77 831,84	13 100 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.198	10 000 000	0,00	-7 793,94	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.201	11 000 000	0,00	-1 938,23	11 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.204	25 000 000	0,00	-16 147,83	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.207	20 000 000	0,00	-12 468,09	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.209	25 000 000	27 791,67	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.220	10 000 000	0,00	-62 179,98	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.224	8 000 000	0,00	-7 390,47	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.232	16 533 740	0,00	-6 442,10	16 533 740,00
OISEST/0.0/FIX/2.240	18 905 053	0,00	-7 183,29	18 905 053,00
OISEST/0.0/FIX/2.245	10 000 000	0,00	-7 064,77	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.247	22 000 000	0,00	-13 612,87	22 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.248	15 000 000	10 201,43	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.258	7 347 000	0,00	-8 436,28	7 347 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.259	17 000 000	0,00	-7 611,87	17 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.271	6 000 000	0,00	-26 565,67	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.281	5 000 000	0,00	-1 426,80	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.281	50 000 000	13 690,77	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.286	2 500 000	0,00	-456,20	2 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.287	5 000 000	0,00	-9 133,71	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.292	46 000 000	0,00	-16 545,84	46 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.292	5 000 000	0,00	-2 423,41	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.305	10 000 000	0,00	-2 620,50	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.308	8 000 000	0,00	-2 363,84	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.309	50 000 000	42 014,13	0,00	50 000 000,00



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/2.311	14 000 000	0,00	-3 098,45	14 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.316	7 500 000	0,00	-18 875,01	7 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.318	10 000 000	4 466,50	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.324	5 563 000	0,00	-6 984,35	5 563 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.332	25 000 000	14 120,34	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.357	50 000 000	0,00	-25 730,37	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.366	25 000 000	6 632,64	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.373	50 000 000	12 266,89	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.383	25 000 000	13 806,13	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.385	60 000 000	32 237,20	0,00	60 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.387	41 000 000	0,00	-24 991,91	41 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.389	10 000 000	0,00	-2 610,99	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.401	15 000 000	0,00	-4 438,17	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.407	10 000 000	6 486,53	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.411	30 000 000	0,00	-13 533,30	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.417	9 000 000	0,00	-5 151,34	9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.424	6 800 000	0,00	-1 749,86	6 800 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.424	25 000 000	0,00	-5 475,78	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.430	6 500 000	0,00	-2 146,52	6 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.436	17 016 376	0,00	-10 052,46	17 016 376,00
OISEST/0.0/FIX/2.436	17 500 000	0,00	-4 702,45	17 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.437	25 000 000	0,00	-13 974,22	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.447	27 000 000	0,00	-6 077,67	27 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.447	50 000 000	0,00	-11 424,39	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.457	5 300 000	3 488,02	0,00	5 300 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.463	24 078 740	0,00	-8 359,06	24 078 740,00
OISEST/0.0/FIX/2.465	50 000 000	24 678,84	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.526	25 000 000	0,00	-19 312,57	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.553	15 000 000	0,00	-1 815,10	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.705	25 000 000	0,00	-31 502,76	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.800	10 000 000	0,00	-1 089,95	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.866	3 317 000	0,00	-702,82	3 317 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.895	25 000 000	0,00	-28 101,33	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.914	25 000 000	0,00	-41 476,11	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.930	5 000 000	0,00	-44 354,46	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.998	10 000 000	0,00	-95 534,48	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.001	13 500 000	0,00	-121 017,92	13 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.019	16 000 000	0,00	-157 882,37	16 000 000,00



5. Comptes de l'exercice

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/3.054	15 000 000	0,00	-144 492,97	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.055	8 000 000	0,00	-77 104,92	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.099	5 450 000	0,00	-42 524,99	5 450 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.106	8 900 000	0,00	-90 378,30	8 900 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.110	4 200 000	0,00	-53 686,31	4 200 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.115	6 500 000	0,00	-65 694,22	6 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.132	10 000 000	0,00	-30 538,74	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.194	25 000 000	0,00	-87 640,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.235	25 000 000	0,00	-88 099,83	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.241	19 000 000	0,00	-71 880,50	19 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.324	15 000 000	0,00	-61 932,27	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.351	25 000 000	0,00	-100 182,89	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.443	15 400 000	0,00	-156 692,12	15 400 000,00
Sous-total 3.		461 085,42	-2 941 674,32	3 394 965 909,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		461 085,42	-2 941 674,32	3 394 965 909,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



5. Comptes de l'exercice

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



5. Comptes de l'exercice

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	10 715 012 356,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	15 141 013,14
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-2 480 588,90
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	331 146 450,34
Autres passifs (-)	-22 038 447,02
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	11 036 780 784,36

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part OSTRUM SRI MONEY I1	EUR	36 974,06310	406,140
Part OSTRUM SRI MONEY I-C	EUR	556 037,23242	13 431,40
Part OSTRUM SRI MONEY I-D	EUR	1 355,49239	12 392,11
Part OSTRUM SRI MONEY N	EUR	43 342,48229	107,25
Part OSTRUM SRI MONEY R	EUR	249 739,91149	10 697,57
Part OSTRUM SRI MONEY R1	EUR	887 864,46204	129,638
Part OSTRUM SRI MONEY RE	EUR	68 704,20826	10 707,91
Part OSTRUM SRI MONEY T	EUR	894,47280	10 697,19

OSTRUM SRI MONEY

COMPTES ANNUELS

28/06/2024

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	10 029 797 859,29	10 186 694 225,17
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 710 113 239,16	1 806 543 719,31
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 634 628 759,43	1 806 543 719,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	75 484 479,73	0,00
Titres de créances	7 284 348 870,34	7 188 153 514,21
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	7 085 006 882,16	6 985 570 740,79
Titres de créances négociables	7 068 947 047,17	6 962 773 346,30
Autres titres de créances	16 059 834,99	22 797 394,49
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	199 341 988,18	202 582 773,42
Organismes de placement collectif	1 032 675 535,84	990 338 115,93
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 032 675 535,84	990 338 115,93
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	197 177 287,98
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	197 177 287,98
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 660 213,95	4 481 587,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	2 660 213,95	4 481 587,74
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	113 031 194,56	472 575,50
Opérations de change à terme de devises	111 737 092,38	0,00
Autres	1 294 102,18	472 575,50
COMPTES FINANCIERS	644 564 978,88	163 725 215,43
Liquidités	644 564 978,88	163 725 215,43
TOTAL DE L'ACTIF	10 787 394 032,73	10 350 892 016,10

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 284 197 083,36	10 189 523 657,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	9,96	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	37 456 349,39	-10 876 924,61
Résultat de l'exercice (a,b)	347 721 858,25	164 382 203,77
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	10 669 375 300,96	10 343 028 936,67
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	43 763,07	81 299,76
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	43 763,07	81 299,76
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	43 763,07	81 299,76
DETTES	117 969 801,91	7 776 273,54
Opérations de change à terme de devises	112 312 989,41	0,00
Autres	5 656 812,50	7 776 273,54
COMPTES FINANCIERS	5 166,79	5 506,13
Concours bancaires courants	5 166,79	5 506,13
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10 787 394 032,73	10 350 892 016,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OISEST/0.0/FIX/2.756	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.260	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.404	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.434	50 000 000,00	0,00
OISEST/0/FIX 3.6857	12 500 000,00	0,00
E3R/0.0/FIX/-0.506	0,00	15 800 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.72	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.802	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.922	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.899	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.932	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.683	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.176	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.408	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.492	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.531	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.576	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.619	0,00	27 100 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.62	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.026	0,00	45 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.710	0,00	35 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.709	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.020	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.736	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.755	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.073	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.728	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.737	0,00	24 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.963	0,00	9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.814	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.836	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.838	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.161	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.402	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.415	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.112	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.56	0,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.209	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.818	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.213	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.204	0,00	50 000 000,00

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OISEST/0.0/FIX/3.205	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.28	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.186	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.175	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.193	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.186	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.354	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.073	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.078	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.098	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.093	0,00	10 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.093	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.250	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.118	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.356	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.090	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.115	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.148	0,00	17 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.338	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.355	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.182	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.179	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.179	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.237	12 900 000,00	12 900 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.216	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.229	0,00	17 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.224	0,00	16 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.240	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.266	0,00	29 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.599	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.275	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.498	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.277	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.279	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.532	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.296	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.289	0,00	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.208	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.466	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.447	0,00	7 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.529	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.265	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.208	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.290	0,00	17 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.341	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.423	0,00	25 000 000,00

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OISEST/0.0/FIX/3.402	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.279	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.391	0,00	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.296	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.225	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.304	0,00	13 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.494	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.503	0,00	45 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.473	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.49	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.251	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.250	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.253	0,00	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.482	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.359	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.598	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.389	0,00	4 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.397	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.458	0,00	23 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.396	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.414	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.393	0,00	13 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.410	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.320	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.411	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.413	0,00	8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.579	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.265	0,00	12 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.556	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.263	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.265	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.426	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.543	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.282	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.464	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.368	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.428	19 000 000,00	19 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.465	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.630	0,00	22 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.284	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.297	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.340	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.340	0,00	9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.297	0,00	6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.321	0,00	17 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.318	0,00	10 000 000,00

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OISEST/0.0/FIX/3.317	0,00	46 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.600	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.460	0,00	11 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.651	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.465	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.320	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.320	0,00	24 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.604	0,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.327	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.470	0,00	2 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.341	0,00	7 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.474	0,00	10 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.599	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.602	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.475	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.468	0,00	33 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.525	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.346	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.346	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.477	0,00	25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.507	0,00	9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.593	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.523	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.517	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.468	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.685	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.751	0,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.526	0,00	12 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.532	0,00	15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.532	0,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.554	0,00	7 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.559	0,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.573	0,00	223 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.568	0,00	14 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.809	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.778	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.753	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.78	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.737	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.741	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.747	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.777	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.859	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.877	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.862	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.443	15 400 000,00	0,00

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OISEST/0.0/FIX/3.666	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.809	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.689	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.713	30 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.719	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.709	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.689	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.395	18 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	23 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.698	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.692	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.236	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.720	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.716	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.725	6 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.702	7 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.708	30 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.723	7 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.280	5 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.271	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.369	7 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.763	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.218	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.736	36 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.787	7 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.723	12 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/2.930	5 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.751	5 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.812	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.423	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.752	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.483	8 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.730	4 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.732	3 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.508	6 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.099	5 450 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.503	9 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.509	6 400 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.727	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.761	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.054	15 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.846	4 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.106	8 900 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.055	8 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.819	16 500 000,00	0,00

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OISEST/0.0/FIX/3.423	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.408	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.407	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.434	3 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.437	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.001	13 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/2.998	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.602	13 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.499	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.327	10 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.429	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.019	16 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.391	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.687	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.398	6 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.535	15 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	11 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.704	100 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.403	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.453	65 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.668	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.634	17 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.679	12 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.640	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.631	23 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.487	37 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.659	8 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.398	15 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.619	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.630	40 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.448	40 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.110	4 200 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.636	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.646	3 500 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.665	25 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.665	11 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.648	50 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.566	20 000 000,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.333	50 000 000,00	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	25 895 697,72	14 234 490,27
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	599 228,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées	51 275 976,85	35 029 749,77
Produits sur titres de créances	288 664 718,71	123 021 047,31
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	5 005 821,68	1 582 411,64
Produits sur instruments financiers à terme	7 456 109,58	9 036 433,15
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	378 298 324,54	183 503 360,47
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	129 335,71	68 331,22
Charges sur instruments financiers à terme	105 293,52	1 872 514,09
Charges sur dettes financières	1 164,20	412 946,73
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	235 793,43	2 353 792,04
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	378 062 531,11	181 149 568,43
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	18 386 316,17	10 860 757,85
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	359 676 214,94	170 288 810,58
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-11 954 356,69	-5 906 606,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	347 721 858,25	164 382 203,77

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

• **Obligations :**

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et convertie si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour précédent l'évaluation.

• **Les valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les valeurs étrangères sont converties en contrevaletur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

• **Les OPCVM**

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPCVM sont évalués sur la base d'estimation fournie par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

• **Instruments du marché monétaire :**

Les instruments du marché monétaire sont valorisés selon les règles suivantes :

- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les instruments du marché monétaire à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières ...) sont évalués sur la base du prix de marché,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.

En l'absence de prix de marché incontestable, les instruments du marché monétaire sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois peuvent être évalués de façon linéaire.

- **Prises et mises en pension de titres :**

Les contrats de prises et mises en pension de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat).

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, le Directoire de la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Certaines opérations à taux fixes dont la durée de vie est supérieure à trois mois peuvent faire l'objet d'une évaluation au prix du marché.

2 Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

- **Swaps :**

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » de crédit de l'émetteur indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois peuvent être valorisés linéairement.

Les autres swaps sont valorisés au prix du marché à partir des courbes de taux observées.

Les changes à terme :

Ils peuvent être valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.

Ils peuvent être valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

A) Engagements sur marchés à terme fermes :

1) Futures :

engagement = cours de compensation x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le MATIF qui est enregistré pour sa valeur nominale.

2) Engagements sur contrats d'échange :

a) de taux

- contrats d'échange de taux adossés :

- ° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

- ° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

.non adossés :

- ° Taux fixe/Taux variable

- évaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché

- ° Taux variable/Taux fixe

- évaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

B) Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

4 Devises

Les cours étrangers sont convertis en *euro* selon le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

5 Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

- Les valeurs étrangères sont converties en contrevalet en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation.

- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
 - Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.
- Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons courus.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de l'OPCVM et ne sont pas additionnés au prix.

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First in/First out » ou « premier entré » « premier sorti ») est utilisée.

La valeur liquidative précédant une période non ouvrée (week-end et jours fériés) tient compte des intérêts courus de cette période. Elle est datée du dernier jour de la période non ouvrée.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

. Les contrats à terme fermes sont calculés à la valeur de marché. Elle est égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats, multiplié par le nominal et éventuellement par le cours de la devise.

. Les opérations conditionnelles sont calculées à la valeur de marché qui est la traduction en équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta, éventuellement par le cours de la devise, la quotité, le nominal et le cours du sous-jacent. Le delta résulte d'un modèle mathématique dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent.

. Les engagements des swaps sont égaux au notionnel du swap.

Les frais de gestion

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPCVM/FIA de NATIXIS Investment managers	Part I-C et I-D 0,16% TTC Taux maximum Part R, RE et T : 0,50% TTC Taux maximum Part R 1 : 0,50 % TTC Part I 1 : 0,16 % TTC Part N: 0,40% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	
Commissions de mouvement	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC de l'assiette par rapport à l'indice de référence défini ci-dessous

Commission de surperformance :

A partir du 1^{er} juillet 2021, l'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est l'€STR capitalisé pour toutes les parts.

La commission de surperformance, applicable à une catégorie d'action donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du FCP et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

- L'actif valorisé du FCP s'entend comme l'actif du FCP évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.
- L'actif de référence représente l'actif du FCP constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des (mêmes) montants de souscriptions/rachats applicable à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du FCP.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'€STR capitalisé cours de clôture, libellé en euro.

Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du FCP est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à cinq ans. La société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du FCP par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1^{er} juillet 2022 pour l'ensemble des parts à l'exception de celle de la part N qui débute le 23 juin 2023

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

1/ La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1^{er} juillet au 30 juin.

2/ La fréquence de cristallisation : la cristallisation des commissions de surperformance consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Sur la période d'observation, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions.

Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du FCP est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence et ce, même si le FCP enregistre une performance négative pour autant que le FCP surperforme son indice de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts OSTRUM SRI MONEY I C	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI MONEY R	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI MONEY RE C	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI MONEY T C	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI MONEY N	Capitalisation	Capitalisation
Parts OSTRUM SRI MONEY I-D	Distribution	Distribution
Parts OSTRUM SRI MONEY I1	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution
Parts OSTRUM SRI MONEY R1	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 343 028 936,67	8 931 664 817,72
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	51 694 588 491,95	44 002 162 595,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-51 794 171 313,12	-42 773 762 830,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	44 394 201,07	8 147 023,51
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 296 536,64	-17 424 295,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	267 522,24	423 028,41
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-822 601,75	-739,48
Frais de transactions	-318 075,98	-368 899,73
Différences de change	401 331,94	-6 346,62
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	32 225 970,37	20 987 093,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	31 925 963,37	-300 007,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	300 007,00	21 287 100,21
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-4 014 402,60	918 729,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	200 507,30	4 214 909,90
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 214 909,90	-3 296 180,69
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-584 438,13	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	359 676 214,94	170 288 810,58
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	10 669 375 300,96	10 343 028 936,67

(*) 30/06/2023 : Frais de constitution : -50 euro

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	75 484 479,73	0,71
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 443 951 378,12	13,53
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	190 677 381,31	1,79
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 710 113 239,16	16,03
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	199 341 988,18	1,87
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	8 884 273,89	0,08
Autres Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers étrangers marché réglementé	7 175 561,10	0,07
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	259 075 267,98	2,43
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	3 840 809 937,39	36,00
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	2 969 061 841,80	27,82
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	7 284 348 870,34	68,27
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	2 395 250 000,00	22,45
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 395 250 000,00	22,45
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	190 677 381,31	1,79	911 525 191,75	8,54	607 910 666,10	5,70	0,00	0,00
Titres de créances	4 288 237 554,85	40,19	2 996 111 315,49	28,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	644 564 978,88	6,04
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 166,79	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 395 250 000,00	22,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	65 129 593,61	0,61	1 137 565 836,56	10,66	507 417 808,99	4,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4 210 341 820,53	39,46	3 033 524 951,23	28,43	40 482 098,58	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	644 564 978,88	6,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 166,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	818 000 000,00	7,67	1 475 800 000,00	13,83	101 450 000,00	0,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	97 472 215,46	0,91	14 818 275,80	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	188 270,58	0,00	94,74	0,00	0,00	0,00	30,48	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	97 482 734,27	0,91	14 830 255,14	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,84	0,00	165,95	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	111 737 092,38
	Collatéraux	1 294 102,18
TOTAL DES CRÉANCES		113 031 194,56
DETTES		
	Vente à terme de devise	112 312 989,41
	Frais de gestion fixe	1 529 543,05
	Frais de gestion variable	3 769 679,23
	Collatéraux	200 000,00
	Autres dettes	157 590,22
TOTAL DES DETTES		117 969 801,91
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 938 607,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part OSTRUM SRI MONEY I1		
Parts souscrites durant l'exercice	15 983,42752	6 102 402,13
Parts rachetées durant l'exercice	-18 270,69295	-7 018 332,00
Solde net des souscriptions/rachats	-2 287,26543	-915 929,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 087,25524	
Part OSTRUM SRI MONEY I C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 807 596,68908	48 658 129 751,43
Parts rachetées durant l'exercice	-3 918 075,51685	-50 080 470 652,08
Solde net des souscriptions/rachats	-110 478,82777	-1 422 340 900,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	619 085,24008	
Part OSTRUM SRI MONEY I-D		
Parts souscrites durant l'exercice	1 110,29264	13 581 405,99
Parts rachetées durant l'exercice	-3 204,90343	-39 191 156,06
Solde net des souscriptions/rachats	-2 094,61079	-25 609 750,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	999,77114	
Part OSTRUM SRI MONEY N		
Parts souscrites durant l'exercice	232 648,58107	23 473 220,94
Parts rachetées durant l'exercice	-175 501,46190	-17 827 040,00
Solde net des souscriptions/rachats	57 147,11917	5 646 180,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	57 147,11917	
Part OSTRUM SRI MONEY R		
Parts souscrites durant l'exercice	207 787,14642	2 118 874 320,93
Parts rachetées durant l'exercice	-83 885,60343	-856 222 704,47
Solde net des souscriptions/rachats	123 901,54299	1 262 651 616,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	175 427,58967	
Part OSTRUM SRI MONEY R1		
Parts souscrites durant l'exercice	555 414,24044	68 693 377,94
Parts rachetées durant l'exercice	-89 685,81842	-11 017 282,92
Solde net des souscriptions/rachats	465 728,42202	57 676 095,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	644 296,89315	
Part OSTRUM SRI MONEY RE C		
Parts souscrites durant l'exercice	78 382,47744	797 967 468,66
Parts rachetées durant l'exercice	-75 911,72580	-774 213 465,31
Solde net des souscriptions/rachats	2 470,75164	23 754 003,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	63 993,65178	
Part OSTRUM SRI MONEY T C		
Parts souscrites durant l'exercice	761,36829	7 766 543,93
Parts rachetées durant l'exercice	-804,32503	-8 210 680,28
Solde net des souscriptions/rachats	-42,95674	-444 136,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 004,92630	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part OSTRUM SRI MONEY I1	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY I C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY I-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY R1	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY RE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part OSTRUM SRI MONEY T C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts OSTRUM SRI MONEY I1	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 347,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Frais de gestion variables provisionnés	1 976,58
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-0,07
Parts OSTRUM SRI MONEY I C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 438 339,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Frais de gestion variables provisionnés	2 250 384,27
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-57,02
Parts OSTRUM SRI MONEY I-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	30 371,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables provisionnés	6 750,88
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-0,23
Parts OSTRUM SRI MONEY N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 125,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	2 185,55
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-0,05

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts OSTRUM SRI MONEY R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 894 011,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables provisionnés	-268,52
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-5,29
Parts OSTRUM SRI MONEY R1	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	76 302,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Frais de gestion variables provisionnés	6 629,76
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-0,17
Parts OSTRUM SRI MONEY RE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 616 618,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,24
Frais de gestion variables provisionnés	18 830,94
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-4,50
Parts OSTRUM SRI MONEY T C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	25 334,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,24
Frais de gestion variables provisionnés	309,52
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-0,07

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			66 945 371,85
	FR0013476199	BPCE 0.25% 15-01-26	12 827 844,59
	FR0014007VF4	BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	14 269 299,59
	FR0013509726	BPCE 0.625% 28-04-25	9 762 887,67
	FR001400OGI0	BPCE ISSUER E3R+0.39% 06-03-26	30 085 340,00
TCN			484 683 389,74
	666901420INF	BPCE (ISSUER) 080824 OISEST 0.22	51 015 567,71
	666901168INF	BPCE 050724 OISEST 0.23	51 208 658,60
	666901256INF	BPCE 131224 OISEST 0.34	25 610 197,42
	666901366INF	BPCE I OISEST+0.335% 02-01-25	51 104 227,50
	666902751INF	BRED BANQUE POPULAIRE 100724 OISEST 0.15	50 114 095,63
	666901474INF	NATI OISEST+0.23% 31-07-24	50 993 720,88
	666901659INF	NATI OISEST+0.31% 02-01-25	50 924 913,89
	666900447INF	NATIXIS 010824 OISEST 0.32	51 648 842,83
	666901740INF	NATIXIS 030125 OISEST 0.3	50 878 766,11
	666901301INF	NATIXIS 201224 OISEST 0.34	51 184 399,17
OPC			1 032 675 535,84
	FR0010322438	OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	200 701 467,36
	FR0010392951	OSTRUM SRI CASH Part M	260 459 336,09
	FR0010831693	OSTRUM SRI CASH PLUS I	260 201 868,40
	FR0010750984	OSTRUM SRI MONEY 6M PART I	50 598 517,50
	FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	260 714 346,49
Instruments financiers à terme			150 000 000,00
	SWP028953501	OISEST/0.0/FIX/3.741	25 000 000,00
	SWP028997201	OISEST/0.0/FIX/3.747	25 000 000,00
	SWP028834702	OISEST/0.0/FIX/3.753	25 000 000,00
	SWP029027701	OISEST/0.0/FIX/3.777	50 000 000,00
	SWP028844302	OISEST/0.0/FIX/3.78	25 000 000,00
Total des titres du groupe			1 734 304 297,43

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	9,96	0,00
Résultat	347 721 858,25	164 382 203,77
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	347 721 868,21	164 382 203,77

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY I1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	220 602,11	116 273,09
Total	220 602,11	116 273,09

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY I C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	264 459 151,20	145 447 305,29
Total	264 459 151,20	145 447 305,29

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY I-D		
Affectation		
Distribution	410 316,07	600 031,60
Report à nouveau de l'exercice	2,01	30,17
Capitalisation	0,00	0,00
Total	410 318,08	600 061,77
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	999,77114	3 094,38193
Distribution unitaire	410,41	193,91
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	194 480,11	0,00
Total	194 480,11	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	58 212 545,46	8 133 828,91
Total	58 212 545,46	8 133 828,91

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY R1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 631 818,62	336 067,38
Total	2 631 818,62	336 067,38

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY RE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	21 259 426,36	9 586 259,46
Total	21 259 426,36	9 586 259,46

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY T C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	333 526,27	162 407,87
Total	333 526,27	162 407,87

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	37 456 349,39	-10 876 924,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	37 456 349,39	-10 876 924,61

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY I1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	23 617,83	-7 792,52
Total	23 617,83	-7 792,52

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY I C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	28 298 578,31	-9 607 049,94
Total	28 298 578,31	-9 607 049,94

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY I-D		
Affectation		
Distribution	43 819,97	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	6,22	0,00
Capitalisation	0,00	-39 704,29
Total	43 826,19	-39 704,29
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	999,77114	3 094,38193
Distribution unitaire	43,83	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	20 857,64	0,00
Total	20 857,64	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 412 974,15	-541 639,86
Total	6 412 974,15	-541 639,86

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY R1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	284 352,83	-22 793,52
Total	284 352,83	-22 793,52

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY RE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 335 504,01	-647 310,27
Total	2 335 504,01	-647 310,27

	28/06/2024	30/06/2023
Parts OSTRUM SRI MONEY T C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	36 638,43	-11 096,81
Total	36 638,43	-11 096,81

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	10 253 009 324,09	9 801 157 806,45	8 931 664 817,72	10 343 028 936,67	10 669 375 300,96
Parts OSTRUM SRI MONEY I1 en EUR					
Actif net	63 319 370,42	19 570 940,98	17 811 824,21	7 336 306,57	6 731 221,54
Nombre de titres	168 342,49538	52 269,50805	47 848,25304	19 374,52067	17 087,25524
Valeur liquidative unitaire	376,134	374,423	372,256	378,657	393,932
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,70	-0,93	-1,39	-0,40	1,38
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,46	-0,63	-0,64	6,00	12,91
Parts OSTRUM SRI MONEY I C en EUR					
Actif net	9 452 202 974,25	8 942 020 039,49	8 150 108 308,97	9 135 695 724,96	8 065 228 978,21
Nombre de titres	760 061,70158	722 276,81545	662 096,02530	729 564,06785	619 085,24008
Valeur liquidative unitaire	12 436,09	12 380,32	12 309,55	12 522,12	13 027,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-23,45	-30,81	-46,29	-13,16	45,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-14,51	-20,16	-20,25	199,36	427,17
Parts OSTRUM SRI MONEY I-D en EUR					
Actif net	12 570 563,41	29 599 998,00	40 515 250,41	37 686 095,38	12 467 553,63
Nombre de titres	1 039,30166	2 458,27618	3 384,13036	3 094,38193	999,77114
Valeur liquidative unitaire	12 095,20	12 040,95	11 972,13	12 178,87	12 470,40
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	43,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-22,80	-29,96	-44,96	-12,83	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	193,91	410,41
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-14,11	-19,60	-19,76	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Parts OSTRUM SRI MONEY N en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	5 945 082,81
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	57 147,11917
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	104,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,36
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	3,40
Parts OSTRUM SRI MONEY R en EUR					
Actif net	68 659 715,21	201 101 606,30	206 509 265,27	514 899 836,77	1 822 219 016,67
Nombre de titres	6 916,47260	20 350,62303	21 019,60381	51 526,04668	175 427,58967
Valeur liquidative unitaire	9 926,98	9 881,84	9 824,60	9 993,00	10 387,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,72	-24,53	-36,88	-10,51	36,55
Capitalisation unitaire sur résultat	-12,21	-16,77	-16,99	157,85	331,83
Parts OSTRUM SRI MONEY R1 en EUR					
Actif net	17 986 956,04	15 633 055,28	13 782 322,20	21 594 129,42	81 032 519,00
Nombre de titres	149 612,81256	130 660,43131	115 896,21960	178 568,47113	644 296,89315
Valeur liquidative unitaire	120,223	119,646	118,919	120,929	125,768
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,22	-0,29	-0,44	-0,12	0,44
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,18	-0,23	-0,24	1,88	4,08
Parts OSTRUM SRI MONEY RE C en EUR					
Actif net	624 834 090,81	579 372 229,62	491 303 765,22	615 346 505,96	665 313 617,13
Nombre de titres	62 847,91429	58 552,52173	49 952,04234	61 522,90014	63 993,65178
Valeur liquidative unitaire	9 942,00	9 894,91	9 835,50	10 001,90	10 396,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,39	-24,62	-36,49	-10,52	36,49
Capitalisation unitaire sur résultat	-14,49	-18,62	-19,54	155,81	332,21

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Parts OSTRUM SRI MONEY T C en EUR					
Actif net	13 435 653,95	13 859 936,78	11 634 081,44	10 470 337,61	10 437 311,97
Nombre de titres	1 352,47613	1 401,91365	1 183,96472	1 047,88304	1 004,92630
Valeur liquidative unitaire	9 934,11	9 886,44	9 826,37	9 991,89	10 386,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-18,33	-24,59	-36,33	-10,58	36,45
Capitalisation unitaire sur résultat	-15,16	-19,24	-20,37	154,98	331,89

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA E3R+0.4% 17-06-26	EUR	30 000 000	30 050 022,50	0,29
CAN IMP BK E3R+0.4% 27-03-26	EUR	25 000 000	25 010 787,50	0,23
DAIMLER TRUCKS FINANCE CANADA E3R+0.5% 18-03-25	EUR	50 000 000	50 186 250,00	0,47
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC E3R+0.3% 27-09-24	EUR	30 000 000	30 026 795,00	0,28
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC E3R+0.55% 17-01-26	EUR	17 100 000	17 328 157,70	0,16
NATL BANK OF CANADA E3R+0.45% 06-03-26	EUR	19 400 000	19 474 198,53	0,18
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.38% 16-04-26	EUR	13 800 000	13 932 267,25	0,13
TOTAL CANADA			186 008 478,48	1,74
FINLANDE				
OP CORPORATE BANK E3R+0.48% 21-11-25	EUR	25 000 000	25 201 722,22	0,24
TOTAL FINLANDE			25 201 722,22	0,24
FRANCE				
ARVAL SERVICE LEASE 0.875% 17-02-25	EUR	30 400 000	29 929 211,98	0,28
AYVENS E3R+0.55% 21-02-25 EMTN	EUR	25 000 000	25 193 166,67	0,24
BNP PAR 1.375% 02-06-25 EMTN	EUR	10 000 000	9 796 247,95	0,10
BNP PAR 1.5% 17-11-25 EMTN	EUR	5 450 000	5 342 320,51	0,05
BPCE 0.25% 15-01-26	EUR	13 500 000	12 827 844,59	0,12
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	15 000 000	14 269 299,59	0,13
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	10 000 000	9 762 887,67	0,09
BPCE ISSUER E3R+0.39% 06-03-26	EUR	30 000 000	30 085 340,00	0,28
HSBC CONTINENTAL EUROPE E3R+0.42% 10-05-26	EUR	9 500 000	9 571 031,22	0,09
THALES SERVICES SAS 4.0% 18-10-25	EUR	15 400 000	15 879 835,39	0,15
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 04-09-24	EUR	10 000 000	10 031 886,11	0,10
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 10-03-25	EUR	12 000 000	12 035 756,67	0,11
VINCI E3R+0.25% 13-05-26 EMTN	EUR	25 000 000	25 136 933,33	0,23
TOTAL FRANCE			209 861 761,68	1,97
IRLANDE				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 26-01-26	EUR	12 700 000	12 875 364,07	0,11
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.85% 13-01-25	EUR	30 000 000	30 411 313,33	0,29
TOTAL IRLANDE			43 286 677,40	0,40
ITALIE				
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	27 600 000	27 918 780,00	0,26
LEASYS E3R+0.75% 08-04-26 EMTN	EUR	25 000 000	25 273 752,08	0,24
SNAM E3R+0.4% 15-04-26 EMTN	EUR	8 000 000	8 088 003,56	0,08
UNICREDIT 0.325% 19-01-26 EMTN	EUR	31 900 000	30 356 276,20	0,28
TOTAL ITALIE			91 636 811,84	0,86
LUXEMBOURG				
CODEIS SECURITIES OISEST+0.05% 05-02-25	EUR	150 000 000	152 406 420,67	1,43
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.05% 18-10-24	EUR	125 000 000	128 547 342,22	1,20
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.05% 18-11-24	EUR	175 000 000	179 374 988,04	1,68
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.08% 17-12-24	EUR	46 000 000	47 163 876,92	0,44
SG ISSUER OISEST+0.05% 27-02-25	EUR	200 000 000	202 717 776,89	1,90
SG ISSUER OISEST+0.07% 17-06-25	EUR	100 000 000	100 134 881,86	0,94

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.125% 18-01-25	EUR	19 000 000	19 362 018,52	0,18
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.95% 18-09-25	EUR	20 000 000	20 158 100,00	0,19
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+1.0% 21-01-26	EUR	10 000 000	10 144 959,17	0,10
TOTAL LUXEMBOURG			860 010 364,29	8,06
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25	EUR	10 000 000	9 796 501,37	0,10
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	EUR	12 900 000	12 995 002,32	0,12
BMW INTL INVESTMENT E3R+0.16% 05-06-26	EUR	15 000 000	15 036 112,50	0,14
DE VOLKSBANK NV E3R+0.55% 12-09-24	EUR	25 000 000	25 070 912,50	0,23
MERCEDESSENZ INTL FINANCE BV E3R+0.16% 11-06-26	EUR	15 000 000	15 015 875,42	0,14
SWISSCOM FINANCE BV 3.5% 29-05-26	EUR	4 200 000	4 227 041,67	0,04
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.33% 29-11-24	EUR	16 500 000	16 572 288,33	0,16
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.4% 13-03-26	EUR	30 000 000	30 104 235,83	0,28
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.4% 30-04-26	EUR	9 000 000	9 082 411,25	0,08
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.43% 22-12-25	EUR	5 000 000	5 015 741,67	0,05
TOTAL PAYS-BAS			142 916 122,86	1,34
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK OISEST+0.46% 22-11-24	EUR	25 000 000	25 695 425,42	0,24
CREDIT AGRICOLE 3.125% 02/16	EUR	16 000 000	16 132 893,55	0,15
UBS AG LONDON BRANCH E3R+0.35% 12-04-26	EUR	25 000 000	25 228 818,06	0,24
TOTAL ROYAUME-UNI			67 057 137,03	0,63
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB E3R+0.38% 22-05-26	EUR	8 600 000	8 649 683,63	0,08
TOTAL SUEDE			8 649 683,63	0,08
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 634 628 759,43	15,32
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
LUXEMBOURG				
PURPLE PROTECTED ASSET OISEST+0.1% 02-05-25	EUR	75 000 000	75 484 479,73	0,71
TOTAL LUXEMBOURG			75 484 479,73	0,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			75 484 479,73	0,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 710 113 239,16	16,03
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CONTINENTAL AG 290724 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 970 410,92	0,10
EVONIK INDUSTRIES 030724 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 997 662,51	0,10
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 120724 FIX 0.0	EUR	9 500 000	9 488 698,43	0,09
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 310724 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 961 138,26	0,11
FRESENIUS SE 080724 FIX 0.0	EUR	3 200 000	3 197 576,91	0,03
METRO AG 080724 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 991 362,68	0,10
METRO AG 190824 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 977 984,19	0,04
SANTANDER CONSUMER BANK 110325 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 377 292,62	0,23
SANTANDER CONSUMER BANK 290425 FIX 0.0	EUR	37 500 000	36 397 497,95	0,34
TOTAL ALLEMAGNE			121 359 624,47	1,14
AUSTRALIE				
TELSTRA GROUP LTD 071124 FIX 0.0	USD	22 500 000	20 594 501,91	0,19
TOTAL AUSTRALIE			20 594 501,91	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BELGIQUE				
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 120724 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 991 361,22	0,06
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 150724 FIX 0	EUR	10 000 000	9 984 302,68	0,09
BRID EURO 041124 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 884 273,89	0,08
COFINIMMO SA 030724 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 998 300,01	0,08
COFINIMMO SA 090924 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 925 541,89	0,09
COFINIMMO SA 110724 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 987 256,55	0,11
COFINIMMO SA 160824 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 975 539,01	0,05
COFINIMMO SA 160924 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 471 371,89	0,04
KBC BANK 010724 FIX 0.0	EUR	100 000 000	100 000 000,00	0,94
TOTAL BELGIQUE			164 217 947,14	1,54
DANEMARK				
CARLSBERG BREWERIES A/S 040924 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 448 295,28	0,07
CARLSBERG BREWERIES A/S 110924 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 809 350,07	0,23
CARLSBERG BREWERIES A/S 161024 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 380 127,46	0,10
CARLSBERG BREWERIES A/S 250924 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 431 865,85	0,07
TOTAL DANEMARK			50 069 638,66	0,47
ESPAGNE				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 07102	EUR	25 000 000	24 747 944,11	0,23
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 09092	EUR	50 000 000	49 638 918,24	0,46
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 110724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 974 248,08	0,24
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 150425 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 298 549,47	0,23
BANCO SANTANDER (ALL SPAIN BRANCH) 160724 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 953 624,30	0,28
BANCO SANTANDER SA 020924 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 837 711,02	0,23
BANCO SANTANDER SA 041124 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 358 253,86	0,47
BANC SANT ALL SPAI ZCP 04-12-24	EUR	18 000 000	17 716 996,96	0,16
BANC SANT ALL SPAI ZCP 07-10-24	EUR	50 000 000	49 496 675,18	0,47
BBVA ZCP 19-07-24	EUR	25 000 000	24 953 714,60	0,23
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 030125 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 537 653,76	0,23
Santander Consumer Finance S.A. 201124 F	EUR	25 000 000	24 643 108,10	0,23
TOTAL ESPAGNE			369 157 397,68	3,46
ETATS-UNIS				
WHIRLPOOL CORP 010824 FIX 0.0	USD	14 000 000	13 003 664,44	0,12
WHIRLPOOL CORP 080724 FIX 0.0	USD	68 500 000	63 874 049,11	0,60
TOTAL ETATS-UNIS			76 877 713,55	0,72
FRANCE				
ACCOR SA 230724 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 988 065,44	0,04
ACCOR SA 240924 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 937 139,30	0,07
ACCOR SA 300824 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 955 032,24	0,07
ALSTOM SA 170724 FIX 0.0	EUR	35 500 000	35 437 623,48	0,33
ARKEMA 100924 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 813 372,01	0,23
ARVAL SERVICE LEASE SA 120824 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 919 503,20	0,17
ARVAL SERVICE LEASE SA 290724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 925 694,84	0,23
BANQ F OISEST+0.24% 01-08-24	EUR	50 000 000	51 213 781,56	0,48
BANQUE FEDERATIVE 030225 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	50 669 280,28	0,47
BANQUE FEDERATIVE 030225 OISEST 0.32	EUR	50 000 000	50 890 943,89	0,47
BFCM (BANQUE FEDER 020924 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	51 399 672,29	0,48
BFCM (BANQUE FEDER 021024 OISEST 0.32	EUR	50 000 000	51 638 435,33	0,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BFCM (BANQUE FEDER 050724 OISEST 0.22	EUR	50 000 000	51 205 905,82	0,48
BFCM (BANQUE FEDER 050824 OISEST 0.22	EUR	50 000 000	51 032 864,64	0,47
BIOMERIEUX ZCP 08-07-24	EUR	7 500 000	7 494 394,86	0,07
BNP PA OISEST+0.24% 30-08-24	EUR	50 000 000	51 430 019,39	0,48
BNP PA OISEST+0.26% 24-07-24	EUR	50 000 000	51 990 112,50	0,49
BNP PARIBAS 050924 OISEST 0.2	EUR	50 000 000	51 029 370,19	0,48
BNP PARIBAS 120924 OISEST 0.27	EUR	50 000 000	51 728 081,33	0,48
BNP PARIBAS 231224 OISEST 0.26	EUR	50 000 000	51 054 903,53	0,48
BPCE (ISSUER) 080824 OISEST 0.22	EUR	50 000 000	51 015 567,71	0,48
BPCE 050724 OISEST 0.23	EUR	50 000 000	51 208 658,60	0,48
BPCE 131224 OISEST 0.34	EUR	25 000 000	25 610 197,42	0,24
BPCE I OISEST+0.335% 02-01-25	EUR	50 000 000	51 104 227,50	0,48
BRED BANQUE POPULAIRE 100724 OISEST 0.15	EUR	50 000 000	50 114 095,63	0,47
CA CONSUMER FINANCE 110325 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 372 081,75	0,23
CARREFOUR S A 210824 FIX 0.0	EUR	25 500 000	25 362 545,15	0,24
CARREFOUR S A 270824 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 849 266,63	0,23
CARREFOUR S A 281024 FIX 0.0	EUR	12 500 000	12 344 325,40	0,11
CARREFOUR S A 300924 FIX 0.0	EUR	12 500 000	12 379 851,68	0,11
CDC HABITAT 050724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 991 224,96	0,19
CDC HABITAT 080724 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 990 020,16	0,12
CDC HABITAT 140325 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 922 260,09	0,03
CDC HABITAT 190325 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 472 634,80	0,18
CDC HABITAT 251124 FIX 0.0	EUR	17 500 000	17 232 392,58	0,16
CFCM - COMPAGNIE F 011024 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 816 732,09	0,25
CFCM - COMPAGNIE F 090824 OISEST 0.32	EUR	50 000 000	51 938 866,89	0,49
CFCM MAINE ANJOU BA 100225 OISEST 0.295	EUR	30 000 000	30 303 748,55	0,28
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 190924 FIX 0	EUR	8 000 000	7 928 591,58	0,08
COVIVIO HOTELS SCA 080724 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 497 374,07	0,04
COVIVIO HOTELS SCA 150724 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 983 507,41	0,10
COVIVIO HOTELS SCA 290824 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 968 242,21	0,05
CREDIT AGRICOLE SA 010824 OISEST 0.27	EUR	50 000 000	51 471 471,53	0,48
CREDIT AGRICOLE SA 020924 OISEST 0.26	EUR	50 000 000	51 225 059,33	0,48
CREDIT AGRICOLE SA 080125 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 036 246,51	0,46
CREDIT AGRICOLE SA 091024 OISEST 0.26	EUR	50 000 000	51 027 704,83	0,48
CREDIT AGRICOLE SA 150724 OISEST 0.2	EUR	50 000 000	51 149 022,22	0,48
CREDIT AGRICOLE SA 150724 OISEST 0.26	EUR	50 000 000	51 450 896,67	0,48
CREDIT AGRICOLE SA 280225 OISEST 0.205	EUR	50 000 000	50 013 812,50	0,47
CREDIT LYONNAIS 010724 OISEST 0.24	EUR	50 000 000	51 493 099,06	0,48
CREDIT LYONNAIS 010824 OISEST 0.27	EUR	50 000 000	51 602 346,44	0,48
CREDIT LYONNAIS 020125 OISEST 0.32	EUR	50 000 000	51 100 454,26	0,48
CREDIT LYONNAIS 020924 OISEST 0.28	EUR	50 000 000	51 327 666,44	0,48
CREDIT MUTUEL ARKEA 080824 OISEST 0.21	EUR	50 000 000	51 012 637,15	0,48
CREDIT MUTUEL ARKEA 130325 OISEST 0.31	EUR	50 000 000	50 674 085,83	0,47
CREDIT MUTUEL ARKEA 260325 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	50 401 482,17	0,47
CREDIT MUTUEL ARKEA 290125 OISEST 0.32	EUR	50 000 000	50 944 596,28	0,47
CRED M OISEST+0.21% 01-07-24	EUR	50 000 000	51 154 933,88	0,48
CRED M OISEST+0.21% 05-08-24	EUR	50 000 000	51 029 492,42	0,48
DANONE SA 050824 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 985 685,47	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDENRED 181224 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 646 407,77	0,19
EDENRED 270924 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 888 205,95	0,11
EDF 030425 FIX 0.0	EUR	50 000 000	48 649 333,95	0,45
EDF 101024 FIX 0.0	EUR	100 000 000	98 957 304,20	0,93
EDF 160125 FIX 0.0	EUR	50 000 000	48 999 025,58	0,46
EDF 210525 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 530 240,24	0,13
ELIS SA EX HOLDELIS SA 130924 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 471 157,55	0,04
ELIS SA EX HOLDELIS SA 241024 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 442 779,83	0,04
ENGIE SA 150724 OISEST 0.13	EUR	50 000 000	50 112 162,29	0,47
ENGIE SA 170724 OISEST 0.11	EUR	50 000 000	50 015 716,67	0,47
EUROFACTOR 150724 OISEST 0.22	EUR	50 000 000	51 160 925,54	0,48
GECINA 051124 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 737 860,97	0,18
GECINA 220724 FIX 0.0	EUR	21 000 000	20 953 754,19	0,20
GECINA 230924 FIX 0.0	EUR	24 000 000	23 788 338,50	0,22
GECINA 291024 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 566 080,47	0,33
KLEPIERRE 040425 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 837 064,73	0,06
KLEPIERRE 070325 FIX 0.0	EUR	22 000 000	21 457 370,63	0,21
KLEPIERRE 081124 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 866 926,95	0,09
KLEPIERRE 120325 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 748 904,24	0,09
KLEPIERRE 130325 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 496 042,73	0,18
KLEPIERRE 170125 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 389 171,68	0,05
KLEPIERRE 181224 FIX 0.0	EUR	13 500 000	13 266 617,71	0,13
KLEPIERRE 230125 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 855 024,72	0,06
KLEPIERRE 270924 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 431 838,48	0,07
LA BANQUE POSTALE 150425 OISEST 0.245	EUR	100 000 000	100 903 156,64	0,94
LA BANQUE POSTALE 280125 OISEST 0.205	EUR	100 000 000	101 102 223,47	0,94
LCL CREDIT LYONNAIS 010425 OISEST 0.31	EUR	50 000 000	50 537 188,00	0,48
LCL CREDIT LYONNAIS 210325 OISEST 0.31	EUR	50 000 000	50 626 422,33	0,48
LCL CR OISEST+0.27% 08-10-24	EUR	50 000 000	51 037 320,49	0,48
NATI OISEST+0.23% 31-07-24	EUR	50 000 000	50 993 720,88	0,48
NATI OISEST+0.31% 02-01-25	EUR	50 000 000	50 924 913,89	0,48
NATIXIS 010824 OISEST 0.32	EUR	50 000 000	51 648 842,83	0,48
NATIXIS 030125 OISEST 0.3	EUR	50 000 000	50 878 766,11	0,48
NATIXIS 201224 OISEST 0.34	EUR	50 000 000	51 184 399,17	0,48
NATIXIS 230824 OISEST 0.34	EUR	50 000 000	51 867 130,68	0,48
NEXANS SA 200924 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 972 566,04	0,03
NEXANS SA 260824 FIX 0.0	EUR	1 900 000	1 888 053,57	0,02
OPMOBILITY 040924 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 941 954,57	0,08
OPMOBILITY 280824 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 974 097,19	0,04
OPMOBILITY 290824 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 986 825,79	0,02
ORANO SA 090824 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 953 082,47	0,10
ORANO SA 110724 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 987 967,87	0,11
ORANO SA 130824 FIX 0.0	EUR	8 500 000	8 459 996,34	0,07
ORANO SA 200824 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 469 860,31	0,05
ORANO SA 230724 FIX 0.0	EUR	11 500 000	11 472 390,35	0,11
ORANO SA 290724 FIX 0.0	EUR	12 500 000	12 461 805,67	0,12
RCI BANQUE SA 060824 FIX 0.0	EUR	16 500 000	16 436 224,16	0,15
RENAULT SA 141024 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 461 163,30	0,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAVENCIA SA 130824 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 917 320,57	0,16
SAVENCIA SA 310724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 935 634,48	0,19
SEB SA 310724 FIX 0.0	EUR	2 400 000	2 392 368,15	0,02
SG OISEST+0.33% 02-12-24	EUR	50 000 000	51 303 105,67	0,48
SG OISEST+0.38% 31-03-25	EUR	50 000 000	50 592 302,01	0,47
SG OISEST+0.4% 31-10-24	EUR	50 000 000	51 493 991,61	0,48
SG OISEST+0.44% 02-10-25	EUR	25 000 000	25 284 361,88	0,24
SG OISEST+0.44% 31-12-24	EUR	50 000 000	51 166 058,19	0,48
SG OISEST+0.46% 22-09-25	EUR	15 000 000	15 197 736,70	0,14
SG OISEST+5.0% 23-06-25	EUR	14 000 000	14 037 711,92	0,13
SOCIETE BIC 270824 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 975 855,75	0,04
SOCIETE FINANCIERE AGACHE 220724 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 934 185,45	0,28
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 290724 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 469 030,51	0,10
SOCIETE GENERALE 040325 OISEST 0.305	EUR	50 000 000	50 683 071,94	0,47
SOCIETE GENERALE SA 310724 OISEST 0.36	EUR	50 000 000	52 018 951,33	0,49
TECHNIP EURO CASH SNC 080724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 985 480,10	0,19
TECHNIP EURO CASH SNC 090724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 983 406,22	0,19
TELEPERFORMANCE SE 030924 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 929 566,28	0,10
TELEPERFORMANCE SE 300824 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 960 350,75	0,05
THALES SERVICES SAS 020824 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 917 815,51	0,23
THALES SERVICES SAS 080724 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 992 798,30	0,09
THALES SERVICES SAS 220724 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 892 214,11	0,47
THAL SERV SAS ZCP 09-09-24	EUR	25 000 000	24 819 602,85	0,23
VALEO SA 070824 FIX 0.0	EUR	16 500 000	16 434 727,15	0,15
VALEO SA 100924 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 969 846,56	0,04
VALEO SA 120924 FIX 0.0	EUR	21 000 000	20 837 336,75	0,19
VEOLIA ENVIRONNEMENT 011024 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 520 869,08	0,47
VEOLIA ENVIRONNEMENT 140824 FIX 0.0	EUR	48 000 000	47 777 661,35	0,45
VEOLIA ENVIRONNEMENT 151024 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 725 252,04	0,24
VEOLIA ENVIRONNEMENT 221124 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 629 658,60	0,23
VEOLIA ENVIRONNEMENT 230824 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 860 421,99	0,24
VEOLIA ENVIRONNEMENT 261124 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 239 175,41	0,46
VEOLIA ENVIRONNEMENT 291124 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 643 055,32	0,22
VERALLIA SASU 081024 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 886 698,05	0,10
VERALLIA SASU 200924 FIX 0.0	EUR	6 500 000	6 444 811,31	0,06
VILOGIA STE ANONYME D HLM 150724 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 991 105,94	0,06
VINCI SA 080824 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 940 653,32	0,14
VINCI SA 250724 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 874 734,62	0,47
TOTAL FRANCE			4 496 358 557,43	42,14
IRLANDE				
CRH FINANCE DAC 150824 FIX 0.0	EUR	18 000 000	17 913 428,88	0,17
CRH FINANCE DAC 250724 FIX 0.0	EUR	11 500 000	11 470 616,87	0,11
DXC CAPITAL FUNDING DAC 080724 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 995 960,77	0,04
DXC CAPITAL FUNDING DAC 150724 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 991 928,63	0,04
DXC CAPITAL FUNDING DAC 220724 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 987 910,26	0,04
DXC CAPITAL FUNDING DAC 290724 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 987 108,17	0,04
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 041124	EUR	30 000 000	29 614 491,87	0,28
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 230425 FIX 0.0	EUR	65 000 000	63 094 077,93	0,60

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL IRLANDE			141 055 523,38	1,32
ITALIE				
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 281024 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 695 035,45	0,23
ENI SPA 150724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 963 001,50	0,23
ENI SPA 290724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 926 220,60	0,23
SNAM SPA 111024 FIX 0.0	EUR	34 000 000	33 633 099,88	0,32
SNAM SPA 300824 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 682 503,96	0,47
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 220724 FI	EUR	45 000 000	44 900 117,82	0,42
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 220724 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 933 411,88	0,28
UNICREDIT S.P.A. 040724 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 984 655,54	0,47
TOTAL ITALIE			282 718 046,63	2,65
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL 030924 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 916 705,93	0,12
ARCELORMITTAL 290724 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 978 695,59	0,07
DH EUROPE FINANCE II SARL 120724 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 994 144,32	0,05
DH EUROPE FINANCE II SARL 200924 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 870 704,06	0,14
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 060325 F	EUR	50 000 000	48 761 425,13	0,46
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 210225 FIX 0.0	EUR	50 000 000	48 823 112,76	0,45
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 221124 FIX 0.0	EUR	40 000 000	39 413 635,46	0,37
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 230525 FIX 0.0	EUR	40 000 000	38 712 419,13	0,36
MOHAWK CAPITAL LUXEMBOURG SA 120724 FIX	EUR	3 500 000	3 495 847,68	0,03
MOHAWK CAPITAL LUXEMBOURG SA 170724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 965 522,65	0,18
TOTAL LUXEMBOURG			237 932 212,71	2,23
PAYS-BAS				
AMERICA MOVIL BV 170724 FIX 0.0	EUR	9 000 000	8 984 764,24	0,08
AMERICA MOVIL BV 240724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 939 249,10	0,23
AVER DENN TREA MAN ZCP 26-07-24	EUR	6 000 000	5 984 117,16	0,06
AVERY DENNISON CORP 020824 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 983 037,74	0,05
COCA COLA HBC FINANCE BV 170724 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 975 072,16	0,14
COOPERATIEVE RABOBANK UA 270625 FIX 0.0	EUR	50 000 000	48 256 956,07	0,46
ECOLAB INC 290724 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 982 107,38	0,06
EDP FINANCE BV 010724 FIX 0.0	EUR	22 000 000	22 000 000,00	0,20
EDP FINANCE BV 020724 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 998 007,43	0,18
EDP FINANCE BV 090924 FIX 0.0	EUR	28 000 000	27 792 643,72	0,26
EDP FINANCE BV 160924 FIX 0.0	EUR	39 000 000	38 679 663,62	0,36
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 290724 FIX	EUR	49 000 000	48 850 846,42	0,46
FERROVIAL SE 120724 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 995 508,49	0,04
FERROVIAL SE 180724 FIX 0.0	EUR	7 000 000	6 987 867,53	0,07
FERROVIAL SE 220724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 945 816,65	0,23
HEINEKEN NV 110724 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 984 340,95	0,14
HEINEKEN NV 220824 FIX 0.0	EUR	15 500 000	15 415 207,28	0,14
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 011024 FIX 0.	EUR	50 000 000	49 520 367,73	0,46
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 160724 FIX 0.	EUR	50 000 000	49 920 422,69	0,47
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 180924 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 793 365,14	0,23
ING BANK N.V. 110924 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 630 215,19	0,47
SGS NEDERLAND HOLDING BV 081124 FIX 0.0	EUR	6 600 000	6 504 755,21	0,06
SGS NEDERLAND HOLDING BV 220824 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 941 487,61	0,09
TELE EURO BV ZCP 07-01-25	EUR	15 000 000	14 708 780,05	0,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELEFONICA EUROPE BV 010824 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 935 294,30	0,18
TELEFONICA EUROPE BV 040724 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 992 784,48	0,22
TOTAL PAYS-BAS			584 702 678,34	5,48
PORTUGAL				
REN-REDES ENERGETICAS NACIONAI 290724 FI	EUR	26 000 000	25 921 414,05	0,24
TOTAL PORTUGAL			25 921 414,05	0,24
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE PLC 030724 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 995 730,58	0,19
AMCOR UK FINANCE PLC 130924 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 913 481,62	0,11
BARCLAYS BANK PLC 290824 OISEST 0.4	EUR	50 000 000	51 866 909,10	0,49
MUFG BANK, LTD., LONDON BRANCH 020924 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 672 546,16	0,47
NATIONAL WESTMINSTER BANK PLC 050724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 990 196,07	0,23
NTT FINANCE UK LIMITED 050724 FIX 0.0	EUR	7 500 000	7 496 779,88	0,07
NTT FINANCE UK LIMITED 100724 FIX 0.0	EUR	10 500 000	10 489 859,19	0,09
NTT FINANCE UK LIMITED 250724 FIX 0.0	EUR	14 000 000	13 964 043,52	0,13
NTT FINANCE UK LIMITED 260724 FIX 0.0	EUR	19 500 000	19 447 841,97	0,18
NTT FINANCE UK LIMITED 300724 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 844 841,59	0,47
RECKITT BENCKI 180924 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 932 899,68	0,08
RELX (INVESTMENTS) PLC 260724 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 919 756,87	0,28
SSE PLC. 080724 FIX 0.0	EUR	4 500 000	4 496 645,65	0,05
SSE PLC. 190724 FIX 0.0	EUR	6 000 000	5 988 517,92	0,06
SSE PLC. 290724 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 970 256,29	0,09
THE TORO BANK LOND ZCP 30-09-24	EUR	25 000 000	24 767 640,05	0,23
TORONTO DOMINION BANK, THE 020824 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 835 423,50	0,46
TORONTO DOMINION BANK, THE 160924 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 803 000,93	0,23
UBS AG LONDON BRANCH 080824 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 904 429,94	0,23
TOTAL ROYAUME-UNI			441 300 800,51	4,14
SUEDE				
ASSA ABLOY AB 310724 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 974 759,22	0,07
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 110724 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 947 790,68	0,47
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 151024 FIX 0.0	SEK	40 000 000	3 481 412,21	0,04
VOLKSWAGEN FINANS SVERIGE AB 270924 FIX 0.0	SEK	130 000 000	11 336 863,59	0,10
TOTAL SUEDE			72 740 825,70	0,68
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			7 085 006 882,16	66,40
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 240325 FIX 0.0	EUR	50 000 000	48 694 017,26	0,46
TOTAL ESPAGNE			48 694 017,26	0,46
FINLANDE				
NORDEA BANK ABP. 260824 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 860 318,16	0,24
TOTAL FINLANDE			24 860 318,16	0,24
LUXEMBOURG				
INTE BANK LUXE ZCP 13-08-24	EUR	25 000 000	24 889 295,59	0,23
TOTAL LUXEMBOURG			24 889 295,59	0,23
PAYS-BAS				
FERROVIAL SE 080724 FIX 0.0	EUR	8 600 000	8 593 773,14	0,08
ING BANK NEDERLAND NV 250325 FIX 0.0	EUR	50 000 000	48 697 430,97	0,45

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL PAYS-BAS			57 291 204,11	0,53
ROYAUME-UNI				
NTT FINANCE UK LIMITED 060824 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 926 791,17	0,18
UBS AG LONDON BRANCH 061124 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 680 361,89	0,23
TOTAL ROYAUME-UNI			43 607 153,06	0,41
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			199 341 988,18	1,87
TOTAL Titres de créances			7 284 348 870,34	68,27
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	EUR	1 655	200 701 467,36	1,88
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	25 143,2167	260 459 336,09	2,44
OSTRUM SRI CASH PLUS I	EUR	2 440	260 201 868,40	2,44
OSTRUM SRI MONEY 6M PART I	EUR	4 625	50 598 517,50	0,48
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	EUR	2 413	260 714 346,49	2,44
TOTAL FRANCE			1 032 675 535,84	9,68
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 032 675 535,84	9,68
TOTAL Organismes de placement collectif			1 032 675 535,84	9,68

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0.0/FIX 3.6857	EUR	12 500 000	-160,72	0,00
OISEST/0.0/FIX/2.930	EUR	5 000 000	32 990,51	0,00
OISEST/0.0/FIX/2.998	EUR	10 000 000	44 607,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.001	EUR	13 500 000	62 089,06	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.019	EUR	16 000 000	60 238,61	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.054	EUR	15 000 000	59 168,24	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.055	EUR	8 000 000	30 623,94	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.099	EUR	5 450 000	20 851,94	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.106	EUR	8 900 000	25 833,84	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.110	EUR	4 200 000	-4 386,27	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.218	EUR	10 000 000	27 374,80	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.236	EUR	25 000 000	129 545,80	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.237	EUR	12 900 000	35 046,64	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.271	EUR	50 000 000	229 374,17	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.280	EUR	5 500 000	24 716,68	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.327	EUR	10 000 000	8 757,26	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.333	EUR	50 000 000	2 020,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.369	EUR	7 000 000	24 398,53	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.391	EUR	50 000 000	78 745,26	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.395	EUR	18 000 000	73 544,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.398	EUR	15 000 000	5 463,72	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.398	EUR	6 000 000	9 432,41	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.403	EUR	25 000 000	31 038,45	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.407	EUR	10 000 000	20 661,54	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.408	EUR	25 000 000	51 501,77	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.423	EUR	50 000 000	116 216,05	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.423	EUR	25 000 000	48 376,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.428	EUR	19 000 000	55 256,98	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.429	EUR	50 000 000	76 890,11	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.434	EUR	3 000 000	5 247,48	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.434	EUR	50 000 000	73 411,12	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.437	EUR	20 000 000	34 591,85	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.443	EUR	15 400 000	10 217,23	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.448	EUR	40 000 000	-8 286,11	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.453	EUR	65 000 000	35 040,20	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.483	EUR	8 000 000	13 355,95	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.487	EUR	37 500 000	1 664,50	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.499	EUR	20 000 000	19 276,68	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.503	EUR	9 500 000	13 914,76	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.508	EUR	6 500 000	9 177,48	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.509	EUR	6 400 000	8 917,11	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.535	EUR	15 000 000	13 919,77	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.566	EUR	20 000 000	-1 206,49	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.602	EUR	13 500 000	10 078,37	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.619	EUR	25 000 000	2 010,28	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.630	EUR	40 000 000	189,45	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.631	EUR	23 000 000	4 797,92	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.634	EUR	17 500 000	4 369,22	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.636	EUR	20 000 000	-1 042,86	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.640	EUR	50 000 000	9 963,83	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.646	EUR	3 500 000	-186,46	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.648	EUR	50 000 000	-1 102,65	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.659	EUR	8 000 000	1 121,83	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.665	EUR	11 000 000	-266,18	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.665	EUR	25 000 000	-745,87	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.666	EUR	10 000 000	-26 379,46	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.668	EUR	25 000 000	4 650,67	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.679	EUR	12 500 000	1 623,25	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.687	EUR	50 000 000	18 256,75	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.689	EUR	50 000 000	79 959,22	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.689	EUR	25 000 000	34 124,21	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.692	EUR	25 000 000	28 015,94	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	EUR	20 000 000	18 244,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	EUR	23 000 000	25 648,53	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.694	EUR	11 000 000	3 335,86	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.698	EUR	50 000 000	54 837,54	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.702	EUR	7 500 000	7 367,37	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.704	EUR	100 000 000	22 452,39	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.708	EUR	30 000 000	28 618,65	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.709	EUR	10 000 000	13 505,57	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.713	EUR	30 000 000	40 725,54	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.716	EUR	25 000 000	23 880,20	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.719	EUR	25 000 000	31 729,11	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.720	EUR	50 000 000	46 754,84	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.723	EUR	12 000 000	7 887,55	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.723	EUR	7 500 000	6 558,62	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.725	EUR	6 000 000	5 274,20	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.727	EUR	50 000 000	22 026,06	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.730	EUR	4 500 000	2 035,98	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.732	EUR	3 000 000	1 321,65	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.736	EUR	36 000 000	21 537,72	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.737	EUR	25 000 000	43 749,47	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.741	EUR	25 000 000	42 518,27	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.747	EUR	25 000 000	40 673,86	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.751	EUR	5 000 000	2 542,94	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.752	EUR	25 000 000	11 210,11	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.753	EUR	25 000 000	38 068,03	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.761	EUR	50 000 000	17 014,95	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.763	EUR	25 000 000	14 597,59	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.777	EUR	50 000 000	66 279,17	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.778	EUR	50 000 000	64 001,16	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.78	EUR	25 000 000	31 133,06	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.787	EUR	7 000 000	2 755,50	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.809	EUR	25 000 000	16 335,53	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.809	EUR	25 000 000	22 703,81	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.812	EUR	25 000 000	5 995,00	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.819	EUR	16 500 000	1 769,01	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.846	EUR	4 000 000	390,27	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.859	EUR	25 000 000	11 803,54	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.862	EUR	50 000 000	18 309,33	0,00
OISEST/0.0/FIX/3.877	EUR	25 000 000	1 963,09	0,00
TOTAL Swaps de taux			2 616 450,88	0,03
TOTAL Autres instruments financiers à terme			2 616 450,88	0,03
TOTAL Instruments financier à terme			2 616 450,88	0,03
Créances			113 031 194,56	1,05
Dettes			-117 969 801,91	-1,10
Comptes financiers			644 559 812,09	6,04
Actif net			10 669 375 300,96	100,00

Parts OSTRUM SRI MONEY I-D	EUR	999,77114	12 470,40
Parts OSTRUM SRI MONEY R1	EUR	644 296,89315	125,768
Parts OSTRUM SRI MONEY I1	EUR	17 087,25524	393,932
Parts OSTRUM SRI MONEY T C	EUR	1 004,92630	10 386,14
Parts OSTRUM SRI MONEY I C	EUR	619 085,24008	13 027,65
Parts OSTRUM SRI MONEY N	EUR	57 147,11917	104,03
Parts OSTRUM SRI MONEY RE C	EUR	63 993,65178	10 396,55
Parts OSTRUM SRI MONEY R	EUR	175 427,58967	10 387,30

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part OSTRUM SRI MONEY I-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	410 316,07	EUR	410,41	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	43 819,97	EUR	43,83	EUR
TOTAL	454 136,04	EUR	454,24	EUR



6. Annexe(s)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : OSTRUM SRI MONEY
Identifiant d'entité juridique : 9695 00X2SPSZRE4QB5 64

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%



Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 24.27% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales. Ces caractéristiques reposent sur les éléments suivants :

- Exclure les secteurs et les émetteurs controversés grâce aux politiques sectorielles, d'exclusion et de gestion des controverses du gestionnaire financier par délégation et aux politiques d'exclusion du label ISR. Les émetteurs mentionnés à l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU) 2020/1818, c'est-à-dire l'article définissant les exclusions applicables aux Paris-Aligned Benchmarks, sont également exclus
- Sélectionner les émetteurs les mieux notés selon une note ESG avec comme objectif de :
 - Maintenir la note ESG moyenne du portefeuille pondérée des encours meilleure que celle de son univers initial filtré **. Chaque pilier (E, S et G) représente un poids minimum de 20% dans la note ESG de chaque valeur.
 - Maintenir une intensité carbone moyenne du portefeuille pondérée des encours inférieure à celle de l'univers d'investissement initial *
 - Maintenir un score moyen en matière de liberté d'expression meilleur que celui de l'univers d'investissement initial* (uniquement pour émetteurs assimilés souverains et souverain green : agences garanties, agences supranationales, collectivités locales...)

Maintenir l'indicateur d'absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption meilleur celui de l'univers d'investissement initial (uniquement pour les émetteurs privés ou assimilés)

*L'univers d'investissement initial du FCP comprend les entités privées ou publiques de la zone OCDE émettant des titres de créance négociables et/ou des obligations court terme libellés en euro ou toute autre devise de la zone OCDE.

Il est composé uniquement d'émetteurs de « haute qualité de crédit » selon une évaluation et une méthodologie définie par Ostrum Asset Management et s'inscrivant dans le contexte de la réglementation européenne couvrant l'encadrement des fonds monétaires.

**L'univers d'investissement initial filtré est défini comme l'univers d'investissement initial duquel sont exclus 25% (jusqu'au 31 décembre 2025 puis 30% à compter du 1er janvier 2026) des émetteurs ayant les évaluations ESG les plus basses au sein de chacune des catégories d'émetteurs éligibles au sens du label ISR (y compris les émetteurs les plus controversés d'après les politiques d'exclusion et sectorielle d'Ostrum Asset Management, du label ISR et des exclusions PAB au sens de l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU) 2020/1818).

Ces calculs sont réalisés hors actifs non éligibles au sens du label ISR.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Point préalable : sauf indication contraire, les résultats présentés ci-dessous correspondent à la moyenne des 4 fins de trimestre de la période de référence.

Au 30 juin 2025, les résultats des indicateurs de durabilité sont les suivants:

- Note moyenne ESG* du fonds: 3.02
- Note moyenne ESG* de l'univers d'investissement initial filtré: 3.31
- Intensité carbone du fonds: 133.04
- Intensité carbone de l'univers d'investissement initial: 223.98
- Score moyen du fonds en matière de liberté d'expression (uniquement pour émetteurs assimilés souverains et souverain green : agences garanties,

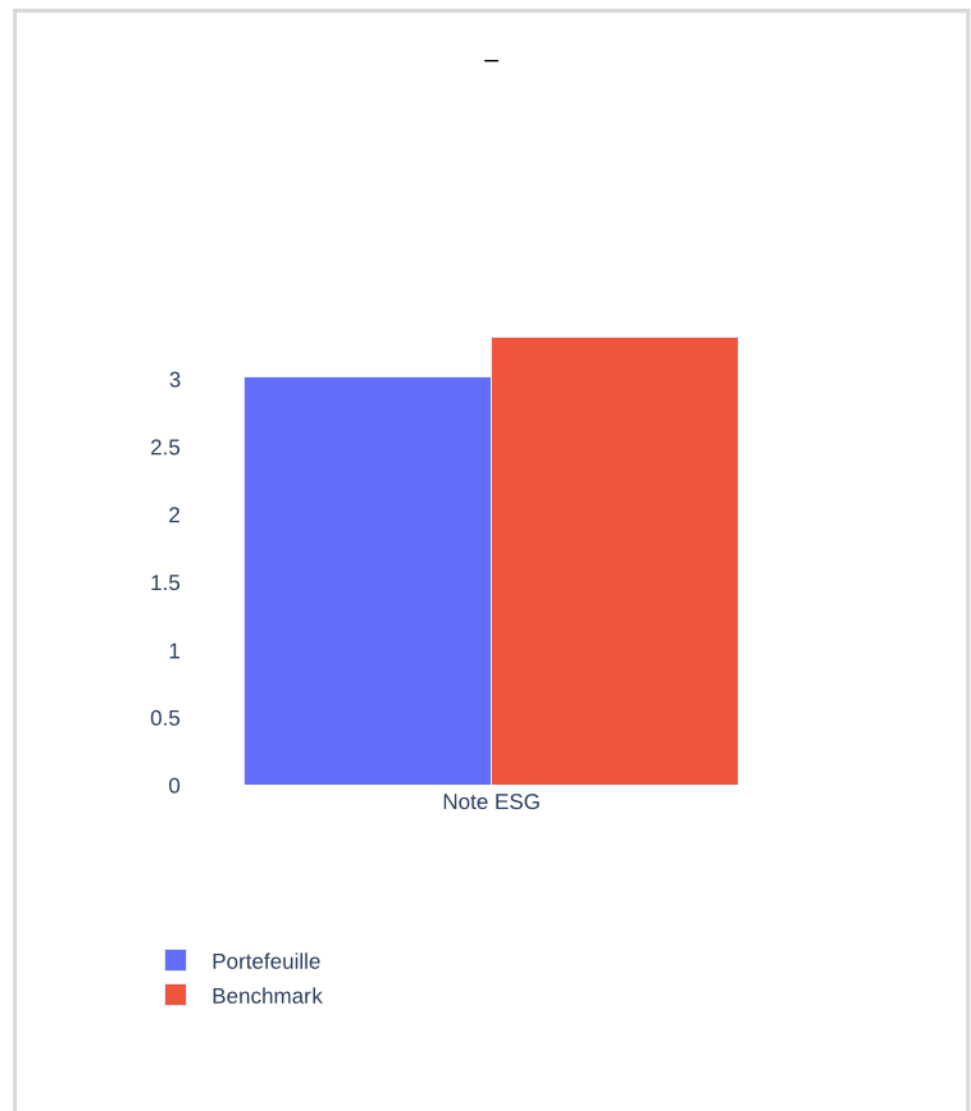
agences supranationales, collectivités locales...) : NA (le fonds n'est pas investi sur ce type d'émetteurs)

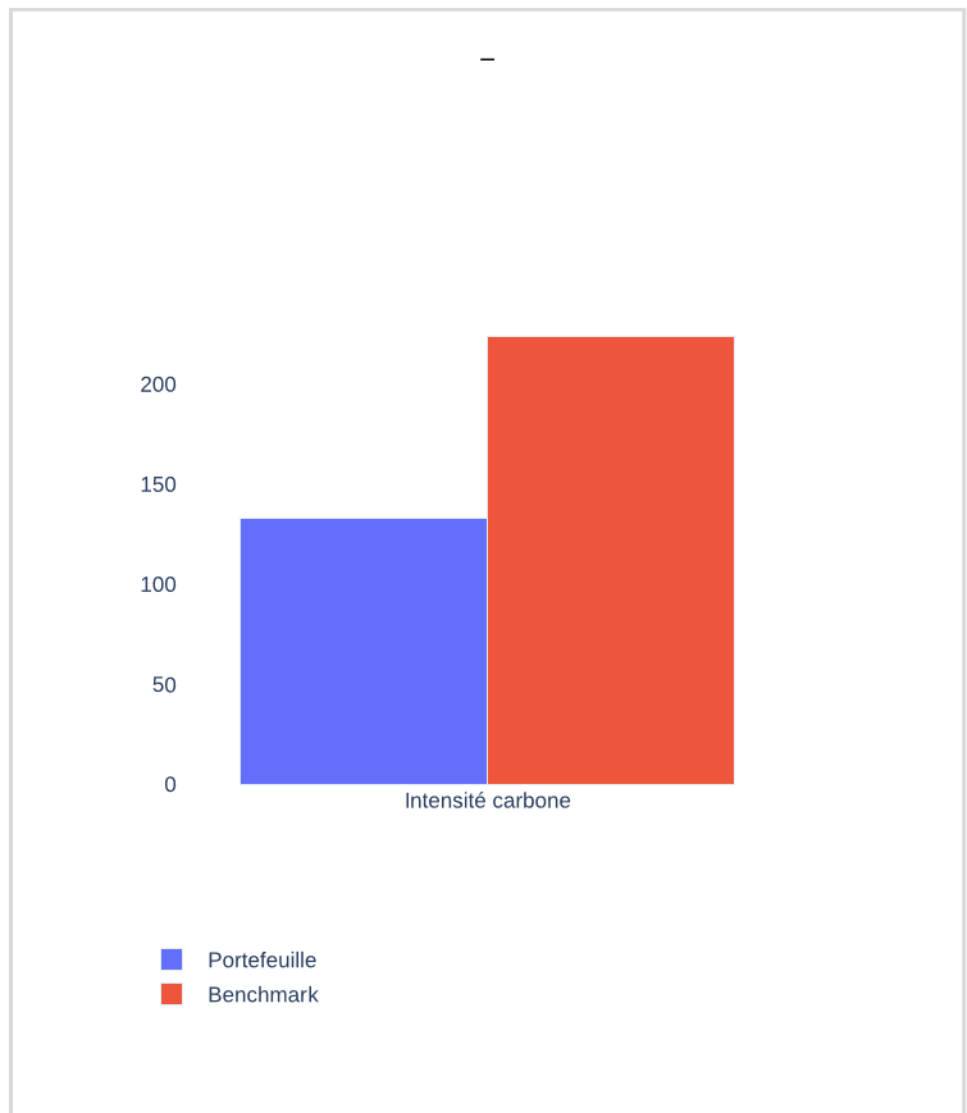
- Score moyen de l'univers d'investissement initial en matière de liberté d'expression (uniquement pour émetteurs assimilés souverains et souverain green : agences garanties, agences supranationales, collectivités locales...): NA (l'Univers d'investissement n'est pas investi sur ce type d'émetteurs)

Par ailleurs, les indicateurs suivants qui sont rattachés au pilier Gouvernance seront suivis (uniquement pour les émetteurs privés et assimilés) :

- Indicateur d'absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption du portefeuille (uniquement pour les émetteurs privés ou assimilés) : 15.44%
- Indicateur d'absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption de l'univers d'investissement initial (uniquement pour les émetteurs privés ou assimilés) : 16.67%

*Score GREaT allant de 1 (meilleure note) à 10 (moins bonne note).
Ces calculs sont réalisés hors actifs non éligibles au sens du label ISR.





● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Par rapport à la période précédente, une tendance positive est constatée sur l'ensemble des indicateurs du fonds.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dans le cadre de ses investissements durables, le portefeuille pourra investir dans des green bonds, social bonds ou sustainability bonds dont les fonds levés financent des activités qui contribuent à un objectif environnemental et/ou social ou des sustainability-linked bonds associés à des indicateurs environnementaux et/ou sociaux qui, après examen de notre équipe d'analystes Obligations durables, ne sont pas « disqualifiés ». Sont également considérées comme ayant une contribution positive à un objectif E ou S les entreprises dont les produits ou services contribuent à des activités économiques sociales ou environnementales positives à travers un indicateur d'impact durable établi selon la méthodologie de MSCI.

Enfin, certains titres émis par des souverains et analysés selon les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU répondant positivement à une sélectivité interne

sont considérés comme ayant une contribution positive à un objectif E ou S. Tous ces titres font ensuite l'objet d'une étude approfondie pour vérifier qu'ils ne nuisent pas significativement à un objectif environnemental et/ou social. Pour finir, nous nous assurons que les sociétés ou souverains dans lesquels le portefeuille investit appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Les investissements passant les 3 étapes seront considérés comme des investissements durables. La définition détaillée est consultable sous le lien suivant <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#politique-esg>

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin de vérifier que les investissements durables du portefeuille ne causent aucun préjudice important à un objectif durable environnement ou social, le gérant a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (PAI) dans ses décisions d'investissement.

La méthodologie est disponible sur le site internet d'Ostrum Asset Management (<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#prise-en-compte-des-pai>). Des informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans le rapport périodique du portefeuille conformément à l'article 11(2) du règlement SFDR et sur le site internet d'Ostrum Asset Management (www.ostrum.com) rubrique "ESG".

De plus, le gérant a appliqué les politiques d'exclusion d'Ostrum Asset Management

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Afin de s'assurer que les investissements durables que le portefeuille entend notamment poursuivre ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, Ostrum Asset Management prend en compte éléments tels que détaillés dans la méthodologie publiée sur le site Internet d'Ostrum Asset Management (Méthodologie de l'investissement Durable selon Ostrum Asset Management : www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#politique-esg) et résumés ci-dessous :

1. Politiques sectorielles et d'exclusion et politique d'engagement

Ostrum Asset Management dispose de politiques sectorielles et d'exclusion pour écarter les secteurs ou émetteurs non conformes à des principes de responsabilité fondamentaux, en se basant sur des standards comme le Pacte Mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE. Ces politiques permettent d'exclure les entreprises impliquées dans des controverses graves touchant aux droits humains, à l'environnement, et à l'éthique des affaires (Politique Worst offenders). Ostrum AM exclut également les acteurs liés à l'utilisation d'armes controversées. En ce qui concerne les énergies fossiles, la société applique des politiques pour répondre aux PAI environnementaux, tout en engageant le dialogue avec les entreprises émettrices de gaz à effet de serre. Les analystes prennent en compte les externalités environnementales et sociales lors de l'évaluation des obligations durables, afin d'assurer leur alignement avec les objectifs visés. Enfin, les incidences négatives en lien avec les thématiques présentes dans notre Politique d'engagement sont des axes de dialogue avec les émetteurs.

Le fonds applique également les politiques d'exclusion du label ISR et les émetteurs mentionnés à l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

2020/1818, c'est-à-dire l'article définissant les exclusions applicables aux Paris-Aligned Benchmarks, sont exclus

2. L'ajout de la méthodologie de MSCI pour renforcer le respect du DNSH, dans le cadre de la qualification des investissements durables.

En plus de l'application notre méthodologie, nous ajoutons celle de MSCI, qui applique un filtre supplémentaire, à savoir l'exclusion des entreprises qui ont une contribution positive mais qui :

- enfreignent les normes mondiales, telles que l'UNGC ou l'OCDE ou
- ont une note de controverse orange ou rouge ou
- sont impliquées dans des activités liées à des dommages importants ou
- sont impliquées dans l'un des secteurs suivants : producteur de tabac, armes controversées et charbon thermique.

La méthodologie (Définition de l'investissement durable selon Ostrum Asset Management) est disponible sur le site internet d'Ostrum Asset Management (<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#sfd>)

3. Le cas des souverains

Dans le cadre de la qualification des investissements durables souverain, pour s'assurer du respect du DNSH lorsque le pays est réputé contribuer positivement à un objectif social ou environnemental, Ostrum Asset Management s'assure que le pays ait une valeur du PAI sur l'intensité carbone inférieure à celle du 70ème quantile (se trouvant ainsi dans les 30% ayant les meilleures valeurs sur ce PAI) et qu'il ne fasse pas l'objet de violations conformément aux conventions et traités internationaux aux principes des Nations unies et, le cas échéant, à la législation nationale.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Notre politique Worst Offenders s'appuie sur un socle de standards fondamentaux de responsabilité : le Pacte Mondial des Nations Unies ou encore les Principes directeurs de l'OCDE. Cette politique nous permet d'exclure de nos investissements toutes les entreprises, cotées ou non, pour lesquelles sont avérées des controverses sévères aux principes défendus par ces standards internationaux portant gravement atteinte aux droits de l'Homme, aux droits du travail, à la préservation de l'environnement et à l'éthique des affaires. Cette politique nous permet de vérifier que les PAI 10 et 11 notamment sont bien couverts.

La méthodologie (Définition de l'investissement durable selon Ostrum Asset Management) est disponible sur le site internet d'Ostrum Asset Management (<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#sfd>)

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le FCP a pris en compte les 16 principales incidences négatives listées à l'annexe 1 (investissements dans des émetteurs privés et des émetteurs souverains et supra nationaux) relative à la déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022.

La méthodologie est disponible sur le site internet d'Ostrum Asset Management (<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#prise-en-compte-des-pai>).

Ostrum Asset Management

Si les indicateurs suivis par le fonds correspondent à un ou des PAI, ces derniers sont pris en compte par le Gestionnaire Financier par Délégation au moment de l'analyse des émetteurs.

Le portefeuille surperforme trois indicateurs correspondant à des PAI :

- L'intensité carbone du portefeuille (pondérée des encours) qui est pilotée pour être inférieure à celle de l'univers d'investissement initial.
- Maintenir l'indicateur d'absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption meilleur que celui de l'univers d'investissement initial (uniquement pour les émetteurs privés ou assimilés) Maintenir un score moyen en matière de liberté d'expression meilleur que celui de l'univers d'investissement initial (uniquement pour émetteurs assimilés souverains et souverain green: agences garanties, agences supranationales, collectivités locales...)



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	OPC Monétaires	2.16	France
CODEIS SEC SA 0% 12-12-25	Banques commerciales Non-US	1.67	Luxembourg
OSTRUM SRI CASH PLUS SI/C (EUR)	OPC Monétaires	1.31	France
OSTRUM EURO LIQUIDITY LVNAV.ICEUR	OPC Monétaires	1.29	France
OSTRUM SRI MONEY PLUS SI/C (EUR)	OPC Monétaires	1.22	France
OSTRUM SRI CASH PLUS I C EUR	OPC Monétaires	1.17	France
OSTRUM SRI MONEY PLUS.ICEUR	OPC Monétaires	1.17	France
SG ISSUER 0% 12-06-25	Banques à but déterminé	1.1	Luxembourg
PURPLE PROTECTED TR 18-11-25	Finance - Autres services Institution bancaire diversifiée	1.01	Luxembourg
CA SA 08-07-25 ESTR+24BP (08-01-25)	Finance - Autres services Banques commerciales Non-US	0.91	France
PURPLE PROTECTED TR 17-10-25	Banques commerciales Non-US	0.84	Luxembourg
BQ POST. 15-04-25 ESTR+24.5BP (15-04-24)	Banques commerciales	0.69	France
BFCM 08-07-25 ESTRC+32BP (08-07-24)	Banques commerciales	0.69	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 28/06/2024 - 30/06/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CA SA 15-01-25 ESTR+20BP (15-07-24)	Non-US Institution bancaire diversifiée	0.68	France
LEASYS SPA TR 08-04-26	Location auto / Equipement	0.62	Italie

Le pays affiché est le pays de risque.

Les % d'actifs affichés représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de l'exercice.

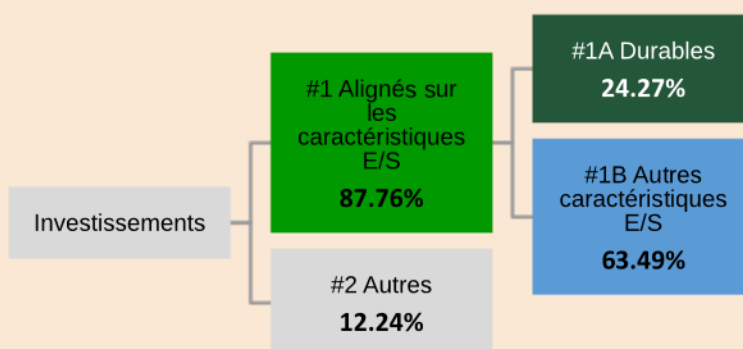
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 30 juin 2025, la part d'investissement lié à la durabilité était de 24.27%.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Point préalable : sauf indication contraire, les résultats présentés ci-dessous correspondent à la moyenne des 4 fins de trimestre de la période de référence.

Au 30 juin 2025, le fonds a investi 87.76% de son actif net sur des titres alignés avec les caractéristiques Environnementales et Sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Par conséquent, le fonds a investi 12.24% de son actif net dans la catégorie #2. Others



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Tous les secteurs économiques appartenant à l'univers d'investissement à l'exception de ceux faisant l'objet d'exclusions, conformément aux politiques d'exclusions appliquées au fonds.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Déléataire de Gestion a jugé préférable de fixer le taux d'alignement à 0%. En effet, après avoir effectué les recherches nécessaires, le Déléataire de Gestion a estimé ne pas pouvoir apprécier comme il se doit ce taux d'alignement du fait d'un manque de données disponibles suffisamment fiables et/ou exhaustives.

● *Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?*

☐ Oui:

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

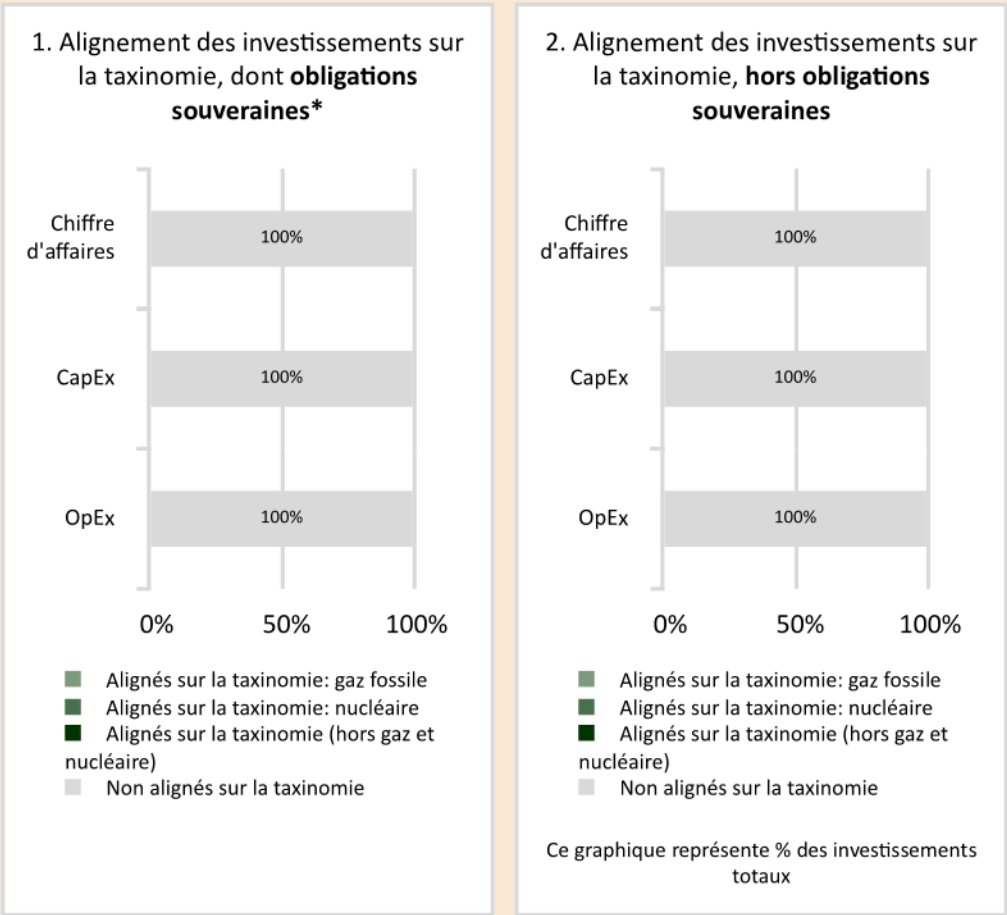
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie est de 0%. Par conséquent, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxinomie est donc également fixée à 0 %.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non Applicable



Le symbole

représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Aucun minimum d'investissement dans les investissements durables avec un objectif environnemental n'est appliqué.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non Applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements suivants sont inclus dans « #2 autres » : les titres non couverts par une notation ou les titres ne disposant pas d'un indicateur E ou S suivi par le fonds, la part non alignée des OPC les contrats à terme (dérivés) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré uniquement à titre de couverture.

Les informations sur liste des catégories d'actifs et instruments financiers utilisés et leur utilisation se trouvent dans ce prospectus à la rubrique « Description des catégories d'actifs et des instruments financiers dans lesquels l'OPCVM entend investir ».

Les garanties environnementales ou sociales minimales ne sont pas systématiquement appliquées.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le nouveau processus de gestion ISR (effectif depuis juin 2023) sélectionne les émetteurs en adoptant une approche dite de la « note moyenne », visant à surperformer l'univers d'investissement initial filtré de 20% des émetteurs les moins bien notés ESG en poids, pour chacune des deux catégories d'émetteurs :

- concernant la catégorie des « Emetteurs Privés », le score ESG était de 3.02 en fin d'exercice contre un maximum de référence à 3.31 (un score faible étant meilleur). De plus, l'intensité carbone était de 133.04 tonnes de CO2 par million d'euro de chiffre d'affaires contre un maximum de 223.98 (un nombre faible étant meilleur). Enfin, la part des émetteurs ayant une politique anticorruption était de 84.56 % contre un minimum de 83.33% (un pourcentage élevé étant meilleur).
- concernant la classe des « Emetteurs Assimilés Souverains », le fonds n'affichait aucune exposition en fin d'exercice. Le processus de gestion ISR ne s'applique donc pas.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non Applicable



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non Applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les

caractéristiques
environnementales
ou sociales qu'il
promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non Applicable

LOI ENERGIE CLIMAT

OSTRUM SRI MONEY

Pour l'exercice clôturant au 30/06/2025



Octobre 2025

OSTRUM SRI MONEY, Fonds Commun de Placement de droit français (ci-après, le "FCP" ou le « Fonds ») est agréé par l'Autorité des marchés financiers (l'AMF). La société de gestion du fonds est Natixis Investment Managers International.

Ostrum Asset Management est délégataire de la gestion financière.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE LIMITATION DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE PRÉVUS PAR L'ACCORD DE PARIS	3
1.1. Nos objectifs quantitatifs à horizon 2030	3
1.2. Notre méthodologie	3
1.3. Quantification des résultats à l'aide d'indicateur	4
1.4. Indice de référence E.U.....	5
1.5. Rôle et usage de notre évaluation dans la stratégie d'investissement	5
1.6. Notre stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement à l'Accord de Paris	5
1.7. Les campagnes d'engagement	6
1.8. Nos actions de suivi des résultats et des changements intervenus	7
1.9. Notre évaluation	7
2-INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ.....	10
2.1 Respect de la convention sur la diversité biologique	10
2.2 Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité	10
2.3 Appui sur un indicateur biodiversité	10
3 INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES	12
3.1 Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG	12
3.2 Evaluation des risques ESG chez Ostrum AM.....	12
3.3 Plan d'action visant à réduire l'exposition du mandat aux principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance	13
3.4 Impact financier des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance	13
3.5 DÉMARCHE D'AMÉLIORATION ET MESURES CORRECTIVES	14
4. ABÉCÉDAIRE	15

Ce document liste les informations attendues pour les mandats dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 de la Loi Energie Climat.

1. INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE LIMITATION DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE PRÉVUS PAR L'ACCORD DE PARIS

1.1. Nos objectifs quantitatifs à horizon 2030

Ostrum AM s'engage sur les problématiques de développement durable et de financement responsable depuis plus de 35 ans¹. Elle peut ainsi éclairer et accompagner ses clients, influencer les émetteurs et contribuer aux réflexions de la place financière. L'ambition d'Ostrum AM en matière de gestion responsable conduit naturellement à impliquer un nombre croissant de collaborateurs, ayant des niveaux de responsabilités et des activités différentes, dans la mise en œuvre de cette même ambition.

OSTRUM SRI MONEY (« Le fonds ») est classifié Article 8 dans le cadre de la réglementation européenne SFDR et est labellisé ISR (Investissement Socialement Responsable).

Au 30 Juin 2025, le fonds n'a pas d'engagement d'alignement de température conforme à l'Accord de Paris. Cependant le fonds a pour objectif de maintenir une intensité carbone inférieure à celle de l'univers d'investissement initial.

1.2. Notre méthodologie

Ostrum AM s'appuie sur l'expertise de Trucost S&P² (<https://www.spglobal.com/esg/trucost>) pour estimer les trajectoires d'émissions de carbone d'un émetteur. Trucost fournit une estimation des trajectoires d'émissions de carbone de chaque émetteur au cours des six dernières années et comprend une projection pour les six années à venir. L'impact climatique de l'entreprise est ensuite évalué en fonction de l'alignement de sa trajectoire sur différents scénarios de réchauffement climatique. Pour ce faire, Trucost s'appuie sur deux approches reconnues par la Science Based Targets Initiative (SBTI).

En voici les principaux aspects :

- **L'approche SDA** qui s'applique aux secteurs homogènes et à forte intensité de carbone pour lesquels l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) produit une trajectoire de décarbonation. Il s'agit des 8 secteurs suivants : production d'électricité, production de charbon, production de pétrole, production de gaz naturel, acier et aluminium, ciment, automobiles et compagnies aériennes. Pour ces émetteurs, la production passée est celle déclarée et la production future est estimée en fonction des prévisions de l'entreprise. La trajectoire de l'intensité obtenue est comparée à celle calculée par l'AIE pour le secteur en question. Ensuite, une échelle est appliquée en fonction de la part de

¹ À travers les opérations capitalistiques qui ont conduit à la création d'Ostrum AM le 1er octobre 2018

² Le calcul de l'empreinte carbone des OPC a été préparé conformément à la Loi sur Transition Énergétique. Étant donné le caractère encore émergent de cette mesure, la société de gestion fait ses meilleurs efforts pour produire une information précise à partir de sources qu'elle juge fiables. La société de gestion se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, la méthodologie présentée, notamment pour tenir compte des améliorations des techniques de mesure ou des travaux de place.

Le Client reconnaît que pour les besoins des calculs décrits précédemment, Ostrum AM s'appuie sur des données de fournisseurs tiers notamment sur les données S&P Trucost :

- Certaines données peuvent ne pas être disponibles, être partielles ou être issues d'estimations de la part de ces fournisseurs de données ;
- Par ailleurs, les fournisseurs peuvent, de manière unilatérale, procéder à un changement de méthodologie pour le calcul d'intensité carbone.

l'entreprise dans la production totale du secteur. Trucost calcule ensuite les différences entre les émissions de l'entreprise et celles données par l'AIE pour différentes trajectoires (1,75°C, 2°C et 2,7°C).

- **L'approche GEVA** s'applique à tous les secteurs non-SDA. Il s'agit d'entreprises dont les activités sont peu émettrices ou hétérogènes. Ces entreprises n'ont donc pas de trajectoire de décarbonation identifiée. Ainsi, cette approche repose sur l'idée que les entreprises doivent réaliser des réductions d'émissions de carbone cohérentes avec le taux requis pour l'économie globale. En d'autres termes, la trajectoire de transition d'une entreprise représente sa contribution aux émissions mondiales totales et à l'intensité des émissions. Elle est donc mesurée en termes d'émissions de GES par unité de marge brute ajustée en fonction de l'inflation. Trucost calcule donc l'alignement des entreprises sur le scénario du GIEC AR5 (1,5°C, 2°C, 3°C, 4°C et 5°C) dont les intensités sont exprimées en tCO₂/Mn\$ avant mise à l'échelle basée sur la valeur ajoutée (Marge brute ajustée pour l'inflation).

Une fois que la meilleure approche a été identifiée et appliquée à un émetteur, Trucost calcule les écarts entre les émissions de l'entreprise et celles requises par le scénario choisi sur les 12 années de la trajectoire. L'écart qui en résulte peut-être positif ou négatif. S'il est positif, alors l'entreprise n'est pas en ligne avec le scénario choisi. Au contraire, si cet écart est négatif, l'entreprise est alignée sur celui-ci. En conclusion, l'entreprise est d'autant plus considérée comme alignée sur le scénario climatique que l'écart d'émissions négatif est le plus faible en valeur absolue. Une fois ces données récoltées, nous sommes en mesure d'évaluer la température d'un portefeuille en calculant la moyenne des écarts des constituants avec un scénario donné pondérée, par leur quantité au sein du portefeuille et rapportée à leur valeur d'entreprise. Cette approche repose sur l'hypothèse sous-jacente selon laquelle détenir 1 % de la valeur d'une entreprise revient à détenir 1 % des émissions et 1 % d'écart. Ainsi, le portefeuille sera considéré comme aligné avec le premier scénario contre lequel son écart est négatif.

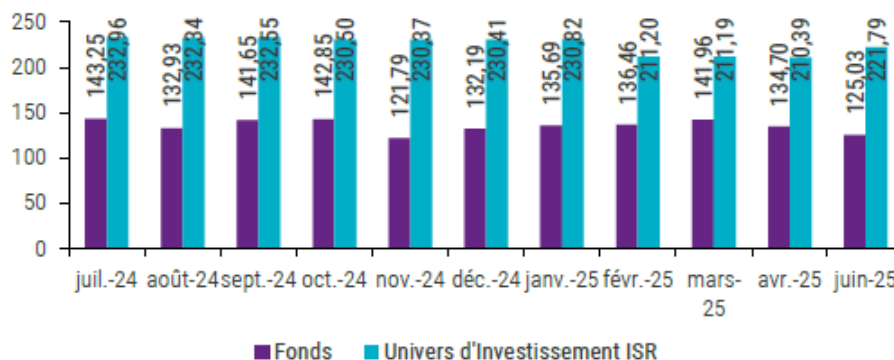
Grâce à cette méthodologie, nous avons la capacité de mesurer l'alignement climatique des portefeuilles que nous gérons, ainsi que l'alignement climatique global d'Ostrum AM.

1.3. Quantification des résultats à l'aide d'indicateur

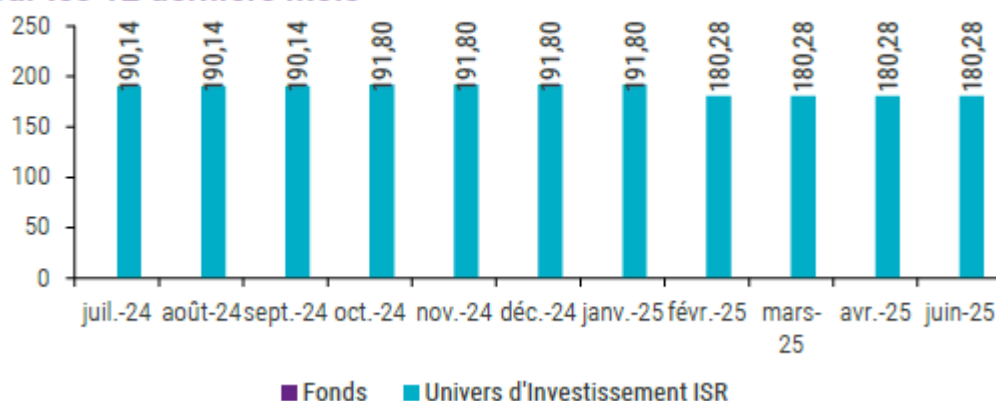
Le fonds utilise l'intensité carbone de la part crédit du portefeuille comme indicateur climatique. Cet indicateur est présenté ci-dessous à titre indicatif.

Extrait du reporting mensuel (Factsheet) au 30/06/2025 :

Suivi de la performance environnementale : réduction de l'empreinte carbone Émetteurs privés - Évolution de l'intensité carbone sur les 12 derniers mois



Émetteurs assimilés souverains - Évolution de l'intensité carbone sur les 12 derniers mois



Concernant la classe des « Emetteurs Assimilés Souverains », le fonds n'affichait aucune exposition au 30 juin 2025.

Source : OSTRUM AM

Au 30 Juin 2025, l'ensemble cumulé de nos portefeuilles était aligné sur **un scénario 2 degrés** (scope 1 et 2).

1.4. Indice de référence E.U.

Le fonds ne suit pas d'indices PAB/CTB (Indice aligné avec l'Accord de Paris et Indice de Transition Climatique).

1.5. Rôle et usage de notre évaluation dans la stratégie d'investissement

Le fonds doit obtenir une intensité carbone du portefeuille inférieure à celle de l'univers d'investissement initial. Ces calculs sont réalisés sur les actifs éligibles au sens du label ISR. Cet indicateur climatique fait l'objet d'un suivi régulier.

1.6. Notre stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement à l'Accord de Paris

Ostrum Asset Management s'est dotée de politiques sectorielles et d'exclusion exigeantes qui permettent d'exclure des portefeuilles des entreprises présentant des risques climatiques importants. En effet, Ostrum Asset Management refuse de soutenir des secteurs ou des émetteurs qui ne respectent pas certains principes de responsabilité fondamentaux. Il en va de la crédibilité de notre approche et de notre responsabilité vis à vis de nos clients. Nous avons donc défini des politiques d'exclusion permettant de définir un premier périmètre de notre univers d'investissements.

Ostrum Asset Management réalisera une sortie complète, d'ici 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles et/ou controversées (activités amont dites Upstream).

- **Arrêt des achats dès 2022 sur un seuil de production relatif au non conventionnel et au controversé**

À compter de 2022, Ostrum Asset Management n'a plus réalisé de nouveaux investissements dans des sociétés dont plus de 10 % de la production en volume concerne ces activités³. Cette politique s'étend aux entreprises impliquées dans toute la chaîne de valeur de la production (exploration, développement, exploitation – soit toute la chaîne amont dite Upstream, et de

³ Seuil applicable dès lors que les entreprises visées produisent 10 millions de barils par an. En vue d'une sortie complète en 2030

facto une partie significative de la chaîne aval dite Downstream puisque des majors pétrolières intègrent les deux). Les contraintes d'investissement sont appliquées depuis juillet 2022.

- **Politique de vote et d'engagement à la fois sur le non conventionnel / controversé et sur le conventionnel**

Ostrum Asset Management entend faire de la sortie complète, d'ici 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières ou gazières non conventionnelles et/ou controversées, un axe d'engagement prioritaire avec les entreprises dans lesquelles elle est investie en actions ou obligations, tant au niveau du dialogue que de la politique de vote. Par ailleurs, Ostrum Asset Management engage un dialogue actif avec l'ensemble des émetteurs du secteur sur l'adéquation de leur stratégie avec les recommandations de l'Agence Internationale de l'Énergie visant à satisfaire à l'Accord de Paris, et articule cette politique d'engagement avec une politique de vote cohérente avec cette approche.

- **Politique évolutive dans le temps**

La politique Ostrum Asset Management sera évolutive dans le temps, et donc révisable, de manière à permettre un accompagnement des entreprises vers la transition tout en maintenant un degré d'exigence élevé. Un durcissement des seuils, des critères retenus ainsi qu'un élargissement de la chaîne de valeur concernée, pourrait se faire de manière progressive, en tenant compte également des résultats de l'engagement et de la disponibilité des données.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la politique présente ici : <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#rapport-article-29-lec,-risques-de-durabilit%C3%A9-et-tcfd>

- Par ailleurs, Ostrum AM a mis en place depuis 2018 une politique sectorielle sur le charbon ambitieuse. Par ses choix de gestion et ses engagements Ostrum Asset Management contribue à réduire la part de cette forme d'énergie fossile dans le mix énergétique mondial et réaffirme sa démarche de gérant responsable. Nous accompagnons également nos clients dans la mise en place de leur politique climat, tant par des mesures adaptées que par des propositions de gestion leur permettant de démontrer leurs engagements. Ainsi, Ostrum Asset Management exclut les entreprises qui développent de nouvelles capacités charbon, ainsi que celles qui n'ont pas défini dès 2021 de plan de sortie du charbon conforme à l'Accord de Paris. Ostrum AM exclut également les entreprises dépassant les seuils suivants en 2024 :
- 10 % de chiffre d'affaires issu de la production d'énergie générée par le charbon ou provenant de la production de charbon ;
- 10 M de tonnes de production annuelle de charbon thermique ;
- 5 GW de capacité installée ;
- 10 % de la production d'énergie générée par le charbon.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la politique présente ici : https://www.ostrum.com/sites/default/files/1-ostrum-mediatheque/politiques-reglementaires/politiques_sectorielles/charbon/Exclusion-Charbon-Web-FR.pdf

1.7. Les campagnes d'engagement

Nous engageons le dialogue, selon les principes de notre Politique charbon avec une dizaine d'émetteurs : plusieurs ont déjà été exclus à l'issue du processus.

Nous menons également un engagement selon les principes de notre Politique Pétrole et Gaz avec une petite dizaine d'émetteurs.

Nous avons réalisé une trame d'engagement climat en cohérence avec Climate Action 100+ qui s'articule autour de 4 points :

- Alignement avec un scénario 1,5°C : objectifs à court, moyen et long terme ;
- Compensation des émissions de GES ;
- Gouvernance interne de la stratégie climatique ;
- Intégration de la taxonomie de l'Union européenne pour les activités durables.

1.8. Nos actions de suivi des résultats et des changements intervenus

En 2024, Ostrum a poursuivi ses engagements sur le climat avec les entreprises dans lesquelles elle investit. Elle continue par ailleurs à apporter activement sa contribution auprès des instances de place pour l'amélioration des pratiques ESG.

1.9. Notre évaluation

Les données proviennent de fournisseurs de données tels que Trucost, MSCI, Vigeo, Sustainalytics et SDG Index et sont intégrées dans les infocentres de Ostrum AM.

- <https://www.spglobal.com/esg/trucost>
- <https://www.msci.com/>
- <https://www.moody's.com/>
- <https://www.sustainalytics.com/>
- <https://www.sdgindex.org/>

La limite concernant les données est liée à la mise à jour des données pour les fournisseurs qui peut ne pas refléter des événements intervenus post mise à jour et pouvant conduire à un changement dans la donnée. Les données sont mises à jour à minima une fois par an.

Pour produire une analyse ESG (incluant les thèmes climat et biodiversité) intégrée pertinente, les équipes d'Ostrum AM s'appuient sur des données, tant qualitatives que quantitatives, sélectionnées collectivement pour leur pertinence, leur couverture et leur complémentarité. Ces différentes sources, ainsi que les échanges directs et réguliers avec le management des sociétés, sont disponibles pour les équipes de gestion d'Ostrum AM.

Tableau récapitulatif des principales sources de données externes :

LISTE DES FOURNISSEURS DE DONNÉES		
Prestataires de base de données	Périmètre	Description
Trucost S&P	1. Corporate carbon	• Entreprise Value / MarketCap • Données CO₂ équivalent des Corporates et des Souverains • Alignement scénarii de réchauffement climatique (15°C, 2°C...) • Émissions projetées • Évaluation du caractère vert/social/sustainable d'une obligation émise par un Corporate et enrichissement du <i>flag</i> par un certain nombre de données sur le <i>green bonds</i> et son émetteur
	2. Corporate 2DA	
	3. Corporate Obligation verte/sociale/ <i>Sustainable</i>	• Informations sur les émetteurs charbon • Risques physiques et de transition
GREaT	Corporate Indicateurs ESG	• Notation GREaT pour les émetteurs Corporates
MSCI	Indicateurs ESG	• Indicateurs utilisés dans la méthodologie GREaT • PAI • ODD sur les Corporates • Taxonomie • Analyses ESG qualitatives des émetteurs
Sustainalytics	Corporate ESG	• Indicateurs ESG pour les Corporates • Analyses ESG qualitatives des émetteurs
	Exclusion <i>Worst Offenders</i>	• Alerte sur les émetteurs présentant une controverse au regard de notre politique d'exclusion des <i>Worst Offenders</i>
ISS OEKOM	Vote Indicateurs ESG	• Mise à disposition de la plateforme de vote (plateforme permettant la transmission des votes aux teneurs de compte) • Analyse des valeurs dites « <i>non core</i> » : détermination du sens des votes, en fonction du périmètre et en application de la politique de vote qui lui sont communiquées • Exercice du vote sur les valeurs dites « <i>non core</i> » (hors marchés bloquants) • Transmission au teneur de compte des votes « <i>core</i> » et « <i>non core</i> » • Analyse des Corporates au regard de notre politique d'exclusion sur les armes controversées
Bloomberg	Flag Green Bonds	• Information sur le caractère GSS d'une obligation
Iceberg DataLab	Empreinte Biodiversité	• Indicateurs Biodiversité pour les Corporates
Carbon4	Alignement climatique	• Corporates et Souverains

Au-delà des fournisseurs de données que nous avons sélectionnés, nous utilisons régulièrement les données collectées par des organismes qui travaillent spécifiquement sur le climat ou la biodiversité.

BASES DE DONNÉES EXTERNES SPÉCIFIQUES POUR LES ASPECTS CLIMATIQUES ET BIODIVERSITÉ		
Prestataires de base de données	Périmètre	Description
Sustainable Development Goals (SDG)	Souverain ESG	• Score global SDG + 17 SDG • Indicateurs bruts pour les Souverains + SSA ESG DH pour le Label ISR
CDP	Corporate carbon	• Émissions carbone déclarées par les entreprises • Base de données Climat / Biodiversité pour alimenter la BDD interne
Urgewald	Corporate	• Liste d'entreprises impliquées dans la chaîne de valeur du charbon (GCEL), du pétrole et du gaz (GOGEL)
Climate Action 100+	Corporate Carbon	• Indicateurs ESG pour suivre les avancées des entreprises les plus émettrices de gaz dans leurs engagements climatiques
Science Based Target Initiative (SBTI)	Corporate 2DA	• Base de données d'entreprises qui ont formulé un objectif climatique validé par la science
Carbon Tracker	Corporate Carbon	• Indicateurs ESG sur les effets du réchauffement climatique sur les marchés financiers • Indicateurs ESG sur l'alignement climatique des émetteurs impliqués dans les secteurs du pétrole et du gaz et de l'électricité et des services publics

Bases de données externes spécifiques pour les aspects climatiques et biodiversité		
Prestataires de base de données	Périmètre	Description
Sustainable Development Goals (SDG)	Souverain ESG	- Score global SDG + 17 SDG ; - Indicateurs bruts pour les souverains + SSA ESG DH pour le Label ISR.
CDP	Corporate carbon	- Émissions carbone déclarées par les entreprises ; - Base de données Climat / Biodiversité pour alimenter la BDD interne.
Urgewald	Corporate	Liste d'entreprises impliquées dans la chaîne de valeur du charbon (GCEL), du pétrole et du gaz (GOGEL).
Climate Action 100+	Corporate Carbon	Indicateurs ESG pour suivre les avancées des entreprises les plus émettrices de gaz dans leurs engagements climatiques.
Science Based Target Initiative (SBTI)	Corporate 2DA	Base de données d'entreprises qui ont formulé un objectif climatique validé par la science.
Carbon Tracker	Corporate Carbon	- Indicateurs ESG sur les effets du réchauffement climatique sur les marchés financiers ; - Indicateurs ESG sur l'alignement climatique des émetteurs impliqués dans les secteurs du pétrole et du gaz et de l'électricité et des services publics.

2-INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE D'ALIGNEMENT AVEC LES OBJECTIFS DE LONG TERME LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

2.1 Respect de la convention sur la diversité biologique

Depuis 2021, Ostrum AM développe une démarche sur la biodiversité visant à mettre en place les mesures nécessaires pour respecter, à horizon 2030, les 3 objectifs principaux figurant dans la Convention sur la diversité biologique du 5 juin 1992 :

- La conservation de la diversité biologique,
- L'utilisation durable de ces éléments
- Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Par ailleurs, nous procédons lors de l'évaluation des émetteurs à une analyse de notre contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

A l'horizon 2030, nous nous engageons donc à :

- ⇒ **Renforcer notre expertise relative à l'identification et la surveillance des éléments constitutifs de la biodiversité importants pour sa conservation et son utilisation durable telles que requises par la Convention. Cette démarche s'applique à notre évaluation des émetteurs ;**
- ⇒ **Mesurer et suivre notre empreinte biodiversité ;**
- ⇒ **Renforcer notre investissement dans des obligations durables liées aux enjeux de la biodiversité en fonction du marché ;**
- ⇒ **Poursuivre notre exclusion des émetteurs les plus néfastes aux écosystèmes ;**
- ⇒ **Renforcer notre engagement avec les émetteurs sur les secteurs les plus dépendants et les plus impactants.**

2.2 Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité

À date, le portefeuille n'est pas en mesure de fournir une analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité. Néanmoins, l'impact sur la biodiversité, et de manière plus générale, les facteurs extra-financiers sont systématiquement intégrés à l'analyse des émetteurs, dès lors qu'ils sont considérés comme matériels, c'est à dire ayant un impact sur le risque crédit de l'émetteur.

2.3 Appui sur un indicateur biodiversité

À date, Ostrum Asset Management calcule uniquement son impact sur la biodiversité pour l'ensemble cumulé de ses portefeuilles. Pour ce faire, nous avons choisi de nous appuyer sur Iceberg DataLab⁴ (IDL) pour l'empreinte biodiversité. Son évaluation est donnée selon la mesure MSA par km². L'abondance moyenne d'espèces (Mean Species Abundance, ou MSA) mesure l'abondance moyenne des espèces indigènes dans un espace délimité par rapport aux écosystèmes de référence non perturbés.

⁴ <https://icebergdatalab.com/>

Concrètement, l’empreinte biodiversité d’Ostrum AM est estimée à environ -0.11 MSA.km²/m€ investi au 31 décembre 2024. Cela signifie que pour chaque million d’euro investi, 0,12km² de terres passent d’un état intact à un état perturbé. À ce stade, le calcul prend en compte les scopes 1, 2 et 3. Ainsi, il y a un risque de double comptage au niveau d’un portefeuille.

Chaque année, Ostrum AM calcule son empreinte biodiversité. Pour 2024, vous pouvez retrouver les calculs sur le lien suivant : <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#rapport-article-29-lec,-risques-de-durabilit%C3%A9-et-tcfd->

3 INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES RISQUES

3.1 Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG

Ostrum AM réalise des analyses de risques ESG sur l'ensemble des entreprises investies, afin d'identifier les risques susceptibles d'avoir un impact matériel. L'approche, fondée sur la double matérialité des risques, permet non seulement de se concentrer sur les risques à court terme, plus visibles, car impactant dès aujourd'hui ses investissements, mais également de viser à anticiper les risques à moyen et long terme, parfois plus compliqués à envisager.

L'identification des risques et opportunités ESG et climatiques se fait au niveau :

- Des secteurs, avec des analyses sectorielles et des indicateurs/scores ;
- Des émetteurs, avec des analyses qualitatives et de controverse et des indicateurs/scores ;
- Des portefeuilles, avec des analyses de portefeuilles et indicateurs associés.

En plus des différents outils, indicateurs et alertes des fournisseurs de données, l'identification des risques et opportunités est propre aux différentes classes d'actifs. Elle passe, notamment, par des analyses qualitatives.

Toutes ces actions combinées nous permettent d'identifier un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, avérée ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les différents risques liés à la prise en compte des critères ESG identifiés par Ostrum Asset Management (risques de transition, risques physiques aigus et chroniques, risques de controverses, risques liés au changement climatique et risques liés à la biodiversité) sont repris dans le Rapport d'Investissement Responsable d'Ostrum AM disponible ici : <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#rapport-article-29-lec.-risques-de-durabilite-C3%A9-et-tcf->

3.2 Evaluation des risques ESG chez Ostrum AM

Les risques ESG, ainsi que les opportunités, sont pris en compte dans l'évaluation des secteurs industriels, ainsi que des sociétés dans le cadre de notre analyse de la qualité et des risques.

Ces risques sont pris en compte à travers plusieurs axes : nos politiques sectorielles et d'exclusion ; la politique de gestion des controverses (Worst Offenders) ; l'intégration des critères ESG ; les éléments ESG sont systématiquement intégrés à l'analyse des émetteurs, dès lors qu'ils sont considérés comme matériels, c'est-à-dire ayant un impact sur le risque crédit de l'émetteur ; la politique d'engagement globale qui s'applique à l'ensemble des gestions d'Ostrum AM. Par ailleurs, la Direction des Risques participe aux différents comités relatifs aux sujets ESG.

La revue des listes d'exclusions est réalisée sur base périodique par plusieurs Comités (par exemple : Comité Sectoriel, Comité Worst Offenders, Comité Pétrole et Gaz, Comité Charbon) et donne lieu à une mise à jour des listes d'exclusions.

3.3 Plan d'action visant à réduire l'exposition du mandat aux principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance

La gestion de l'exposition du mandat aux risques ESG passe par :

- **Le suivi des indicateurs extra-financiers**
- **Les politiques sectorielles et d'exclusion**
- **La politique d'engagement**

Des contrôles pré-trade bloquants sont mis en œuvre pour les listes réglementaires, les exclusions normatives (Worst Offenders, armes controversées), les exclusions sectorielles (charbon, tabac). Des contrôles post-trade sont également mis en place pour les émetteurs interdits, à l'exclusion du pétrole et gaz, pour lesquels le stock est autorisé jusqu'en 2030.

Le monitoring et le traitement des éventuels dépassements suit le même processus d'alertes et d'escalade que les autres contraintes d'investissements réglementaires et contractuelles.

Par ailleurs, Ostrum AM entend réduire l'exposition de ses portefeuilles aux risques ESG via sa politique d'engagement. Ainsi, en 2024, 153 engagements et 112 réunions et contacts ont été conduits auprès de 97 sociétés différentes sur des sujets financiers et extra-financiers. Vous pouvez retrouver le détail de ses engagements dans son rapport : <https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#vote-et-engagement>

3.4 Impact financier des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance

Les différents risques et opportunités climatiques identifiés dans les investissements d'Ostrum AM peuvent impacter ses activités. Tous les risques identifiés plus haut peuvent devenir matériels pour l'activité d'Ostrum AM.

Par exemple le montant à verser en cas de condamnation (amendes, mais aussi réparation pour dommages et intérêts) peut fragiliser la robustesse financière d'une entreprise, et donc augmenter le risque de crédit. La qualité de remboursement de l'emprunteur peut être réduite, ce qui peut entraîner la baisse de la valeur de son titre, et donc un impact négatif sur la performance.

Les risques climatiques peuvent aussi être à l'origine de la perturbation de certains secteurs d'activité. Si les entreprises ne parviennent pas à s'adapter aux nouvelles tendances, leurs profils deviendront moins attractifs pour les investisseurs, car moins rentables. Il est donc essentiel qu'Ostrum AM les identifie pour éviter de subir des pertes. L'inverse (côté opportunité) est tout aussi important.

Par conséquent, Ostrum AM s'attache à surveiller les risques réglementaires, juridiques, réputationnels, opérationnels ou liés aux changements de marché, des entreprises investies ou dans lesquelles les gérants souhaitent investir, car ces risques entraîneraient une perte financière directe pour Ostrum AM et ses clients.

Si Ostrum AM cherche à minimiser les défauts potentiels de ses investissements, elle est aussi très attentive aux opportunités. Les entreprises qui réussissent à créer de nouveaux business/offre bas carbone (énergie renouvelables, consommation propre...) créent de facto de nouveaux revenus.

Ostrum AM utilise l'analyse de la matérialité des éléments ESG pour évaluer les risques sectoriels et/ou spécifiques et leur probabilité d'occurrence. Cette analyse nous permet d'identifier les tendances à long terme susceptibles de perturber certains secteurs d'activité. Ajouter la recherche des éléments matériels ESG à l'analyse financière traditionnelle lui permet d'améliorer sa vision des risques de durabilité et la qualité des émetteurs à plus long terme.

Ostrum AM est convaincue que son devoir en tant que gestionnaire d'actifs est de prendre des décisions éclairées et d'utiliser toutes les informations disponibles, y compris des éléments ESG.

Par ailleurs, la réputation d'Ostrum AM peut aussi être entachée, en tant qu'investisseur, lorsque des controverses surviennent sur un titre ou si elle investit dans une entreprise avec de mauvaises pratiques ESG (financement de charbon, armes...).

Les ONGs sont d'ailleurs très attentives au financement des gestionnaires d'actifs

3.5 DÉMARCHE D'AMÉLIORATION ET MESURES CORRECTIVES

Afin de renforcer ses engagements sur le climat, Ostrum AM a débuté fin 2024 une analyse de ses portefeuilles pour initier une démarche d'alignement climatique avec une date cible de mise en œuvre en 2025. Pour se faire, elle a décidé de se référer au cadre méthodologique NZIF (Net Zéro Investment Framework) de l'IIGCC⁵ - l'un des trois cadres méthodologiques plébiscités par la « Net Zero Asset Management initiative » (NZAMi) - et a développé une méthodologie de scoring quantitatif propriétaire lui permettant de catégoriser les émetteurs corporates dans l'une des cinq catégories de l'échelle de maturité climatique définies par le NZIF (catégories allant des sociétés qui ne sont pas transparentes en matière de transition climatique à celles qui sont déjà net zéro).

⁵ Institutional Investors group on Climate Change _ <https://www.iigcc.org/>

4. ABÉCÉDAIRE

Abréviations et acronymes utilisés dans ce rapport :

AIE	Agence Internationale de l'Energie
AMF	Autorité des Marchés Financiers
CTB	Climate Transition Benchmark (Indice de Transition Climatique)
ESG	(Facteurs) Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance
GES	Gaz à Effet de Serre
GEVA	Gestion Environnementale et Valorisation des Actifs
GIEC AR5	5e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IDL	Iceberg DataLab (fournisseur de données biodiversité)
ISR (SRI)	Investissement Socialement Responsable
LEC	Loi Energie Climat
MSA	Mean Species Abundance (Abondance Moyenne des Espèces)
MSCI	Fournisseur de données extra-financières
PAB	Paris Aligned Benchmark (Indice aligné avec l'Accord de Paris)
PAI	Principal Adverse Impact (Principales Incidences Négatives)
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SBTi	Science Based Targets initiative (initiative Science Based Targets)
SDA	Sectoral Decarbonization Approach
SDG	Sustainable Development Goal (Objectifs de Développement Durable)
SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation (Réglementation de publication d'information en matière de durabilité)
Sustainalytics	Fournisseur de données extra-financières
Trucost	Fournisseur de données extra-financières
Vigeo	Fournisseur de données extra-financières

Vous pouvez également consulter l'abécédaire de l'ISR Ostrum sur notre site internet :
<https://www.ostrum.com/fr/abecedaire-de-lisr>

MENTIONS LÉGALES

OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018. Société anonyme au capital de 50 938 997 € – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Men- dès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com

Ce document est destiné aux clients d'Ostrum Asset Management. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management.

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Nos politiques sectorielles et d'exclusion sont disponibles sur le site d'Ostrum Asset Management : <https://www.ostrum.com/fr/nos-politiques-sectorielles>



Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018 – Société anonyme – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com



NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

43 avenue Pierre Mendès France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France - Tél. : +33 (0)1 78 40 80 00
Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros
329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38